

ARCHIVES MUNICIPALES DE CHOLET

HARMONIE CHOLETAISE

46 J



46J95 - L'Harmonie Choletaise, 1905

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

Juin 2022

INTRODUCTION

Présentation du dépôt

En 2019, les Archives municipales ont mené une campagne de sensibilisation auprès des associations pour la préservation de leurs archives. Ainsi, l'Orchestre Harmonique de Cholet (OHC) a souhaité déposer ses archives historiques et sa collection de partitions anciennes afin de préserver son patrimoine historique associatif.

Par délibération du 9 novembre 2020, la Ville de Cholet a accepté le dépôt des archives de l'Orchestre Harmonique de Cholet afin de leur garantir de bonnes conditions de conservation. Ce dépôt représentant 51,70 ml est constitué d'environ 2 ml d'archives associatives et de près de 50 ml de partitions et de recueils de partitions.

Le dépôt a d'abord fait l'objet d'un récolement puis d'un classement des archives qui a permis l'élimination de 0,60 ml de doubles. Bien que la société musicale ait été créée en 1848, le document le plus ancien conservé date de 1896, néanmoins il existe un registre des adhérents rédigé en 1960 mais qui reprend la liste des membres depuis 1878.

Sur ce fonds, les Archives municipales ont l'autorisation permanente et générale de communication ainsi que de reproduction, excepté en cas d'exploitation à des fins commerciales.

Historique de l'association

Créée en 1848, la **Fanfare de Cholet** a pour président-fondateur le comte Barthélémy Las Cases, député de Cholet, qui, en 1869, offre à la fanfare sa bannière (aujourd'hui conservée au Musée d'Art et d'Histoire). Le maire Adolphe Boutillier de Saint-André, lui-même musicien, est le premier président de la fanfare. Le premier chef d'orchestre, Adolphe Dardenne, est professeur de piano.

En 1867, le capitaine des Pompiers Charles Vauquelin demande l'incorporation des musiciens dans la compagnie des Sapeurs-Pompiers. Ainsi, en 1868, les musiciens adoptent leur uniforme et la fanfare prend le nom de La musique des Sapeurs-Pompiers jusqu'en 1875, année où elle se sépare des pompiers.

Le chef d'orchestre Adolphe Dardenne démissionne en 1880, vraisemblablement après lui avoir demandé de jouer le nouvel hymne national : la Marseillaise. Il est remplacé par Monsieur Grasset pendant deux ans et c'est ensuite Monsieur Novelli, sous-chef du 77^e R.I., qui prend la tête de l'orchestre jusqu'en 1893.

En 1882, en échange des subventions accordées par le Conseil municipal, la fanfare prend le nom de "Musique municipale" et les musiciens s'engagent à ne participer qu'aux manifestations officielles. Suite à cette décision, les musiciens adressent une pétition aux élus qui, en avril 1883, décident de revenir sur la précédente délibération afin que la Musique municipale redevienne "musique libre" et puisse participer aux manifestations, publiques comme privées, sans autorisation de l'autorité municipale. La Fanfare de Cholet ou Musique municipale continue d'annoncer dans la presse régulièrement le programme des concerts donnés le dimanche au

Jardin du Mail ou place Travot. Elle participe aux nombreuses manifestations organisées par d'autres associations : concours de gymnastique, courses de vélos, mi-carêmes... et bien sûr aux manifestations officielles et patriotiques. En 1885, le capitaine des Pompiers Charles Vauquelin devient le président de la Fanfare de Cholet.

Avec l'apparition d'instruments à bois dans le groupe, la Fanfare de Cholet, composée alors uniquement de cuivres, change de nom en 1894 pour devenir l'**Harmonie Choletaise**, le siège social se situe rue du Petit Conseil. L'orchestre gagne de nombreux prix lors de concours. À partir de 1895, le chef d'orchestre est Auguste Gaultier qui dirige le groupe jusqu'en 1910. Il est remplacé par Elisé Thaupio qui, en 1912, laisse sa place à Léon Guillery, sous-chef du 77^e R.I.. Pendant la Première Guerre mondiale, avec le départ du régiment, c'est le sous-chef Ferdinand Tranchant qui dirige l'orchestre. Au début de la guerre, l'Harmonie Choletaise continue de donner quelques concerts au Jardin du Mail ou lors de manifestations patriotiques ou de manifestations ayant pour objectif de récolter des fonds comme la Journée des Prisonniers. Sept sociétaires sont morts pour la France pendant la Première Guerre mondiale.

Après la guerre, le nouveau chef d'orchestre se nomme Théophile Gilbert, chef de musique au 77^e R.I., et reste chef de l'Harmonie jusqu'à sa mort en 1941. Les répétitions ont lieu rue du Petit Conseil au siège social de l'association. En 1922, il fonde l'École de musique afin de former gratuitement les petits choletais et rapidement certains élèves remporteront des prix lors de concours notamment celui de Vichy en 1925 et celui de Châtelailon en 1929.

Au décès brutal de Théophile Gilbert, l'Harmonie Choletaise procède au recrutement d'un nouveau chef d'orchestre : Victor Copet, ancien chef de musique au 91^e R.I. à la retraite, qui assure la direction de l'orchestre de 1941 à 1957. Pendant l'Occupation, l'harmonie obtient une autorisation de se rassembler mais avec interdiction de participer à des cortèges, sauf pour des obsèques. Pour les réunions où l'orchestre souhaite inviter des personnes extérieures à l'association ou pour certaines rencontres sportives, l'harmonie doit préalablement faire une demande à la Kreiskommandantur.

En 1958, après le départ de Victor Copet, un nouveau chef de musique Georges Dimbert intègre l'harmonie qu'il quittera rapidement pour être remplacé en 1959 par Henri Charleux. Le groupe continue alors de se développer avec, en 1961, la création d'une batterie-fanfare dirigée par un directeur et non un chef d'orchestre. En 1965, les musiciens changent de tenue pour un uniforme en tergal " gris-bleuté ". Henri Charleux compose le morceau Marche de l'Harmonie Choletaise (classé 46JP 485). Après son départ en 1976, l'orchestre est dirigé par le nouveau chef Yves Babin jusqu'en 1993.

À partir de 1971, le siège social quitte les vieux locaux de la rue du Petit Conseil pour la rue du Maréchal Foch, il sera par la suite régulièrement transféré : rue Henri Robert en 1982, rue Saint-Renan en 1987, rue de la Tréplonnière en 1989, rue de la Girardièrre et enfin avenue Gambetta en 1994.

C'est en 1990, sous l'impulsion du nouveau Président, Jean Gabaret, que l'Harmonie Choletaise adopte un nouveau nom : l'**Orchestre Harmonique de Cholet** (OHC). La Commission Avenir de l'association avait souligné " l'image vieillotte " de l'appellation et proposait alors un changement de nom. Si un débat entre les membres permet de proposer plusieurs idées, c'est par vote que le nom définitif est choisi. En 1991, on décide de retirer la batterie-fanfare des statuts puisque celle-ci a disparu.

Aujourd'hui encore en activité, le groupe continue de jouer sous le nom d'Orchestre Harmonique de Cholet.

Statuts et organisation de l'association

Suite à la loi de 1901 sur les associations, l'Harmonie Choletaise doit déposer ses statuts à la Sous-Préfecture. Les premiers statuts, conservés dans le fonds, datent de 1908. Cette " société musicale instrumentale " a pour but de développer l'art musical à Cholet. En tant qu'association à but non lucratif, les concerts donnés sont gratuits.

Avec les statuts suivants, les objectifs de l'association deviennent :

- la constitution d'un orchestre harmonique et d'une batterie-fanfare
- l'organisation de concerts
- le développement et l'enseignement de l'art musical.

D'après l'article 10 des statuts de 1908 : " La Société est administrée par un Conseil composé de 8 membres, non compris le Sous-Chef. Le Président, le Vice-Président, le Trésorier et le Secrétaire seront choisis dans le sein du Conseil ". Le Conseil est nommé, chaque année, en Assemblée Générale sans limite de mandats. Plus tard, le Conseil passera à 10 membres, avant de regrouper 9 personnes.

Le Conseil nomme une Commission Musicale composée du Chef et du Sous-Chef, " ces deux membres devront être pris parmi les plus capables de la société " (article 16). Le Chef ne fait pas partie du Conseil, il est lié à l'association par un contrat et perçoit un salaire. Le choix du programme du concert se fait conjointement entre ces deux personnes.

Liste des présidents :

Fanfare de Cholet (1848-1894)

1848- ? : Adolphe Boutillier de Saint-André
1885- ? : Charles Vauquelin

Harmonie Choletaise (1894-1990)

?- ? : Constant Baron
?-1911 : Alfred Joulin
1911-1929 : Gaston Galais
1929-1936 : le Prince de Polignac
1937-1938 : Charles Durand
1939-1962 : Auguste Gazeau
1963-1971 : André Brouillet
1971-1984 : Robert Soulard
1985 : Jean-Michel Leborgne
1986-1988 : Robert Soulard
1989-1990 : Jean Gabaret

Orchestre Harmonique de Cholet (depuis 1990)

1991 : Yves Ménard
1992 : Henri Cartier
1994-1997 : Yves Ménard
1998-2006 : Didier Baron
2006-2008 : Catherine Mandin
2008-2011 : Yann Abhervé Guéguen
2011-2017 : Fabienne Baron
À partir de 2017 : Corentin Bellot

Liste des chefs :

Fanfare de Cholet (1848-1894)

1848-1880 : Adolphe Dardenne
1880 : Jules Grasset
1883-1892 : M. Novelli
1892-1892 : M. Fouant
1893 : R. Astruc

Harmonie Choletaise (1894-1990)

1895-1910 : Auguste Gaultier
1910-1912 : Elisé Thaupio
1912-1914 : Léon Guillery
1918-1941 : Théophile Gilbert
1941-1957 : Victor Copet
1958-1959 : Georges Dimbert
1959-1976 : Henri Charleux
1976-1990 : Yves Babin

Orchestre Harmonique de Cholet (depuis 1990)

1990-1997 : Yves Babin
1998 : Frédéric Oster
1998-2002 : Xavier Jamin
2003-2022 : Hervé Dubois
À partir de 2022 : Julien Tessier

Classement du fonds

Le fonds, déposé par l'OHC, comprend plusieurs types de documents : administratifs, photographiques, audiovisuels et musicaux.

Le plan de classement adopté reprend les grandes thématiques du fonctionnement d'une association réparties en six parties :

- l'administration et l'organisation avec notamment les différents statuts depuis 1908, les comptes-rendus des Assemblées Générales et des Conseils d'Administration de 1961 à 1998 ;
- les finances avec le Grand livre des comptes de 1935 à 1985 mais aussi les cahiers de comptabilité ou les subventions demandées par l'association ;
- le personnel avec d'abord le personnel salarié, principalement le chef de musique, puis les adhérents dont un cahier qui reprend les membres depuis la fin du XIXe siècle mais aussi des listes d'adhérents ;
- le matériel : les instruments et les costumes ;
- les activités : les concerts mais aussi les concours, les jumelages ou encore les sorties ;
- les relations entre l'Harmonie Choletaise et les fédérations ou sociétés musicales avec principalement la Fédération Musicale Bretagne Anjou (FMBA) dont l'association est membre et dont certains des congrès furent organisés à Cholet.

Une septième partie est consacrée aux documents iconographiques et audiovisuels et regroupe des photographies allant de 1905 aux années 2000 ainsi que de nombreuses cassettes audios avec les enregistrements de concerts et quelques CD d'enregistrement de morceaux par l'OHC.

Enfin, la huitième partie, la plus imposante en métrage linéaire, est constituée de très nombreuses partitions et de recueils de partitions collectés par le groupe musical. Concernant les partitions, le choix a été fait de ne pas changer leur numérotation, ce qui nous a permis de conserver leur conditionnement d'origine : les partitions d'un même morceau, ficelées ensemble, avec souvent un petit bout de parchemin pour indiquer son numéro. Afin de différencier les cotes des documents administratifs de celles des partitions, ces dernières ont été cotées en 46 JP.

Le fonds, déposé aux Archives municipales de Cholet, correspond principalement à l'activité de l'Harmonie Choletaise (1894-1990).

Aujourd'hui, l'Orchestre Harmonique de Cholet conserve ses archives récentes dans son local à l'Espace Saint-Louis sous la présidence de Corentin Bellot.

BIBLIOGRAPHIE

ET SOURCES COMPLÉMENTAIRES

- CHAMARD Élie, *20 siècles d'histoire de Cholet*, Éditions Farré et Fils, Cholet, 1981, 347p.
- CHAMARD Élie, « *L'Harmonie Choletaise notre plus vieille société musicale* », *Le choletais nouveau*, mai-juin 1970, n°8
- 19PER, *L'Intérêt Public*, 1859-1944
- 19PER, *L'Intérêt Choletais*, 1951-1983
- ARCHIVES MUNICIPALES DE CHOLET, 2R48 : Enquêtes sur les sociétés musicales (1948-1979) ; création, organisation et fonctionnement des sociétés musicales : [...] Fanfare de Cholet puis Harmonie Choletaise (1881-1981) [...]
- ARCHIVES MUNICIPALES DE CHOLET, 4H8 : Sapeurs-Pompiers, dissolution et reconstitution, incorporation des musiciens, engagement quinquennal : extraits du registre des délibérations du conseil municipal, instructions, correspondance (1846-1929)

SOMMAIRE

I – Administration et organisation.....	p.7
1 – Statuts	
2 – Réunions	
3 – Historique de l'Association	
4 – Correspondance	
5 – Relations avec la SACEM	
6 – Locaux et assurances	
II – Finances.....	p.10
1 – Comptabilité	
2 – Subventions	
3 – Cotisations	
4 – Taxes et placements	
III – Personnel.....	p.12
1 – Personnel salarié	
2 – Adhérents	
IV – Matériel.....	p.14
1 – Instruments	
2 – Costumes	
V – Activités.....	p.15
1 – Concerts	
2 – Concours	
3 – Jumelages	
4 – Sorties familiales	
5 – Formation musicale	
VI – Fédérations et sociétés musicales.....	p.18
1 – Fédération Musicale Bretagne Anjou (FMBA)	
2 – Fédération Musicale d'Anjou (FMA)	
3 – Union Départementale des Sociétés Musicales de Maine-et-Loire (UDSM)	
4 – Fédération Musicale des Pays de la Loire	
5 – Confédération Musicale de France	
6 – Société des concerts symphoniques de Cholet	
VII – Documents iconographiques et audiovisuels.....	p.20
1 – Photographies	
2 – Audiovisuels	
VIII – Partitions et publications.....	p.22
Annexes : articles de presse de 1862 à 1980.....	p.47

I - Administration et organisation

1 - Statuts

- 46J 1** Harmonie Choletaise : statuts (1908-1987), déclarations à la Sous-Préfecture et Journal Officiel (1971-1998), autorisation (1941) 1908-1998
- 46J 2** Orchestre Harmonique de Cholet : statuts (1991, 1995), règlement intérieur (s.d.) 1991-1995
- 46J 3** Harmonie Choletaise, enregistrement auprès de l'INSEE : avis d'enregistrement dans le répertoire national des entreprises 1975-1987

2 - Réunions

- 46J 4** Réunions : cahier de comptes-rendus d'assemblées générales, commissions et réunions de bureau 1963-1987
- 46J 5** Réunions : cahier de comptes-rendus d'assemblées générales, conseils d'administration, commissions et réunions de bureau 1987-1996
- 46J 6** Assemblées générales : procès-verbaux 1961-1996
- 46J 7** Conseils d'administration : comptes-rendus 1962-1998
- 46J 8** Réunions du bureau : comptes-rendus (1987-1989) ; réunion avec l'École nationale de Musique (1999) 1987-1999
- 46J 9** Commissions : comptes-rendus 1990-1991
- 46J 10** Conseil d'administration et bureau, élection des membres : procès-verbaux 1963-1971

3 – Historique de l'association

46J 11	Articles de presse	1963-1995
46J 12	Historiques, livret de présentation de l'OHC dans le cadre de la recherche de partenariat	s.d.
46J 13	Enquête sur la vie de l'Harmonie : questionnaires envoyés aux musiciens	1968
46J 14	Notoriété, réalisation d'une étude de notoriété par l'ATSAC : questionnaire, résultats de l'étude, contrat	1990-1991
46J 15	Logo : propositions ; papiers et enveloppes à en-tête	s.d.

4 - Correspondance

46J 16	Courriers reçus et envoyés	1939-1978
46J 17	Courriers reçus et envoyés	1980-1998
46J 18	Courriers adressés aux musiciens	1972-1998

5 - Relations avec la SACEM

46J 19	Société des Auteurs, Compositeurs et Éditeurs de Musique (SACEM) : autorisation de jouer publiquement des œuvres du 1 ^{er} janvier 1896 au 31 décembre 1898	1896-1898
---------------	--	-----------

6 - Locaux et assurances

46J 20	Locaux, location 4 rue du Petit Conseil : congé du bail (1946) ; utilisation de salles municipales (1981-1997) : conventions, correspondance	1946-1997
---------------	--	-----------

46J 21 Assurances, protection des locaux et des instruments (1948-1972) : contrat, avenant, quittance ; protection des locaux et des instruments par l'intermédiaire de la Confédération Musicale de France (1967, 1987-1998) : contrats, listes des instruments à assurer, déclarations d'accidents

1948-1998

II - Finances

1 - Comptabilité

46J 22	Grand Livre des comptes	1935-1962
46J 23	Grand Livre des comptes	1963-1985
46J 24	Cahier de recettes et de dépenses	1985-1992
46J 25	Cahier de recettes et de dépenses	1992-1996
46J 26	Comptes d'exploitation (1962-1999), Grand Livre (1995-1998)	1962-1999
46J 27	Relevés de compte (1979-1982, 1994-1998)	1979-1998
46J 28	Factures	1961-1982
46J 29	Factures	1986-1992
46J 30	Factures	1996-1998

2 - Subventions

46J 31	Subventions, attribution d'une subvention annuelle de la Ville : convention (1945) ; demandes (1961-1979) : formulaires de demandes, bilans, budgets prévisionnels, correspondance	1945-1979
46J 32	Subventions, demandes : formulaires de demandes, bilans, budgets prévisionnels, correspondance (1979-1993, 2003)	1979-2003

3 - Cotisations

46J 33 Cotisations : tableaux des adhérents 1994-1999

4 - Taxes et placements

46J 34 Taxes : impôt sur les sociétés (1991-1998), taxe sur les salaires (1976-1997) 1976-1998

46J 35 Valeurs mobilières de placement : tableaux de suivi, relevés de portefeuille, avis 1991-1997

III - Personnel

1 - Personnel salarié

- 46J 36** Chef de musique, recrutement de Monsieur COPET (1941) : candidatures, correspondance, contrat ; candidatures spontanées (1945-1960)
1941-1960
- 46J 37** Chef de musique, recrutement, démission et procès contre Monsieur DIMBERT : correspondance, contrat, jugement
1957-1960
Communicable en 2036
- 46J 38** Chef de musique, recrutement et démission de Monsieur CHARLEUX (1959-1976) : correspondance, contrat ; recrutement de Monsieur BABIN (1976-1997) : candidatures, correspondance, contrat, attestation, chansons écrites pour son départ ; fiche de poste
1959-1997
Communicable en 2027
- 46J 39** Sous-Chef de musique, recrutement et démission de Monsieur DEBREUIL (1982-1988) : candidatures, correspondance ; recrutement de Monsieur SIAUDEAU : contrat (1989)
1982-1989
Communicable en 2040
- 46J 40** Déclaration Annuelle Des Salaires (DADS) : déclarations
1960-1997
Communicable en 2048
- 46J 41** Charges sociales, ASSEDIC (1973-1997) : déclarations, attestations ; CRI-UNIRS (1973-1997) : déclarations, cotisations ; URSSAF : carte d'immatriculation (1973), bordereaux récapitulatifs (1980-1997), contrôles (1984-1996)
1973-1997
Communicable en 2048
- 46J 42** CRAM, cotisations dues au titre des accidents du travail : notifications des taux de cotisations
1960-1997
- 46J 43** Salaires : livre d'enregistrement des salaires
1984-1996
Communicable en 2047

2 - Adhérents

- 46J 44** Registre d'enregistrement des membres de 1906 à 1923, de 1937 à 1938 et en 1946, des instruments appartenant à la société et aux membres de 1908 à 1927, de la liste des membres prisonniers en juin 1940 et des programmes des concerts et manifestations de 1940 à 1963. Cahier des membres, rédigé en 1960, comprenant la liste des présidents et des chefs de musique depuis la création et la liste des membres entrés depuis 1878 jusqu'en 1989
1878-1989
- 46J 45** Cahier personnel de GARREAU Joseph : correspondance, certificats, articles de presse
1938-1943
- 46J 46** Listes des membres de l'Harmonie Choletaise, des musiciens prisonniers, des musiciens de l'Harmonie Saint-Pierre assistant aux répétitions, des musiciens ayant quitté momentanément Cholet, des anciens musiciens membres de l'Harmonie
[1940]
- 46J 47** Listes des musiciens clairons (1961-1963), listes des musiciens inscrits (1974-1979, 1987-1988, 1991-1999), graphiques sur les tranches d'âges et la fréquentation aux répétitions (1977-1998)
1961-1999
- 46J 48** Récompenses : listes des musiciens récompensés pour leur ancienneté
1960-1975
- 46J 49** Armée, recrutement de musiciens dans les régiments : correspondance, attestations
1961-1992
- 46J 50** Effectifs, problème de manque de musiciens : schémas ; campagne de recrutement (1986-1991) : tract, bulletin d'information de l'École de Musique, correspondance ; démissions : lettres de démission (1974-1999)
1974-1999
- 46J 51** Effectifs, inscriptions : bulletins d'inscription
1992-1997

IV - Matériel

1 - Instruments

- 46J 52** Instruments : certificats d'authenticité d'instrument de la Manufacture d'Instruments de Musique COUESNON & Cie (1908-1914), certificats d'authenticité d'instrument de la Manufacture Générale d'Instruments de Musique COUESNON S.A. (années 60)
1908-années 60
- 46J 53** Instruments, achat, vente et location : correspondance, catalogues, listes d'instruments, contrats de locations, disposition type des instruments
1962-1996

2 - Costumes

- 46J 54** Costumes, renouvellement : correspondance, factures, échantillons
1965-1993
- 46J 55** Costumes, attribution : correspondance, liste des musiciens
1965-1992

V - Activités

1 - Concerts

- 46J 56** Grands concerts artistiques offerts à ses membres honoraires par l'Harmonie Choletaise : programmes
1920-1922
- 46J 57** Grands concerts artistiques au profit des prisonniers de guerre de Cholet : programme, paroles de l'opéra comique " Les noces de Jeannette "
1943
- 46J 58** Sainte-Cécile, organisation du concert et du banquet : correspondance (1915), listes des participants au banquet et menus (1962-1976), programmes (1960-1968, 1987)
1915-1987
- 46J 59** Sainte-Cécile, organisation des repas : correspondance, listes des participants, menus, questionnaires de préparation
1990-1998
- 46J 60** Cahiers de manifestations avec les musiques jouées et les participants
1951-1975
- 46J 61** Concerts organisés par l'Orchestre Harmonique de Cholet : programmes, invitations
1960-2008
- 46J 62** Concerts organisés par d'autres associations, participation de l'OHC : programmes (1947-1975, 1991-1998)
1947-1998
- 46J 63** Concerts organisés par l'Orchestre Harmonique de Cholet : affiches
1986-2000
- 46J 64** Concerts à l'extérieur, organisation des déplacements : correspondance, factures, budgets
1966-1970
- 46J 65** Concerts d'hiver, organisation : correspondance, listes des morceaux joués, invitations
1974-1975
- 46J 66** Concerts et déplacements, organisation : correspondance, programmes, budgets, listes des musiciens
1994-1997

46J 67 Rencontres musicales du 24 mai 1998 pour les 150 ans de l'OHC, organisation : devis, correspondance, programme, articles de presse, compte-rendu de réunion, bilan du budget, contrat de location
1997-1998

2 - Concours

46J 68 Grand concours musical des 3 et 4 juin 1906 à Cholet : programme
1906

46J 69 Concours internationaux de musique organisés dans d'autres villes : programmes (1912, 1925, 1929, 1972)
1912-1972

46J 70 Concours, participation au concours international de musique des Sables d'Olonnes (1964) : correspondance, règlement, liste des musiciens, article de presse ; participation au concours de musique de Cabourg (1968) : correspondance ; participation au grand concours international de musique et de chant des Sables d'Olonnes : règlement (1972)
1964-1972

46J 71 Concours, classement : procès-verbal de classement en division supérieure 2ème section (1992), correspondance ; participation au concours de musique d'Evron (1994) : correspondance, règlement, liste des musiciens ; participation au concours national de musique d'Ancenis (1997) : correspondance, règlement, liste des musiciens
1992-1997

46J 72 Diplôme de la médaille d'honneur décerné par la Fédération Musicale de France
1948

46J 73 Diplôme souvenir du concours national de musique de La Baule pour le 1^{er} prix de lecture à vue et le 2ème prix d'exécution en 1ère division 3ème section
1949

46J 74 Diplôme du concours national de musique de Saint-Aignan-sur-Cher pour le prix de direction
1971

46J 75 Diplôme du concours international de musique des Sables d'Olonnes pour le 1^{er} prix à l'unanimité avec mention au Directeur en 1ère division 1ère section
1972

46J 76 Diplôme du concours national de musique pour orchestres d'harmonie et orchestres de batterie-fanfare pour le 1^{er} prix en division supérieure 1ère section
2001

3 - Jumelages

- 46J 77** Comité choletais de Jumelage, participation au collège culturel (1985-1990, 1996-1997) : comptes-rendus de réunions, correspondance
1985-1997
- 46J 78** Oldenburg, participation aux Rencontres de l'Amitié à Oldenburg (1995) : programme, correspondance, listes des participants ; accueil des Oldenbourgeois à Cholet pour les Rencontres de l'Amitié (1997) : programme, correspondance, listes des participants ; participation aux Rencontres de l'Amitié à Oldenburg (1999) : programme, correspondance
1995-1999
- 46J 79** Dénia, accueil des Déniens à Cholet : correspondance
1997

4 - Sorties familiales

- 46J 80** Sortie au Mont-Saint-Michel, organisation : programme, liste des participants
1968
- 46J 81** Sortie annuelle, organisation : correspondance, programmes, photographie (1993)
1993-1996

5 - Formation musicale

- 46J 82** Formation musicale, organisation des cours (1989-1992) : correspondance, règlement intérieur ; projet de création d'un centre de formation musicale (1992) : correspondance, règlement intérieur, présentation du projet ; rapprochement avec l'École Nationale de Musique (1995-1997) : compte-rendu de réunion, correspondance
1989-1997
- 46J 83** Formation musicale, inscription des élèves (1989-1997) : listes des élèves ; recrutement d'un professeur (1990-1991) : contrats, salaires ; examens (1995) : liste des morceaux imposés
1989-1997

VI - Fédérations et sociétés musicales

1 - Fédération Musicale Bretagne Anjou (FMBA)

- 46J 84** Congrès de la FMBA et Fête fédérale, organisation à Cholet : compte-rendu, statuts de l'œuvre Gros Sou Orphéonique créée lors du congrès
1924
- 46J 85** Congrès de la FMBA et Festival en l'honneur du centenaire de l'Harmonie Choletaise, organisation à Cholet : correspondance, ordre du jour, liste des sociétés participantes
1948
- 46J 86** Congrès de la FMBA, organisation à Cholet (1969) : compte-rendu, programme des concerts ; participation aux congrès organisés à l'extérieur (1966-1975) : correspondance, ordres du jour ; organisation à Cholet (1983) : correspondance
1966-1983
- 46J 87** Journal trimestriel de la FMBA *La Lyre Bretonne-Angevaine* (n° 79, 85, 89, 92 et 102)
1963-1970

2 - Fédération Musicale d'Anjou (FMA)

- 46J 88** Congrès de la FMA, participation : programmes, correspondance, compte-rendu
1996-1997
- 46J 89** Journal de la FMA *La Lyre Angevine* (n° 26, 30 et 34), Flash-info *La Lyre Angevine* (n°1)
1992-1998

3 - Union Départementale des Sociétés Musicales de Maine-et-Loire (UDSM)

- 46J 90** Congrès et réunions de l'UDSM, participation : correspondance, ordres du jour, compte-rendu, listes des sociétés du département
1985-1994

4 - Fédération Musicale des Pays de la Loire

- 46J 91** Assemblées générales de la Fédération Musicale des Pays de la Loire, participation :
ordres du jour, compte-rendu
1990-1998
- 46J 92** Magazine de la Fédération Musicale des Pays de la Loire *Liaison* (n°1 et 3)
1992-1993

5 - Confédération Musicale de France

- 46J 93** Journal de la Confédération Musicale de France
1965

6 - Société des concerts symphoniques de Cholet

- 46J 94** Société des concerts symphoniques de Cholet, création : statuts, correspondance, procès-verbal de l'Assemblée générale constitutive, compte-rendu de réunion du Conseil d'administration
1966-1967

VII - Documents iconographiques et audiovisuels

1 - Photographies

46J 95	Groupe de musiciens : 13 photographies	1905-1965
46J 96	Portrait du chef de musique Monsieur GILBERT : 1 photographie	1941
46J 97	Groupe de musiciens lors de la Sainte-Cécile : 4 photographies	1959-1963
46J 98	Groupe de musiciens de la Batterie-Fanfare : 2 photographies	1962
46J 99	Musiciens lors de concerts : 4 photographies	1962-1965
46J 100	Défilés sur l'île d'Oléron (22 mai 1966) et à Sablé-Sur-Sarthe (28 mai 1967) : 3 photographies	1966-1967
46J 101	Remises de médailles (11 décembre 1960) : 4 photographies	1960
46J 102	Groupe de garçons dont de nombreux enfants (1 ^{er} juillet 1954) : 1 photographie	1954
46J 103	Groupe de musiciens : 6 photographies	[Années 90-2000]
46J 104	Musiciens lors de concerts : 4 photographies	[Années 90-2000]
46J 105	Concerts, stages, soirées et sorties : photographies	[Années 80-90]

2 - Audiovisuels

- 46J 106** Enregistrements des concerts de l'OHC : 27 cassettes audios
1978-1998
- 46J 107** 150 ans de Musique (1848-1998) (2 exemplaires), *L'âme des Balkans* (2016), *Gershwin* (2018) : 4 CD audios enregistrés par l'OHC
1998-2018
- 46J 108** *Rendezvous mit Oldenburg* : 1 cassette VHS
s.d

VIII – Partitions et publications

- 46JP 1 *Scènes de carnaval* de Paul André
- 46JP 2 *Fantaisie de concert de Faust* de D. Allard
- 46JP 3 *Salamambo* de E. Reyer
- 46JP 4 *Géorama* (marche) de Albert Thiry
- 46JP 4bis *Sapho* (marche) de Charles Gounod
- 46JP 5 *Petite fée* (ballet) de Fernand Andrieu et *Souvenirs d'Antan* de L. Boyer
- 46JP 6 *La Marconnaise* (fantaisie pour hautbois) de H. Garimond
- 46JP 7 *Rosabelle* (ouverture) de Gustave Wettge
- 46JP 8 *L'Éolienne* (fantaisie) de L. Bousquier et *Charles VI* (fantaisie) de Boisson
- 46JP 8bis *Capitaine et duchesse* (ouverture) de Camille De Vos et *Ouverture d'Armide* de Gluck
- 46JP 9 *La Juive* (1902) (fantaisie) et *Si j'étais roi !* (ouverture) de A. Adam
- 46JP 10 *Valparaiso* (boléro) de Fernand Andrieu et *Waria* (introduction polonaise) de Fernand Andrieu
- 46JP 11 *Les flèches éoliennes* (fantaisie) de Guilbert et *Les muses de Sorel* (fantaisie) de Guilbert
- 46JP 12 *Panurge* de Jules Massenet
- 46JP 12bis *Psyché* (ouverture) de J. Reynaud
- 46JP 13 *Les mousquetaires du couvent* (fantaisie) de L. Varney et *RIP* (fantaisie) de Fernand Andrieu
- 46JP 13bis *Rose mousse* (valse lente) de Auguste Bosc
- 46JP 14 *Grande ouverture des francs juges* de Hector Berlioz
- 46JP 14bis *Parfum d'éventail* (valse) de Nico Ghika
- 46JP 15 *Joyeuse Espagne* (valse) de Gabriel Allier
- 46JP 16 *Carillon joyeux* (fantaisie) de Adroit et *Conte Pompadour* de Fernand Andrieu

- 46JP 17** *La fête au village* de Fajolle
- 46JP 17bis** *The fancyful girl* (valse américaine) de Gadenne
- 46JP 18** *Quand l'oiseau chante* (fantaisie) de Dieudonné Tagliafico
- 46JP 19** *Les contes d'Offmann* (fantaisie) de J. Offenbach
- 46JP 19bis** *Les amourettes* (valse) de Joseph Gung'l
- 46JP 19ter** *Sélection des contes d'Offmann* (prélude) de J. Offenbach
- 46JP 20** *Marche d'Athalie* de Felix Mendelssohn
- 46JP 21** *Le chant des Sylphes* (fantaisie) de Guilbert et *Fantaisie sur Faust* de Charles Gounod
- 46JP 21bis** *Clémence Isaure* (ouverture) de Bleger et *Ouverture de la caravane* de Grétry
- 46JP 21ter** *Fantaisie sur Faust* de Charles Gounod
- 46JP 22** *Mosaïque sur Faust* de Charles Gounod
- 46JP 22bis** *Le chalet* (opéra comique) de A.Adam et *2^e fantaisie de concert pour saxophone alto* de Léon Wettge
- 46JP 23** *Le prophète* (opéra) de Meyerbeer et *Fantaisie sur Faust* de Charles Gounod
- 46JP 23bis** *Les gardiens du drapeau* (marche) de Desailly et *Gourko* (marche) de Janin-Jaubert
- 46JP 24** *La belle lyonnaise* (fantaisie) de Al. Carteron et *Les bords de la Saône* (fantaisie) de R. Gésus
- 46JP 24bis** *Les saltimbanques* (fantaisie) de Louis Ganne
- 46JP 25** *Eros* (ouverture) de Paul Vidal et *Chevalerie rustique* (fantaisie) de Mascagni
- 46JP 26** *Frédégonde* (ouverture) de Paul André
- 46JP 26bis** *Une soirée près du lac* (fantaisie mazurka) de F. Leroux et *Sur le Bosphore* de Coard
- 46JP 27** *La vivandière* (opéra comique) de Benjamin Godard
- 46JP 28** *Suite algérienne* (marche militaire) de Camille Saint-Saëns et *Marche joyeuse* (pas redoublé) de Gabriel Allier
- 46JP 28bis** *Santiago* (valse espagnole) de A. Corbin et *Espana* (valse) de E. Chabrier

- 46JP 29** *Chants druidiques* de Henry Villette et *Cortège champêtre* de Fernand Andrieu
- 46JP 30** *La Mousmé* (mazurka japonaise) de Louis Ganne et *Valence* (boléro) de H. Rouveiolis
- 46JP 31** *Tircis* (Ouverture) de Henri Senée
- 46JP 32** *L'enchanteresse* (ouverture) de F. Ziegler
- 46JP 32bis** *Carmen* (fantaisie) de Georges Bizet
- 46JP 32ter** *Une soirée près du lac* (fantaisie mazurka) de F. Leroux et *Les échos de Marne* de Charles Colin
- 46JP 33** *Le capitole Toulousain* (marche militaire) de Joseph Vaninetti et *Le Vésuve* (marche militaire) de Joseph Vaninetti
- 46JP 34** *Sigurd* (fantaisie) de Reyer
- 46JP 35** *Ouverture de concert* de Jules Massenet
- 46JP 35bis** *La muette de portici* (fantaisie) de D.F.E. Auber
- 46JP 36** *Ouverture de Titus* de Mozart
- 46JP 36bis** *Fête Renaissance* (ballet) de Fernand Andrieu
- 46JP 37** *Scène de féerie* (suite) de Jules Massenet
- 46JP 37bis** *Naiïveté symphonique* de C. Chaulier
- 46JP 38** *Valse de la veuve joyeuse* de Franz Lehar
- 46JP 38bis** *Le comte de Luxembourg* (fantaisie) de Franz Lehar
- 46JP 39** *Rêves sur l'océan* (fantaisie) de E. Marsal
- 46JP 40** *Le Calife de Bagdad* de Boïeldieu et *Ouverture du barbier de Séville*
- 46JP 40bis** *Scènes champêtres* (fantaisie) de L. J. de Schepper
- 46JP 41** *Lakmé* (fantaisie) de Léo Delibes
- 46JP 42** *Cavalleria Rusticana* (fantaisie) de P. Mascagni
- 46JP 43** *Lohengrin* (marche) de Richard Wagner
- 46JP 44** *Violettes impériales* (fantaisie) de Vincent Scotto
- 46JP 45** *Phryné* (fantaisie) de Camille Saint-Saëns

- 46JP 46** *Ouverture de concert* de Adolphe Giraud
- 46JP 46bis** *Les jolies viennoises* (valse) de Ch. M. Ziehrer et *Phryné* (fantaisie) de Camille Saint-Saëns
- 46JP 47** *L'Italienne à Alger* (ouverture) de G. Rossini
- 46JP 48** *Herodiade* (fantaisie) de Jules Massenet
- 46JP 49** *Symphonie inachevée* de Franz Schubert
- 46JP 49bis** *Marche héroïque* de Camille Saint-Saëns et *Carmen* (fantaisie) de Georges Bizet
- 46JP 50** *La Tzigane* (mazurka) de Louis Ganne et *Aïda* (marche) de Giuseppe Verdi
- 46JP 51** *Le pays du sourire* (fantaisie) de Franz Lehar et *Colorado* de J. H. Rys
- 46JP 52** *La Traviata* de Giuseppe Verdi
- 46JP 53** *Le retour à la vie* (valse) de Eugène Chabas
- 46JP 54** *Samson et Dalila* (opéra) de Camille Saint-Saëns
- 46JP 55** *La damnation de Faust* (marche hongroise) de Hector Berlioz
- 46JP 55bis** *Marche lorraine* de Louis Ganne
- 46JP 56** *Suite ballet* de Francis Popy
- 46JP 57** *Néron* (suite) de H. Hirschmann
- 46JP 58** *La veuve joyeuse* (opérette) de Franz Lehar
- 46JP 59** *Hymne du souvenir* de Henri Fernand et *La fée aux roses* (ballet) de Fernand Andrieu
- 46JP 60** *Fantaisie sur l'Africaine* (opéra) de Meyerbeer et *Fantaisie sur Robert le Diable* (opéra) de Meyerbeer
- 46JP 60bis** *Dans les bois* (fantaisie) de Antony Violot
- 46JP 61** *L'estudiantina* (valse) de Émile Waldteufel et *Sourire d'avril* (valse) de M. Depret
- 46JP 62** *Polonaise de concert* de Paul Vidal
- 46JP 63** *Le coq au village* (ouverture) de Louis Boyer et *Ballet égyptien* de A. Luigini
- 46JP 64** *Le Roi l'a dit* (ouverture) de Léo Délibes
- 46JP 65** *Les deux pigeons n°5 Danse hongroise* (ballet) de André Messager

- 46JP 65bis** *Les deux pigeons n°1 Entrée des Tziganes et n°2 Scène et pas des deux pigeons* (ballet) de André Messager
- 46JP 65ter** *Les deux pigeons n°3 Thème et variation et n°4 Divertissement* (ballet) de André Messager
- 46JP 66** *Sur les bords du Nil* (marche militaire) de Camille Saint-Saëns
- 46JP 67** *Symphonie en Ut mineur* de Ludwig van Beethoven
- 46JP 68** *La cité meurtrie* (ouverture) de Albert-Lucien Doyen
- 46JP 69** *Final de la 1ère symphonie* de Charles Gounod
- 46JP 70** *Les deux hommes de cuivre* (polka)
- 46JP 71** *Une nuit à Venise* de Fernand Andrieu
- 46JP 72** *Jean et Jeannette* (polka) de Gabriel Allier
- 46JP 72bis** *Farandole provençale* (fantaisie) de Chaulier et *Sélection sur la Maladetta* de Paul Vidal
- 46JP 73** *La tyrolienne*
- 46JP 74** *Les noces de Jeannette* (fantaisie) de Victor Massé
- 46JP 74bis** *Les dunes de l'océan* (valse) de G. Benoist
- 46JP 75** *Lohengrin* de Richard Wagner et *40^e Fête fédérale de gymnastique* (musique des mouvements d'ensemble) de J. Girardon
- 46JP 76** *Lugdunum* (ouverture) de Gabriel Allier et *Au pays Lorrain* de G. Balay
- 46JP 77** *Les diamants de la couronne* (ouverture) de Auber
- 46JP 78** *O Jésus que ma joie demeure* de Jean-Sébastien Bach
- 46JP 79** *La villageoise* (polka) de Fournole
- 46JP 80** *Le petit duc* (opéra comique) de Charles Lecocq
- 46JP 81** *Patrie* de Georges Bizet et *La marche à l'étoile* de G. Fragerolle
- 46JP 82** *Les deux marquises* (ouverture) de J. Bouchel
- 46JP 82bis** *Scènes alsaciennes* de Jules Massenet
- 46JP 83** *L'enfant prodigue* de Claude Debussy
- 46JP 84** *Ouverture de Zampa* de Herold

- 46JP 85** *Galant marquis* (ballet-gavotte) de M. Legeay et *Deux danses du ballet de Phryné* de Louis Ganne
- 46JP 86** *Cavalerie légère* (ouverture) de Frantz von Suppé
- 46JP 86bis** *Ascanio* (opéra) de Camille Saint-Saëns
- 46JP 87** *Sérénade* de Ch. M. Widor
- 46JP 88** *Fête aux flambeaux* de Gustave Wettge
- 46JP 89** *Faust* (fantaisie) de Charles Gounod
- 46JP 90** *Marche solennelle* de Gabriel Pierné
- 46JP 91** *Werther* de Jules Massenet
- 46JP 92** *Le lac des fées* (ouverture) de Auber
- 46JP 93** *Valse de Miss Helyett* de Audran
- 46JP 94** *Poète et paysan* (ouverture) de Franz von Suppé
- 46JP 95** *La reine des concours* (ouverture) de Victor Buot
- 46JP 96** *Frou-frou* (valse) de Henri Chatau et *Omphale* (fantaisie) de E. Launay
- 46JP 97** *Ké-son* de Pierre Bidegain et *Gloire à l'Anjou* de Ch. Foare
- 46JP 97bis** *Mercedès* (ouverture) de L. A. Dessane
- 46JP 98** *Champagne* (polka) de L. Tourneur
- 46JP 99** *Sérénade hongroise* de Émile Wesly
- 46JP 100** *Les Erinnyes* de Jules Massenet
- 46JP 101** *Jean qui pleure et Jean qui rit* (polka) de H. Labit et *Saint-Cloud* (polka) de E. Etesse
- 46JP 102** *La Sabotière* (mazurka) de Louis Ganne
- 46JP 103** *La chanson des nids* (fantaisie) de Victor Buot
- 46JP 103bis** *Chant sans paroles* de P. Tchaïkovski et *Sérénade* de Franz Schubert
- 46JP 104** *La muette de Portici* (ouverture) de Auber
- 46JP 105** *La grotte de Massabielle* (ouverture) de L. Boyer

- 46JP 106 *La Feria* (suite espagnole) de E. Roux
- 46JP 107 *La Feria* (suite espagnole) de E. Roux
- 46JP 108 *Marche nuptiale du songe d'une nuit d'été* (marche) de Felix Mendelssohn
- 46JP 109 *Mireille* (ouverture) de Charles Gounod
- 46JP 111 *Ruy-Blas* (ouverture) de Felix Mendelssohn
- 46JP 112 *Le pardon de Polërmel* (ouverture) de G. Meyerbeer
- 46JP 113 *La Housarde* (valse) de Louis Ganne
- 46JP 114 *Le chalet* (ouverture) de A. Adam
- 46JP 115 *Les Erinnyes* de Jules Massenet et *Ouverture italienne* de Zerco
- 46JP 116 *Idylle bretonne* de Jules Pillevestre
- 46JP 117 *Hymne du souvenir* de Henri Fernand
- 46JP 118 *Durandal* de Albert-Lucien Doyen et *Cordialité* de Théophile Gilbert
- 46JP 119 *Alsace et Lorraine* de Ben Tayoux
- 46JP 120 *Poppies* de Neil Moret et *Si j'étais roi* de A. Adam
- 46JP 121 *Marche de la garde consulaire à Marengo* de J. Furgeot et *Marche des bonnets à poils* de J. Furgeot
- 46JP 122 *Hymne de l'infanterie de Marine* de Paul Cappé
- 46JP 123 *Ithorots* (marche) de G. Benoist
- 46JP 124 *Pas redoublé sur la célèbre marche Lorraine* de Louis Ganne
- 46JP 125 *Le chant du départ* (marche) de E. Reyer
- 46JP 126 *Quand Madelon* de C. Robert et Gabriel Allier et *Le grenadier de Caucase* de G. Meister
- 46JP 127 *Retour de Liège* (marche) de Émile Van Herck
- 46JP 128 *Les musiciens* de G. Gustin et M. Theze et *Troika* de Jacques Devo
- 46JP 129 *Les noces de Jeannette* de V. Masse et *Fantaisie sur preciosa* de Weber
- 46JP 130 *Souvenirs de Cholet* de Th. Gilbert et *Le cheval léger* (marche) de Gabriel Parès
- 46JP 131 *Coppélia* (polka) de Léo Delibes et *Princesse des Canaries* (opéra) de Ch. Lecocq

- 46JP 132 *Paris Belfort* de Joseph Farigoul
- 46JP 133 *Salut au 85ème* de Fernand Petit
- 46JP 134 *Quand Madelon* de Camille Robert et Gabriel Allier et *Le grenadier de Caucase* de G. Meister
- 46JP 135 *Marche de la légion étrangère* de Quéru et *Le Légionnaire* de M. Bléger
- 46JP 136 *Mascarade* de Paul Lacome
- 46JP 137 *Les deux amis* (polka) de L. Magnan et *Ballet de Don Juan* de Mozart
- 46JP 138 *Alsace Lorraine* de Ben Tayoux
- 46JP 140 *Marche des tirailleurs* de Fr. Menichetti et *Corsica* de Fr. Menichetti
- 46JP 141 *La fille du régiment* de E. Roux
- 46JP 142 *Autrefois* (petite suite) de Henri Fernand
- 46JP 143 *Salut à la France* de M. Bléger et *Au bord de l'océan* de G. Siegrist
- 46JP 144 *Le chant du départ* de F. Ligner
- 46JP 145 *Marche de la 2ème DB* de V. Clowez
- 46JP 146 *Cherbourg* de Paul André et *Défilé du 27ème* de Joseph Farigoul
- 46JP 147 *Défilé des musiques françaises* de A. Carle et *Brave 95e* de Jules Semler-Collery
- 46JP 148 *Ballet antique* de G. Guillement
- 46JP 149 *Brassée de roses* (valse) de William Romsberg et *La légende de Diane* (valse) de St G. D'Estrez
- 46JP 150 *Largo* de Händel et *Le dernier sommeil de la Vierge* de Jules Massenet
- 46JP 151 *Ouverture d'un opéra comique inachevé* de Camille Saint-Saëns
- 46JP 152 *Les dragons de Villars* (opéra) de Aimé Maillard et *Les cloches de Corneville* de Robert Planquette
- 46JP 153 *Miralda* (valse) de Auguste Bosc
- 46JP 154 *Oxygénée* (marche) de Élisée Cusenier et Alfred Bert
- 46JP 154bis *Les rêves du jeune âge* (valse) de A. Baucourt et *Bouquet de mélodies* de M. Bléger

- 46JP 155** *Phoebus* (ouverture) de Fernand Andrieu
- 46JP 156** *Grande fantaisie sur Louise* de G. Charpentier
- 46JP 157** *Fête militaire* (mazurka) de Alexandre Sylvain Petit et *Perle rose* (polka) de Fernand Andrieu
- 46JP 158** *Le voyage en Chine* de F. Basin et *Rabelais* de Louis Ganne
- 46JP 159** *Fiançailles* (valse) de Émile Wesly, *Final de la 16^{me} symphonie* de J. Haydn et *Chante Manon* (valse) de F. Vargues
- 46JP 160** *Défilé de la Garde républicaine* de Gustave Wettge
- 46JP 161** *Fantaisie sur Mireille* de Charles Gounod
- 46JP 162** *Relais sacré* (marche) de Albert-Lucien Doyen
- 46JP 163** *Marche des apprentis-marins* de Joseph Farigoul
- 46JP 164** *Le jeune Henri* (ouverture) de Méhul
- 46JP 165** *Marche lorraine* de Louis Ganne
- 46JP 167** *L'intrépide* de R. Coiteux
- 46JP 168** *Dans l'Alaska* de Alfred Delbecq et *Chrysis* de Fernand Andrieu
- 46JP 169** *Le flambar* de R. Coiteux
- 46JP 170** *Scène guerrière* de Louis Blémant
- 46JP 171** *Fantaisie sur Tannhauser* de Richard Wagner
- 46JP 172** *Tannhauser* de Richard Wagner
- 46JP 173** *La fille du régiment* de Donizetti
- 46JP 174** *Sérénade* de Camille Saint-Saëns et *Les cloches de Corneville* de Robert Planquette
- 46JP 175** *Lohengrin* de Richard Wagner
- 46JP 176** *Marche du couronnement* de Camille Saint-Saëns
- 46JP 176bis** *Top S.H.A.A.* de Devogel
- 46JP 177** *Fantaisie sur Manon* de Jules Massenet
- 46JP 178** *Symphonie brève en fa mineur* de M. A. Soyer et *Fantaisie sur Preciosa* de F. Ligner

- 46JP 179 *Saint-Cyr* de J. Alazard
- 46JP 180 *Chanson de mai* de Edouard Michel et *Frères joyeux* (valse) de Robert Vollstedt
- 46JP 181 *Récit et polonaise* de Von Weber
- 46JP 182 *Marche slave* de Tchaikowsky
- 46JP 183 *Aïda* de Giuseppe Verdi
- 46JP 184 *Chanteurs des bois* (valse) de Ph. Fahrbach
- 46JP 185 *Le beau Danube bleu* (valse) de J. Strauss et *Parade militaire* de Jules Massenet
- 46JP 186 *Les chasseresses (suite de Sylvia)* (ballet) de Léo Delibes
- 46JP 187 *La Dôloise* de Gustave Wettge
- 46JP 188 *Toujours ou jamais* de Émile Waldteufel
- 46JP 189 *La vallée d'Ossau* de G. Benoist
- 46JP 190 *Cortège de Bacchus (suite de Sylvia)* (ballet) de Léo Delibes
- 46JP 191 *Le coq du village* de Louis Boyer
- 46JP 192 *Pierre et Pierrette* (polka) de Gabriel Allier et *Marche triomphale* de Lucien Niverd
- 46JP 193 *Concerto pour petites et grandes clarinettes* de Gustave Wettge
- 46JP 194 *Danse des Plébéiens !* de H. Maquet
- 46JP 194bis *Les Huguenots* de Meyerbeer et *Mosaïque sur Joseph de Méhul* de E. Brepsant
- 46JP 195 *La nuit* (valse) de Olivier Métra et *La vague* (valse) de Olivier Métra
- 46JP 196 *Le jongleur de Notre-Dame* de Jules Massenet et *Les pêcheurs de perles* (fantaisie) de Georges Bizet
- 46JP 197 *Rip Rip* de Robert Planquette
- 46JP 198 *Sélection sur la Walkyrie* de Richard Wagner
- 46JP 200 *Valse frivole* de E. Delmas
- 46JP 201 *Marche hongroise de la damnation de Faust* de Hector Berlioz
- 46JP 202 *Norma* (fantaisie) de Bellini et *Le somnambule* (fantaisie) de Bellini

- 46JP 203 *Le vieux ménétrier* (polka) de Signard et *Polka des clowns* de Gabriel Allier
- 46JP 204 *Olé !...* (valse espagnole) de G. Roche
- 46JP 205 *Rewinn* (fantaisie) de G. Meister
- 46JP 206 *L'attaque du moulin* (fantaisie) de A. Bruneau
- 46JP 207 *Fantaisie-ballet* de A. Flegier
- 46JP 208 *La fête Dieu* (marche) de Victor Gandner
- 46JP 209 *Jeanne Maillotte* (opéra) de J. Reynaud
- 46JP 210 *Ballet égyptien* (ballet) de A. Luigini
- 46JP 210bis *Ballet égyptien* (ballet) de A. Luigini
- 46JP 211 *Solo pour hautbois* de Charles Colin
- 46JP 212 *Sylvia* (ballet) de Léo Délibes
- 46JP 213 *Pantomime* de Paul Lacome
- 46JP 214 *Scaramouche et Colombine* de Paul Lacome et *Pantomime* de Paul Lacome
- 46JP 215 *Juliana* (ouverture) de V. Turine
- 46JP 216 *Thérésen* (valse) par Carle Faust
- 46JP 217 *Les violettes* (valse) de Doering
- 46JP 218 *Scène guerrière* (suite) de Louis Blémant
- 46JP 219 *La Paloma* de Corbin
- 46JP 220 *Don Juan* (fantaisie) de Mozart et *Valse tendre* de E. Pessard
- 46JP 221 *Fantaisie sur Werther* de Jules Massenet
- 46JP 222 *Hyménée* (valse) de Emile Wesly
- 46JP 223 *Gitanilla* de Paul Lacome
- 46JP 224 *Chant d'ivresse* (valse) de Francis Popy
- 46JP 225 *Fantaisie sur Elizire* de Amore Donizetti et *Fantaisie sur le Barbier de Séville* de Rossini
- 46JP 226 *Les anches rebelles* de Jules Pillevestre et *La troupe jolicoeur* (comédie musicale) de Arthur Coquard

- 46JP 227 *La Basoche* (fantaisie) de André Messager
- 46JP 228 *Dans le calme* (suite) de Louis Blémant
- 46JP 229 *Plaisirs d'été* de Fernand Andrieu
- 46JP 230 *Polka des nègres* de Albert Graud et *Les deux commères* (polka) de H. Labit
- 46JP 231 *Marche solennelle* de E. Lointier
- 46JP 232 *Marche indienne* de Adolphe Sellenick, *Marche du sacre du Prophète* de G. Meyerbeer et *La Mattchiche* (marche) de Ch. Borel-Clerc
- 46JP 233 *Mazurka caprice* de A. Magnani
- 46JP 234 *Marche funèbre* de Frédéric Chopin
- 46JP 235 *Ouverture du Barbier de Séville* de Rossini
- 46JP 236 *Le roi d'Ys* (ouverture) de E. Lalo
- 46JP 237 *Scènes pittoresques* de Jules Massenet
- 46JP 238 *Ouverture de Coriolan* de Ludwig van Beethoven
- 46JP 239 *Egmont* (ouverture) de Ludwig van Beethoven
- 46JP 240 *Bacchanale de Samson et Dalila* de Camille Saint-Saëns
- 46JP 241 *La parade des soldats de bois* de Léon Jessel et *Les Goyescas* de Enrique Granados
- 46JP 242 *Danses hongroises* de J. Brahms
- 46JP 243 *Impressions d'Italie* de G. Charpentier
- 46JP 244 *Scènes bohémiennes* de Georges Bizet et *La fin d'un siècle* (fantaisie) de H. Borrel
- 46JP 245 *Impressions d'Italie* de G. Charpentier
- 46JP 245bis *Impressions d'Italie* de G. Charpentier
- 46JP 246 *Ballet de Faust* de Charles Gounod
- 46JP 247 *Ballet d'Isoline* de André Messager
- 46JP 248 *1900 ! Joyeuse époque* (fantaisie) de Laurent Delbecq
- 46JP 249 *Tarass-Boulba* de Alexandre Georges

- 46JP 250 *Marche solennelle* de Jacques Parès
- 46JP 251 *Iphigénie en aulide* (ouverture) de Ch. W. von Glück
- 46JP 252 *Rêves de printemps* (suite de valse) de Johann Strauss et *La Belle au bois dormant* (valse) de Tchaïkovski
- 46JP 253 *Légende de la forêt* (valse) de Johann Strauss
- 46JP 254 *Sur un marché persan* de Albert W. Ketelbey
- 46JP 255 *Porgy and Bess* de Georges Gerschwin
- 46JP 256 *Travelling through USA* (fantaisie jazz) de John Darling
- 46JP 257 *Casse-noisette* (ballet) de Tchaïkovski
- 46JP 258 *Watermuziek* (suite) de Georg Fr. Handel et *Concertino* de C. M. Weber
- 46JP 259 *Phèdre* (ouverture) de Jules Massenet
- 46JP 260 *Valse de l'empereur* de Johann Strauss
- 46JP 262 *Marche-cortège* de Jules Semler-Collery
- 46JP 263 *Empire State Building* (ouverture jazz) de John Darling
- 46JP 264 *Légende d'Ingelheim* de Robert Clérisse
- 46JP 265 *La Joconde* (ballet) de A. Ponchielli
- 46JP 267 *L'amour sorcier* de M. de Falla
- 46JP 269 *Véronique* de André Messager
- 46JP 270 *In the mood* de Joë Garland
- 46JP 271 *Symphonie inachevée en Si mineur* de Franz Schubert
- 46JP 272 *76 trombones* de Meredith Willson et *James session story* de John Darling
- 46JP 273 *Valse de Faust* de Charles Gounod
- 46JP 274 *Rosamunde* (ouverture) de Franz Schubert
- 46JP 275 *Pavane pour une infante défunte* de Maurice Ravel et *Dans les steppes de l'Asie Centrale* de Alexandre Borodine
- 46JP 276 *Danses norvégiennes* de Edvard Grieg
- 46JP 277 *La vie d'artiste* (valse) de Johann Strauss

- 46JP 278 *L'arlésienne (1ère suite)* de Georges Bizet
- 46JP 279 *L'arlésienne (2ème suite)* de Georges Bizet
- 46JP 279bis *L'arlésienne* de Georges Bizet
- 46JP 280 *Marche militaire n°1* de Franz Schubert
- 46JP 281 *Aimons buvons chantons* de Johann Strauss
- 46JP 282 *Menuet favori* de Mozart
- 46JP 283 *Chanson de printemps* de Felix Mendelssohn
- 46JP 284 *Dixieland Balthazar* de James Cower
- 46JP 286 *Nabucodonosor* de Giuseppe Verdi
- 46JP 287 *Judex* de Charles Gounod
- 46JP 288 *Peer-Gynt* de Edvard Grieg
- 46JP 290 *La corne d'or* de Frédéric Chopin
- 46JP 291 *Marche funèbre* de Felix Mendelssohn
- 46JP 292 *Adagio de la sonate pathétique* de Ludwig van Beethoven
- 46JP 294 *Prélude du déluge* de Camille Saint-Saëns
- 46JP 295 *Entr'acte de la colombe* de Charles Gounod
- 46JP 296 *La fête des anges* de P. N. Labole et *Andante religieux* de E. Marsal
- 46JP 297 *Le sanctuaire* de J. B. Maillochaud
- 46JP 298 *Le rameau d'or* de Tilliard et *Le myosotis* de Tilliard
- 46JP 299 *La voix des cloches* de A. Luigini
- 46JP 300 *Andante religioso* de H. Klosé
- 46JP 301 *La colombe* de Charles Gounod
- 46JP 302 *Chant du soir* de J. Furgeot
- 46JP 303 *Sérénade de Gillotin* de G. Goublier
- 46JP 304 *Chant du soir* de Robert Schumann

- 46JP 305 *Prélude de Lohengrin* de Richard Wagner
- 46JP 306 *Carnaval parisien* de Popy
- 46JP 307 *Menuet princesse* de Fernand Andrieu et *Étoile-Palace* (marche) de William Romsberg
- 46JP 308 *Marche turque* de Mozart
- 46JP 309 *Souvenir du pré au clerc* de Th. De Lajarte et *Prière de Moïse* de Th. De Lajarte
- 46JP 311 *Souvenir de Cholet* de Théophile Gilbert
- 46JP 312 *Arrouah Sidi* de A. Valsien et *L'amateur explorateur* de Gelas et Christiné
- 46JP 313 *Gitana* (danse espagnole) de Fernand Andrieu et *Sphinx* de Francis Popy
- 46JP 314 *Régina* (fantaisie) de F. Ziegler
- 46JP 315 *Marche Louis XV* de Marius Millot et *Sainte-Agathe* de O. Filsfils
- 46JP 316 *La plainte du clocher* de Guillaume Balay
- 46JP 317 *Primero toréro* de Robert Martin et *Toros y sol* de A. Urmeneta
- 46JP 318 *Viva el toréro* de Francis Popy et *Marche cosaque* de Gabriel Parès
- 46JP 319 *Colonel Bogey* de Kenneth J. Alford, *Blaze Away* de Holzmann et *Sons of the brave* de T. Bidgood
- 46JP 320 *Colonel Bogey* de Kenneth J. Alford
- 46JP 321 *The great festival* (marche américaine) de R. Coiteux et *Wien bleibt wien* de J. Schrammel
- 46JP 322 *Granada* de A. Lara et *Tango* de Isaac Albeniz
- 46JP 323 *Marche de Radetzky* de Johann Strauss
- 46JP 324 *Le jour le plus long* de Paul Anka et *C'est pour toi Lisette* de Ph. Dronchat
- 46JP 325 *Tiger Rag* de N. La Rocca
- 46JP 326 *Menuet de Manon* de Jules Massenet
- 46JP 327 *Marche des cadets de Gascogne* de Furgeot et *La Magyar* de Gabriel Allier
- 46JP 328 *Célèbre Gavotte* de Lully et *Souvenir de Turin* de Fernand Andrieu
- 46JP 329 *Le tout Paris* de Alexandre Loger

- 46JP 330 *Marche tricolore* de Francis Popy
- 46JP 331 *Allons-y gaiement* de E. Poupin
- 46JP 332 *Le rêve passe* de Ch. Helmer et G. Krier
- 46JP 333 *Loin du bal* de E. Gillet et *Monte Cristo* de Istvan Kotlar
- 46JP 334 *Olé* (valse espagnole) de Edmond Avon
- 46JP 335 *T'en souviens-tu !* (valse) de V. Turine
- 46JP 336 *Toi et moi* (fantaisie) de A. Bruniau et *Vagues du Danube* de J. Ivanovici
- 46JP 337 *Tout Madrid* (valse) de Alexandre Loger
- 46JP 338 *Il bacio* (valse) de J. Gouirand
- 46JP 339 *Polka des hussard* d'Anthony Bernier
- 46JP 340 *Smarteuse* (polka) de Francis Popy et *Nuit d'amour* de Marc Delmas
- 46JP 341 *Huberte* (gavotte) de Fernand Andrieu
- 46JP 342 *Ô bellos mountagnos* de Alexandre S. Petit
- 46JP 343 *Gavotte Jeannette* de A. Rulland
- 46JP 344 *Vieux camarades* de C. Teike et *Tiroler Holzhacker Buab'n* de J. F. Wagner
- 46JP 345 *Polka espagnole* de Victor Gentil
- 46JP 346 *Violette russe* (polka) de H. Tellyam
- 46JP 347 *Vert gazon* (mazurka) de Charles Foare
- 46JP 348 *La plébéienne* de Blancheteau
- 46JP 349 *La tourterelle* (polka) de E. Marsal et *Marche funèbre de Jeanne d'Arc* de Charles Gounod
- 46JP 350 *Après la guerre* (polka) de E. Marie
- 46JP 351 *Les roitelets* (polka) de J. Meyer
- 46JP 352 *Poisson d'avril* (polka) de Gabriel Allier
- 46JP 353 *Gavotte des baisers* de Francis Popy et *Sifflez Pierrette* de Francis Popy
- 46JP 354 *Merles et pinsons* (polka) de J. Reynaud

- 46JP 355 *Rêve d'automne* (polka) de E. Sciupi
- 46JP 356 *Adrienne* (polka) de A. Hury
- 46JP 357 *Bagatelle* (polka) de G. Wittmann et *Polka des rieuses* de Ph. Fahrbach
- 46JP 358 *L'enclume* (polka) de A. Parlow
- 46JP 359 *Si tu veux Marguerite* (polka) de A. Valsien et *En avant les p'tits gars* de L. J. Archambaud
- 46JP 360 *Gentil babil* (polka) de Suzanne
- 46JP 361 *Gracieuse* (polka) de E. Koch
- 46JP 362 *Marche de nuit* de Francis Popy
- 46JP 363 *Sons of the brave* de Bidgood
- 46JP 364 *Les gaspilleuses* de Michel Bleger et *Le moulin de la caille* de Blancheteau
- 46JP 365 *La rieuse* de V. Buot
- 46JP 366 *Garden party* (polka) de Gabriel Allier
- 46JP 367 *Ké-son* de E. Reyer
- 46JP 368 *Marche russe* de Rouveiolis
- 46JP 369 *Pour le drapeau* de Georges Krier
- 46JP 369bis *Cyrano* de Gabriel Allier
- 46JP 370 *Le Mont St Michel* de A. Giraud
- 46JP 371 *Marche funèbre* de H. Klosé
- 46JP 372 *Caravane hindou* de Francis Popy et *Conte d'autrefois* de Francis Popy
- 46JP 373 *Boccace* de F. de Suppé
- 46JP 374 *Pâques fleuries* de P. N. Labole et *Jérusalem* (marche) de Van Berghe
- 46JP 375 *Tip top* de Gabriel Allier
- 46JP 376 *Fier chasseur* de Frédéric Sali
- 46JP 377 *Marche saharienne* de Raoul Benoit
- 46JP 378 *Le cimbre* de Signard

- 46JP 379 *Marche des bleus* de A. Metzner
- 46JP 380 *Marche bretonne* de E. Fritsch et *Marche cosaque* de Th. Rottier
- 46JP 381 *Souvenir de Paris* (pas redoublé) de Joseph Lorant et *Le Toulousain* (pas redoublé) de R. Laporte
- 46JP 382 *La fête du 22 novembre* de Michel Bléger
- 46JP 383 *Le parisien* de Gabriel Allier
- 46JP 384 *Les noces d'argent* (marche) de F. Leroux et *Jemmapes* de Ryembault
- 46JP 385 *Apollon* (pas redoublé) de P. N. Labole et *Vin d'Anjou* (pas redoublé) de E. Favre-Danne
- 46JP 386 *Aux soldats morts pour la France* de A. Cherion
- 46JP 387 *La sirène* (marche) de Gabriel Allier et *Paris-Bruxelles* (marche) de V. Turine
- 46JP 388 *En terrain varié* (marche) de O. Benoist
- 46JP 389 *Marche des dollars* de Gabriel Allier
- 46JP 390 *Retraite de Crimée* de Léon Magnier
- 46JP 391 *Valeur et discipline* (pas redoublé) de H. Houziaux
- 46JP 392 *Moscou* (pas redoublé) de Gabriel Allier et *Les cadets d'Autriche* (marche militaire) de Gabriel Parès
- 46JP 393 *La viennoise* (pas redoublé) de G. Meister
- 46JP 394 *Mézières* (marche) de Jean Copet
- 46JP 395 *Sur le Rhin* (pas redoublé) de E. Bourbié
- 46JP 396 *La Robertsau* de Adolphe Sellenick
- 46JP 397 *Si l'on s'aime* (marche) de Gabriel Allier et *A ! Signorina* (marche napolitaine) de Francis Popy
- 46JP 398 *Malesherbes* (allegro militaire) de Ch. Gourdin
- 46JP 399 *D'Artagnan* (marche) de Gabriel Allier et *La jolie boiteuse* (pas redoublé) de Berniaux
- 46JP 400 *Marche des petits français* de J. Furgeot et *Ranavalo* (marche malgache) de Joseph Farigoul
- 46JP 401 *Lille en liesse* (marche) de G. Gadenne

- 46JP 402** *Marche des gavroches* de Gabriel Allier et *Marche des artistes* de A. Bosc
- 46JP 403** *De Paris à Budapest* (pas redoublé) de F. July et *Surcouf* (pas redoublé) de F. July
- 46JP 404** *Ronde parisienne* (pas redoublé) de Alex. Loger
- 46JP 405** *Joyeux poilus* (marche) de Gabriel Allier
- 46JP 406** *Marche des petits soldats* et *Marche des Hommes sans peur* de F. Romain
- 46JP 407** *Notre-Dame des Dunes* (marche) de F. Ziegler et *La semouze* (marche) de E. Marie
- 46JP 409** *L'éclaireur* (pas redoublé) de Gustave Wettge
- 46JP 410** *Le fringant* (pas redoublé) de Gabriel Parès
- 46JP 411** *Le loustic* de Gustave Logeart et *Mon biniou* de Émile Durand
- 46JP 412** *L'étincelle* (polka) de O. Metra et *Les caquets* (polka) de L. Pivet
- 46JP 414** *Salut à Milan* (pas redoublé) de Fernand Andrieu et *Caroline ! Caroline !* (marche populaire) de Vincent Scotto
- 46JP 415** *Le Lillois* (pas redoublé) de F. Leroux
- 46JP 416** *Aramis* (pas redoublé) de Reynaud
- 46JP 417** *Le Kremlin* (pas redoublé) de Lucien Collin et *Le Nivernais* (pas redoublé) de F. Gillard
- 46JP 418** *En liesse* (pas redoublé) de V. Turine et *Le Flamand* (pas redoublé) de Desailly
- 46JP 419** *L'entente cordiale* (pas redoublé) de Gabriel Allier et *Vel d'Hiv* (pas redoublé) de H. Maquet
- 46JP 421** *Le franc comtois* (pas redoublé) de Provent
- 46JP 422** *Souvenir du camp de Biard* (pas redoublé) de R. Goueytes et *Marche des sultanes* de Gabriel Allier
- 46JP 423** *L'entente cordiale* (pas redoublé) de Gabriel Allier, *Marche parisienne* (pas redoublé) de Louis Ganne et *Marche des joyeux viveurs* de Ed. Lanqueteau
- 46JP 424** *Marche parisienne* (pas redoublé) de L. Ganne et *Marche des joyeux viveurs*
- 46JP 424bis** *Saint Romain* (pas redoublé) de V. Laisney et *Amiens* (marche) de Fernand Andrieu
- 46JP 425** *Toujours du cœur* (pas redoublé) de Marcel Angot et *Marche des petits soldats* (pas redoublé) de Armand Tournel

- 46JP 426 *Pouillac-marche* de J. Furgeot et *Chandon-marche* de V. Turine
- 46JP 427 *Salut au Président* (pas redoublé) de J. M. Champel et *Cluses-Festival* de F. Hugonnot
- 46JP 428 *Suresne 1904* de Gabriel Bénard
- 46JP 430 *Ma petite Bretonne* (polka marche) de D. Berniaux et *Par quatre !* de Ernest Mignon
- 46JP 431 *Salut lointain* (pas redoublé) de Auguste Doring
- 46JP 432 *Le Florentin* (pas redoublé) de Gabriel Allier et *Flottez, bannières !* (pas redoublé) de A. Arnoux
- 46JP 433 *Le petit Poucet* (pas redoublé) de Gabriel Allier et *Les moineaux* (polka marche) de Gabriel Allier
- 46JP 434 *Les cadets* (marche militaire) de John Philip Sousa et *Washington Post* (marche militaire) de John Philip Sousa
- 46JP 435 *Le formidable* (pas redoublé) de P. N. Labole
- 46JP 436 *Marche des cadets de Gascogne* de Furgeot et *Jacob* (marche) de V. Turine
- 46JP 437 *L'église du village* (marche) de J. Hermier et *Concorde* (marche) de Mougeot
- 46JP 438 *Les cadets de Russie* (pas redoublé) de Adolphe Sellenick et *Marche des sociétés de gymnastique* de Félix Chaudoir
- 46JP 439 *Mon beau pays d'Alsace* (pas redoublé) de Adolphe Sellenick, *Condé* (pas redoublé) de Gustave Wettge et *Aux basses la gloire* (pas redoublé) de Adriet
- 46JP 441 *Le fringant* (pas redoublé) de Adolphe Sellenick et *Jacob* (marche) de V. Turine
- 46JP 442 *Le héros* (pas redoublé) de Marius Suzanne
- 46JP 443 *Le joyeux trompette* (pas redoublé) de Gabriel Allier
- 46JP 444 *Défilé avec tambours et clairons* de Gustave Wettge
- 46JP 445 *Le Marsouin* (pas redoublé) de Ch. Sibillot et *Le clairon* (pas redoublé) de H. Rouveiolis
- 46JP 446 *En fanfare* de J. Reybert
- 46JP 447 *Marche triomphale des sports* de Léon Martin et *Michel Strogoff* (pas redoublé) de Marius Millot
- 46JP 448 *Le brisquard* de Marius Millot et *Le Maréchal de la Victoire* de A. Charbonnier

- 46JP 449** *Gladiateur* (pas redoublé) de G. Wittmann
- 46JP 450** *Baïonnette au canon* (marche) de H. Houziaux et *La St Cyrienne* (marche) de H. Houziaux
- 46JP 451** *Lagny-sur-Marne* (pas redoublé) de A. Parigot et *Louis XIV* (pas redoublé) de Marius Millot
- 46JP 452** *Marche du 32^e* de E. Gaudon, *Mes adieux au 63^e* (pas redoublé) de Binot et *Les allobroges* (pas redoublé) de A. Porot
- 46JP 453** *Fière allure* (marche) de Edouard Michel et *Salut aux clairons* (pas redoublé) de E. Laborde
- 46JP 454** *Vaillant chasseur* (pas redoublé) de Furgeot
- 46JP 455** *Le 2^e chasseur en campagne* (pas redoublé) de C. Mougeot
- 46JP 456** *Del Remo* de A. Moncelle
- 46JP 457** *Gazouillement de printemps* de Christian Sinding
- 46JP 458** *The big day* de Red Blowing et *Rosamunde* de Franz Schubert
- 46JP 460** *Invitation à la valse* de C. M. von Weber
- 46JP 461** *Adagio* de Marcello et *The Ambassador* de Ton Kotter
- 46JP 462** *Lassus trombone* de Henry Fillmore
- 46JP 463** *Trompet voluntary* de H. Purcell
- 46JP 464** *Symphonie n°2* de Borodine
- 46JP 465** *Ramuntcho* de Gabriel Pierné
- 46JP 466** *Variety magazine* de John Darling
- 46JP 467** *Les yeux noirs* de François Menichetti et *Tempête sur les anches* de Robert Martin
- 46JP 468** *Coppélia* de Léo Delibes et *A fifth of Beethoven* de Walter Murphy
- 46JP 469** *Intermède variété* de Gilles Senon
- 46JP 470** *Moutsy* (valse) de A. Moncelle
- 46JP 471** *Marche funèbre* de Diabelli et *Marche des Mousquetaires du Roy* de Lulli
- 46JP 472** *Les Montagnards* de Th. Jetten

- 46JP 473** *Dixieland Balthazar* (marche américaine) de James Cower
- 46JP 474** *Les africains* de F. Boyer et *Show-March* de Firmin Wantier
- 46JP 476** *Mémorial* de L. Delbecq
- 46JP 477** *Marche des mousses* de Joseph Farigoul
- 46JP 478** *Le chant des partisans* de Anna Marly
- 46JP 479** *Corélia* de James Cower
- 46JP 480** *Gossauer March* de Oscar Tschuor
- 46JP 481** *Gruss von Hausen* de Oscar Tschuor
- 46JP 482** *Albula* de Oscar Tschuor
- 46JP 483** *La Marseillaise*
- 46JP 484** *Messidor* de A. Gironce
- 46JP 485** *Marche de l'Harmonie Choletaise, Marche du 77^e, Marche de la 19^e D. I., Chants, Le défilé de la Cipale, La Marraine du Régiment, Marche de la 103^e Demi-Brigade, Résistance, Marche de la 6^e R.T.M.* de Henri Charleux
- 46JP 486** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 9 à 39
- 46JP 487** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 40 à 60
- 46JP 488** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 61 à 89
- 46JP 489** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 90 à 137
- 46JP 490** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 140 à 189
- 46JP 491** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 191 à 232
- 46JP 492** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 233 à 259
- 46JP 493** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 260 à 285
- 46JP 494** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 286 à 368
- 46JP 495** Conducteurs, pour chef d'orchestre, des partitions cotées en 46JP 372 à 479
- 46JP 496** Conducteurs, pour chef d'orchestre, sans partition de A à F (classement par titres)
- 46JP 497** Conducteurs, pour chef d'orchestre, sans partition de G à La (classement par titres)
- 46JP 498** Conducteurs, pour chef d'orchestre, sans partition de Le à N (classement par titres)

- 46JP 499** Conducteurs, pour chef d'orchestre, sans partition de O à Z (classement par titres)
- 46JP 500** Recueils de conducteurs pour chef d'orchestre
- 46JP 501** Recueils de partitions : Le Ribemontois, La Lyre militaire, Échos des Vosges, Les Joyeux Alsaciens, Danses favorites, Premier recueil de quatuors, Les refrains d'hier, Les succès français, International succès, Les belles années, Bal des couples, Le Petit Classique
- 46JP 502** Partitions des hymnes nationaux anglais, polonais, roumain, belge, italien, américain et soviétique
- 46JP 503** Partitions des hymnes nationaux espagnol, slovène et GEI
- 46JP 504** Partitions des " 40 morceaux " (La Bamba, Primero Torero, Midnight, Marche de Radetzky, Plaza mayor, Blue tango, On the way..., Champs-Élysées, La chasse, The typewriter, My first chorus, Mexican trumpets, Rêves de printemps, Dixieland Balthazar, Marching blues, The wonderfull rockmachine, Tritsch-Tratsch polka, L'horloge syncopée, Tico-Tico, Harlem nocturne, Farandole, Gens du pays, Lawrence d'Arabie, Free time, Griserie, Great themes from Great Italian movies, Notes en rag, Strarmania, Michel Legrand in concert, Jazzy, John Williams Evening at pops, Fantasy on a sea chantey, Déclaration ballade and finale, Les Demoiselles de Rochefort, Danse avec les loups, Danse slave n°8, Ouverture de Carmen, Clog shoe dance, Glenn beats the battle of Jerichos) : couvertures originales
- 46JP 505** Partitions des " 40 morceaux " : flûtes
- 46JP 506** Partitions des " 40 morceaux " : saxos
- 46JP 507** Partitions des " 40 morceaux " : clarinettes
- 46JP 508** Partitions des " 40 morceaux " : trombones
- 46JP 509** Partitions des " 40 morceaux " : trompettes
- 46JP 510** Partitions des " 40 morceaux " : basses
- 46JP 511** Partitions des " 40 morceaux " : cors
- 46JP 512** Partitions des " 40 morceaux " : percussions
- 46JP 513** Partitions et conducteur de *Delta Mars* de A. C. van Leeuwen
- 46JP 514** Partitions et conducteur de *Arosa Mars* de Oscar Tschuor
- 46JP 515** Partitions et conducteur de *The Traditionals* de Koos Mark
- 46JP 516** Partitions et conducteur de *Marche de Paris* de Robert Allmend
- 46JP 517** Partitions et conducteur de *Curitiba* de M. Philibert

- 46JP 518** Partitions *Le Pont d'Avignon* de P. Evette
- 46JP 519** Grandes partitions pour pianos de A à B (classement par compositeurs)
- 46JP 520** Grandes partitions pour pianos de C à G (classement par compositeurs)
- 46JP 521** Grandes partitions pour pianos de H à L (classement par compositeurs)
- 46JP 522** Grandes partitions pour pianos de M à R (classement par compositeurs)
- 46JP 523** Grandes partitions pour pianos de S à Z (classement par compositeurs)
- 46JP 524** Grandes partitions de prières et chants religieux pour pianos et orgues (classement par compositeurs)
- 46JP 525** 1 livre de partitions reliées *Airs d'opéra*
- 46JP 526** 2 livres de partitions reliées *Musiques pour piano*
- 46JP 527** Livre de partitions reliées *Sonaten für pianoforte* de Mozart et *Lieder ohne worte für das pianoforte* de Felix Mendelssohn
- 46JP 528** 4 livres de partitions reliées Supplément de la revue *Musica* de 1904 à 1907
- 46JP 529** Méthodes et morceaux de chants : *Méthode de chant théorique et pratique en 3 parties* par Mathilde Marchesi (1887), *L'agilité de la voix exercices préparatoires et progressifs de vocalisation en douze leçons* par Saint-Yves-Bax, *Morceaux de chant, École de chant* par Gemma Bellincioni, *Répertoire moderne de vocalises-études* par A. L. Hettich, *Répertoire classique du chant français* par F. A. Gevaert, *Metodo Pratico di Canto Italiano* par Vaccaj
- 46JP 530** Méthodes pour instruments de musique : *Études pour le piano* par Henri Bertini Jeune, *Exercices pratiques pour les doigts* par Carl Czerny, *Études pour piano* par J. B. Cramer, *Méthode d'orgue harmonium* par F. Wachs, *Petite méthode de flûte* par E. Roy, *Méthode complète de flûte* par Taffanel et Gaubert
- 46JP 531** Méthodes pour instruments de musique : *Méthodes individuelles pour tous les instruments de cuivre* par Ernest Van de Velde, *Méthode de clarinette* par H. Klosé, *Méthode progressive et complète pour l'étude de la clarinette du début à la virtuosité* par Eugène Gay, *Méthode de clarinette* par Gabriel Parès, *Célèbre méthode complète de trompette, cornet à piston et saxhorn* par Jean-Baptiste Arban, *Méthode complète pour tous les saxhorns en clé de fa et le trombone à pistons* par P. Clodomir, *Exercices journaliers pour cor à pistons* par F. Bremond
- 46JP 532** Méthodes pour instruments de musique : *Méthode de basse ou saxhorn-basse* par Gabriel Parès, *Gammes et exercices journaliers pour barython ou saxhorn-barithon* par Gabriel Parès, *Méthode de basson* par Gabriel Parès, *Méthode de contrebasse ou saxhorn-contrebasse* par Gabriel Parès, *Méthode du trombone à coulisse, Nouvelle méthode de saxophone-alto élémentaire et pratique* par D. Hergoux, *Méthode élémentaire de trompette à pistons, Méthode d'ensemble pour*

instruments à vent par J. B. Steiger, *Recueil d'épreuves instrumentales* par Pierre Ducouso, *Recueil de morceaux imposés aux examens des fédérations musicales violon, flûte et anches*

- 46JP 533** Méthodes de solfège : *Solfège des solfèges* de A. Danhauser et L. Lemoine, *Cours de solfège par une réunion de professeurs*, *ABC musical dédié aux mères de famille ou solfège composé tout exprès pour sa petite fille (1889)* par A. Panseron, *Études d'ensemble sur les gammes arpèges et articulations* par Georges Corroyez, *Théorie de la musique* par A. Danhauser, *Pour l'étude du solfège* par J. R. Groussain
- 46JP 534** *Encyclopédie par l'image La Musique, 1959* par Paule Druilhe
- 46JP 535** *Journal de l'Université des annales, 1^{er} mars 1917* (articles : *A l'ombre du clocher de Milly : Lamartine intime* par Louis Barthou ; *L'alcoolisme* par Jules Courmont ; *Poésie et musique d'Orient* par Lucie Delarue-Mardrus)
- 46JP 536** Conducteurs grands formats : *Symphonie brève* de Maurice Faillenot, *Ouverture aux Bacchanales* de Philippe Dulat
- 46JP 537** *Les chefs-d'œuvre des grands maîtres. Cette collection d'admirables estampes met à la portée de tous, pour le décor de la maison, les plus beaux tableaux du monde, 1903*

Revue de presse
de 1862 à 1980

IP : L'Intérêt Public
IC : L'Intérêt Choletais

DIMANCHE 9 NOVEMBRE 1862.

L'INTE

DE L

Agriculture, Commerce, Industrie,

ANNONCES :	{ JUDICIAIRES, 45 CENTIMES LA LIGNE DIVERSES, 25 ID. RÉCLAMES, 50 ID.	S'adresser, jou L'abon
------------	---	------------------------------

La publication légale des actes de société

CHOLET.

Mardi dernier, le Tribunal civil de Cholet a fait sa rentrée avec une solennité inaccoutumée. Les cuivres de la Société Philharmonique, dirigés par M. Dardennes, ont assisté à la messe du Saint-Esprit, où ils ont exécuté, avec un ensemble parfait, quelques morceaux choisis. On a remarqué avec satisfaction l'heureuse adjonction de plusieurs clarinettes dont les sons se mariaient agréablement à ceux des autres instrumens. M. Dardennes a eu là une excellente idée, et nous saisissons cette occasion pour adresser à ce véritable artiste les félicitations qu'il mérite si bien; car, on le sait, la réorganisation de la société des cuivres est de date récente, et ses progrès ont dépassé toutes les prévisions.

MM. les membres du Tribunal ont exprimé la satisfaction que leur a causée la délicate attention des virtuoses.

On nous apprend et nous sommes heureux d'an-

L'Intérêt Public, 9 novembre 1862

CHOLET.

La musique des sapeurs-pompiers de Cholet, dirigée par M. Dardennes, a remporté deux brillants succès au grand festival qui vient d'avoir lieu à Angers (fanfares) : un premier prix au concours de lecture à vue, et un deuxième prix au concours d'exécution. Ces récompenses font le plus grand honneur à ceux qui les ont obtenues.

Mardi, à midi, les pompiers, en armes, se sont rendus à la gare, où devaient arriver les victorieux virtuoses, qui ont été accueillis avec des marques de la plus vive sympathie. Le capitaine Vauquelin leur a adressé quelques paroles bien senties et leur a lu une lettre de félicitation de M. le Maire.

Le soir, la compagnie de pompiers a offert un punch aux musiciens.

IP, 25 avril 1869

CHOLET.

La Fête nationale du 15 août, favorisée par un beau temps, a été très-animée à Cholet.

A midi, les autorités civiles et militaires, le conseil municipal, les fonctionnaires publics, les légionnaires, les médaillés et des notables, escortés par les pompiers, la gendarmerie et la troupe de ligne, se sont rendus à l'église Notre-Dame, pour assister au *Te Deum*.

La foule encombrait l'église et ses abords, et la musique des pompiers, fière d'avoir à sa tête la splendide bannière, offerte par M. le comte de Las Cases, et qui venait de lui être remise par notre honorable Sous-Préfet, a fait entendre ses meilleurs morceaux d'harmonie.

De deux à cinq heures, sur la place Travot, les prix de course en sac, ceux du jeu Russe, et du mât de cocagne ont vivement réjoui la population et ont été vaillamment disputés.

Le soir, à neuf heures un brillant feu d'artifice, composé de pièces très-variées, a été tiré, sur la place Travot. La population après y avoir assisté en foule, a parcouru les rues pour visiter les illuminations.

IP, 22 août 1869

CHOLET.

MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS DE CHOLET.

PROGRAMME DES MORCEAUX DE MUSIQUE
qui seront exécutés, le Dimanche 21 avril 1872, au
Jardin du Mail, à 3 heures et demie du soir.

- 1^o *Le Gange*, pas redoublé. (AMOUR DE DIEU.)
- 2^o *La Roca*, ouverture. (ZIEGLER.)
- 3^o *L'Hirondelle*, polka. (E. MARIE.)
- 4^o *L'Étincelante*, marche. (ZIEGLER.)
- 5^o *La Couronne d'immortelles*. (BLANCHETEAU.)
- 6^o *L'œil crevé*, quadrille. (STRAUSS.)

On nous adresse les lignes ci-après :
Monsieur le Rédacteur,

J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'insertion suivante, relative à l'organisation, en société, de la musique de notre ville.

MUSIQUE DES SAPEURS-POMPIERS DE CHOLET.

La compagnie de musique des sapeurs-pompiers, autorisée à s'ériger en société de *membres exécutants* et *membres honoraires*, se compose d'un président, un vice-président, un chef, un sous-chef, un secrétaire-trésorier, un bibliothécaire, d'une commission formée de cinq membres, et d'un nombre indéterminé de musiciens et de membres honoraires.

Le président assistera à la reddition des comptes à la fin de chaque année.

Tous les membres exécutants et non-exécutants verseront une cotisation dont le minimum est fixé à 5 fr.

La musique s'engage à se faire entendre au moins une fois par mois, pendant la saison d'été.

Cette nouvelle organisation commencera à partir du 1^{er} janvier 1872.

MM. Charles Vanquelin, Henri Bénard et Bontemps aîné ont été provisoirement désignés pour recueillir les souscriptions dont le montant sera perçu ultérieurement au domicile des adhérents.

Ces messieurs, ainsi que M. Dardennes, font appel à la bonne volonté de leurs concitoyens.

Le zèle de nos jeunes musiciens a, jusqu'ici, été à leur charge; en venant un peu à leur aide, nous montrerons que nous sommes reconnaissants pour le plaisir qu'ils nous procurent.

On souscrit par adhésion verbale ou par lettre à l'adresse des commissaires ci-dessus désignés ou à celle de M. Dardennes.

Cholet, le 17 avril 1872.

A. DARDENNES,
Chef de musique.

Conseil général de Maine-et-Loire.

EXTRAITS DU COMPTE - RENDU SOMMAIRE.

Présidence de M. le comte DE CIVRAC.

Séance du 11 avril 1872.

M. Max Richard, de la deuxième commission, examine dans quelle proportion la ville de Cholet et le département doivent concourir à la dépense d'une grille qui est destinée à clore à la fois le tribunal et un jardin public; il propose une répartition par moitié.

M. Camille Richard demande au contraire que 2/5 soient à la charge de la ville et 3/5 à celle du département.

Cette proportion correspond à celle d'un terrain communal et de l'édifice départemental qu'il s'agit de clore.

M. le préfet appuie la proposition de M. Camille Richard.

M. Guibourg défend celle de la commission.

Le Conseil adopte la proposition de M. Camille Richard.

M. Parage, au nom de la quatrième commission, fait connaître les mesures prises par M. le préfet pour assurer l'exécution de son arrêté sur l'échenillage.

Approbation est donnée à ces mesures.

M. Arnous-Rivière demande que la gendarmerie use d'une grande modération.

M. le préfet répond qu'il a tenu compte de la bonne volonté, mais qu'il n'a pu tolérer ni la négligence ni la résistance à des prescriptions si utiles.

Sur le rapport de M. Camille Richard, le Conseil émet un vœu favorable à la création d'une école de sous-officiers à Cholet.

La musique des sapeurs-pompiers de Cholet vient de se dissoudre et de se reconstituer sous le nom de Musique Municipale, Société de Sainte-Cécile. M. Dardennes en reste le chef.

IP, 8 août 1875

Nous recevons de M. le capitaine des sapeurs-pompiers de Cholet la lettre suivante :

Monsieur le Rédacteur,

Je reçois à l'instant votre journal où je lis que la musique des sapeurs-pompiers s'est dissoute et reconstituée immédiatement sous le titre de Sainte-Cécile.

Il est bon, Monsieur, que l'on sache que cette décision a été prise à la suite d'une lettre que j'ai écrite le 1^{er} de ce mois à M. le chef de musique et dans laquelle je lui déclarais qu'à l'avenir la musique ne faisait plus partie de la Compagnie, puisqu'elle ne paraissait plus à nos réunions même extraordinaires.

Veillez agréer, etc.

Le Capitaine, commandant la C^{ie} des sapeurs-pompiers,
CH. VAUQUELIN.

Les Sables 10 août 1875.

IP, 15 août 1875

Nous recevons la lettre suivante, qui nous est adressée par MM. les chefs de la Musique Municipale :

Cholet 16 août 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Nous lisons dans l'*Intérêt public* de dimanche dernier, une lettre par laquelle M. le capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers de Cholet tient à ce que le public sache que c'est lui-même qui a révoqué la musique qui faisait partie de cette compagnie.

Il a certes parfaitement raison; les hauts faits de ce genre réclament la publicité, car ils ont droit aux éloges.

Nous croyons donc de notre devoir de l'en féliciter publiquement, louant son énergie, et le remerciant des procédés gracieux qu'il a si bien su employer à notre égard.

Il est bon aussi que l'on sache que la musique ne faisait plus partie de la compagnie des sapeurs-pompiers le mercredi 28 juillet, après les menaces adressées par M. le capitaine aux musiciens réunis à leur répétition.

Le brave capitaine ignorait sans doute que la musique révoquée était composée d'amateurs et non de militaires.

Agréer, M. le Rédacteur, etc.

AU NOM DES MEMBRES DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE SAINTE-CÉCILE :

Le Chef de Musique,

A. DARDENNES.

Le Sous-Chef,

AL. ALLIOT.

M. le Capitaine des sapeurs-pompiers nous adresse la lettre qui suit :

Monsieur le Rédacteur,

Je compte sur votre obligeance pour vouloir bien insérer dans votre journal la réponse suivante à la lettre qui vous a été adressée par MM. les chefs de l'ancienne musique des sapeurs-pompiers, lettre dont l'insolence égale le mauvais goût.

Pour en finir, je cite les articles du règlement approuvé par M. le Maire, G. Richard, le 1^{er} janvier 1868 :

« Art. 40. — Une musique est jointe à la compagnie des sapeurs-pompiers. Toutes les fois que la compagnie sortira, la musique devra l'accompagner, à moins de dispense du capitaine. »

MM. les musiciens étaient exemptés d'assister aux manœuvres ordinaires, ayant pris l'engagement de donner, pendant la belle saison, plusieurs concerts au jardin du Mail, engagement qu'ils n'ont pas rempli, malgré les cotisations reçues.

« Art. 44. — Le présent règlement, soumis à l'approbation de M. le Maire, sera obligatoire pour tous les sapeurs-pompiers et musiciens faisant actuellement partie de la compagnie, et pour tous ceux qui y seront admis à l'avenir. »

Recevez, Monsieur le Rédacteur, etc.

Le Capitaine,

CH. VAUQUELIN.

Cholet 24 août 1875.

IP, 22 août 1875

IP, 29 août 1875

Chronique locale & de l'Ouest.

Nous recevons la lettre suivante, qui nous est adressée par MM. les chefs de la Musique Municipale de S^{te}-Cécile :

Cholet 3 septembre 1875.

Monsieur le Rédacteur,

Nous ne répondrons pas aux insultes que M. le capitaine de la compagnie des sapeurs-pompiers nous adresse dans votre journal de dimanche dernier; lancées à faux, elles ne blessent personne.

Les articles 40 et 44 du règlement de 1868, sur lesquels M. le capitaine s'appuie si fortement, ont été modifiés le 3 août 1871 par l'article 19; qu'il nous permette donc de lui dire qu'il a eu tort de consulter un si vieux document.

Il y a quelques mois, la compagnie se réunissait; le lieutenant Daviau et le sapeur-pompier Jambé recevaient la médaille due à leurs actes de courage et de dévouement. C'était, ce nous semble, une occasion favorable pour nous convoquer, car nous eussions tous été heureux d'applaudir par notre présence et nos faibles talents, à la distinction si justement méritée dont ces hommes de cœur étaient l'objet.

Non-seulement la musique n'a pas été convoquée, elle n'en a même pas été informée; M. le capitaine ne trouvait probablement pas la chose à propos, ni la circonstance assez extraordinaire; il paraît que la promenade à la Tremblaye (3 heures du matin) lui tenait plus au cœur, et lui paraissait plus digne d'intérêt.

Si nous n'avons pu remplir nos engagements envers nos souscripteurs, la maladie et les deuils qui ont frappé un certain nombre de nos collègues en sont les puissants motifs; il nous a été pénible, par force majeure, de suspendre le cours de nos concerts.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, etc.

AU NOM DE LA MUSIQUE MUNICIPALE DE S^{te}-CÉCILE :

Le Chef,

A. DARDENNES.

Le Sous-Chef,

AL. ALLIOT.

IP, 5 septembre 1875

Les concerts du Mail ont recommencé dimanche dernier. La Musique Municipale, récemment réorganisée, sous la direction de M. Grasset, a exécuté avec ensemble quelques morceaux d'un choix irréprochable.

IP, 14 mars 1880

H. BÉNARD.

Les membres de la Société de Musique de Cholet nous prient d'insérer la note suivante :

Fanfare de Cholet.

Le Conseil municipal nous ayant retiré la subvention annuelle de 600 fr. qu'il nous accordait depuis de longues années, nous venons faire un appel sympathique à nos concitoyens dans le but de pouvoir continuer à exister comme *musique libre*. Nous avons depuis longtemps un certain nombre de membres honoraires, dont le chiffre s'est encore accru depuis peu, et nous profitons de la circonstance pour les remercier publiquement du bienveillant appui qu'ils nous ont donné jusqu'à ce jour, et qui, nous l'espérons, ne nous fera pas défaut encore.

Malgré nos membres honoraires actuels, les frais de toute sorte de notre Musique étant au-dessus de nos ressources, nous venons prier les habitants de notre ville qui voudraient bien en augmenter le nombre, de ne pas nous oublier. Plusieurs délégués de notre Musique passeront d'ici quelques jours à domicile, afin de recueillir de nouvelles adhésions.

Nous n'avons qu'un seul désir, celui d'être agréable à nos souscripteurs, en leur offrant, en plus de nos concerts habituels, quelques soirées musicales.

(Suivent les signatures.)

Un cultivateur de la commune de Montigné, le

IP, 8 janvier 1882

A^{te} FONTENEAU.

M. le Secrétaire de la Fanfare de Cholet nous prie d'insérer la note qui suit :

Fanfare de Cholet.

Les membres de la Fanfare de Cholet remercient sincèrement tous les souscripteurs anciens et nouveaux qui veulent bien les soutenir de leur aide généreuse.

Ils feront tout leur possible pour se montrer reconnaissants ; aussi se proposent-ils de leur offrir, sous peu, et spécialement pour eux, une soirée vocale et instrumentale.

Les personnes qui désireraient contribuer à l'existence de notre Société, et que nos délégués auraient pu oublier dans leurs visites, sont priées de se faire inscrire chez M. Victorin Grolleau, route de Nantes, 116, ainsi que chez M. Rochais-Bonneau, rue Nationale, 53.

IP, 5 février 1882

Conseil Municipal de la commune de Cholet.

Séance du 20 avril 1883.

Extrait de la délibération.

Étaient présents : MM. Marie-Baudry, maire, président ; Delhumeau-Plessy, adjoint ; Vincent, Drouet, Lutel, Fouillaron, Bizière, Turpault Aug^{te}, Lévêque, Bertrand, Loiret, Tessier, Bouchet, Crété, Humeau, Ouvrard, Hulin, Brunet, Menière, Pouplin, Daviau, Ronot, Marchand, Mélayet et Legry, ce dernier secrétaire.

La Musique de la ville, en acceptant de la commune une subvention, qu'elle avait sollicitée, s'était engagée à ne prêter son concours que dans les cérémonies officielles, telles que : fêtes nationales, distributions de prix aux écoles communales, etc. Cet engagement avait été pris par la Musique, à la suite de la délibération du 11 décembre 1882.

Aujourd'hui, les membres du bureau de la Musique Municipale adressent au Conseil une pétition ayant pour objet de prier cette Assemblée de revenir sur sa délibération.

Le Conseil, après en avoir délibéré, prenant en considération les motifs de la pétition, à l'unanimité, rapporte sa précédente délibération et décide, qu'à partir de ce jour, la Musique Municipale redeviendra musique libre, et qu'elle pourra, dès lors, assister à toutes les fêtes privées et publiques, officielles ou non, sans avoir besoin d'en demander l'autorisation à la municipalité ;

Maintient pour l'année courante la subvention de 600 fr. qui a été votée, et décide qu'une allocation, à titre d'encouragement, sera inscrite au budget de 1884, allocation dont le chiffre sera fixé par la commission du budget.

IP, 22 avril 1883

Fanfare de Cholet.

On nous prie d'annoncer que M. Vauquelin et M. Alcime Alliot ont accepté : le premier la présidence et le second la vice-présidence de la Fanfare de Cholet.

IP, 8 novembre 1885

M. NOVELLI.

On annonce le prochain départ de M. Novelli, sous-chef de musique au 77^e de ligne, et directeur de la Fanfare de Cholet. M. Novelli est un artiste véritable, très sympathique et qui laisse parmi nous de sincères regrets.

IP, 4 septembre 1892

Demande d'augmentation de subvention par la Fanfare de Cholet.

La Fanfare de Cholet ayant perdu son chef de musique, M. Novelli, du 77^e, et ne pouvant trouver dans notre localité un musicien qui veuille le remplacer, se voit dans l'obligation de chercher un directeur dans une autre ville. Les modiques ressources dont dispose la Fanfare ne lui permettent pas cette dépense, car le traitement de son nouveau chef sera forcément plus important; aussi vient-elle demander au Conseil de vouloir bien porter la subvention qu'il lui accorde, de 600 à 1,200 fr. La commission des finances, après avoir entendu M. le Maire, a décidé d'accorder 1,000 francs à la Musique de Cholet. Les conclusions de la commission sont votées à l'unanimité.

Demande de crédit pour le nouveau professeur

IP, 30 octobre 1892

de tous, pour ne pas avoir à recouter une greve.

Fanfare de Cholet.

Dimanche dernier, la Fanfare de Cholet offrait un punch d'adieu à son chef, M. Novelli.

A la fin de cette réunion, empreinte de la plus grande cordialité, le président, M. Vauquelin, a, dans un discours, remercié M. Novelli des nombreux services rendus par lui à la Fanfare, et s'est fait l'écho de tous en parlant de la sympathie dont il était l'objet dans notre ville.

C'est, en effet, non-seulement un artiste du plus grand talent que M. Novelli, mais aussi un homme de cœur. Il faut lui entendre parler de son cher régiment, le 77^e de ligne. Toute sa vie est là! et ce n'est qu'avec une poignante émotion qu'il songe à ne plus le voir que par échappées, lorsque ses loisirs le lui permettront.

Il suffira d'un trait pour le peindre aux yeux de nos habitants: L'avez-vous jamais vu se mettre en lumière comme exécutant? Et pourtant quelle merveilleuse perfection dans l'art de phraser! C'était pour lui une chose si familière, qu'il trouvait tout simple de bien dire ce que d'autres auraient simplement joué.

La Fanfare de Cholet et ses présidents ont, à titre de souvenir affectueux, offert à M. Novelli un bronze de Mozart enfant.

UN GROUPE D'AMIS.

IP, 2 octobre 1892

Fanfare de Cholet. — La Sainte-Cécile.

Dimanche dernier, notre excellente Fanfare a dignement célébré la Sainte-Cécile.

A la messe de neuf heures, elle a exécuté, sous la direction de son nouveau chef et avec un véritable brio, plusieurs morceaux de son répertoire. Les fidèles étaient nombreux à l'église, et la quête, au profit des pauvres, a été fructueuse.

Le soir, à l'hôtel du Chêne-Vert, tenu par M. Beaufreton, un banquet réunissait les musiciens, banquet où ont régné la plus franche gaieté et la plus complète harmonie.

IP, 27 novembre 1892

Fanfare de Cholet.

CONCERT DU DIMANCHE 11 DÉCEMBRE 1892,
à 3 heures. — *Jardin du Mail.*

PROGRAMME :

1 ^o <i>Le Raonnais</i> , allegro	FOUANT.
2 ^o <i>La Reine des Vagues</i> , ouverture	MICHEL.
3 ^o <i>Miraille</i> , fantaisie	GOUSOD.
4 ^o <i>Robert-le-Diable</i>	MEYERBERG.
5 ^o <i>Les Deux Commères</i> , polka pour 2 pistons.	LADIT.

Le Chef de Musique, FOUANT.

Théâtre de Cholet.

IP, 11 décembre 1892

Fanfare de Cholet.

Nous apprenons que la Fanfare de Cholet vient de se mettre sous la direction de M. Astruc, ancien chef de musique de l'armée.

IP, 31 décembre 1893

L'HARMONIE CHOLETAISE.

Cette Société musicale a choisi, pour la diriger, M. Gautier, artiste musicien, commissionné au 77^e d'infanterie.

IP, 20 janvier 1895

HARMONIE CHOLETAISE.

L'Harmonie Choletaise a l'honneur d'informer le public que des cours gratuits de solfège et d'instruments s'ouvriront le 5 novembre prochain, à huit heures du soir, au siège de la Société, 4, rue du Petit-Conseil.

Les jeunes gens qui désirent suivre ces cours sont priés de se faire inscrire dès à présent, chez M. Gallais, photographe.

Nota. — Tous les élèves sont soumis aux statuts et règlements de la Société.

IP, 20 octobre 1895

Le Concert de l'Harmonie Choletaise

Le grand concert offert dimanche dernier par l'Harmonie Choletaise à ses membres honoraires a obtenu un véritable succès. Notre Société musicale n'avait pas craint d'entamer fortement son modeste budget pour faire venir de Nantes plusieurs artistes qui ont été chaleureusement applaudis.

Mais les étrangers n'ont pas été les seuls à nous faire plaisir. L'Harmonie Choletaise qui s'est fait entendre à plusieurs reprises pendant la soirée a démontré d'une façon incontestable qu'elle avait fait des progrès énormes depuis qu'elle est sous la direction de son nouveau chef M. Gaultier. Un morceau hérissé de difficultés : *La Troisième Marche aux Flambeaux*, de Meyerbeer, a été joué d'une façon très brillante et avec une grande sûreté d'exécution. Nous sommes heureux de trouver l'occasion d'adresser toutes nos félicitations à MM. les musiciens qui composent l'Harmonie Choletaise et à leur dévoué directeur M. Gaultier.

Pendant le concert, une quête a été faite au profit des pauvres par Mesdames Pissot et Teillet.

IP, 21 mars 1897

Le Concert de l'Harmonie Choletaise.

Dimanche dernier, comme nous l'avions annoncé, l'Harmonie Choletaise a offert à ses membres honoraires un concert dont l'ensemble a été parfait.

Un public nombreux était venu assister à cette soirée qui a comblé les espérances des dilettanti.

L'Harmonie Choletaise nous a fait entendre quatre morceaux de choix, dont l'exécution irréprochable par l'ensemble, la justesse, la fusion parfaite des parties, le sens judicieux des nuances, a su satisfaire les plus exigeants. L'ouverture de *Si j'étais roi*, les deux fantaisies sur *l'Etoile du Nord* et la *Marche Indienne* ont été enlevées aux applaudissements de l'auditoire. Nombreuse et pleine de zèle, l'Harmonie ne peut manquer de prospérer sous la direction méthodique et active du chef distingué, M. Gaultier, qui la dirige avec un incontestable talent.

Les artistes étrangers qui ont prêté leur concours à ce concert méritent aussi tous nos éloges.

D'abord M^{lle} Jessing, excellente chanteuse mezzo-soprano; ensuite M^{lle} Requier, pianiste distinguée, prix d'honneur du Conservatoire de Nantes; M. Brachou, baryton, 1^{er} prix du Conservatoire de Nantes; M. Ernest Busson, violoniste; enfin M. Fromageau, comique grime.

Tous ont fait ample moisson de bravos bien mérités.

M. Busson, qui a le coup d'archet d'un virtuose, a fait rendre à son violon des sons d'une grande pureté, notamment dans la *Sérénade* et la *Berceuse*.

M^{lle} Requier, qui tenait le piano et que nous avons déjà entendue à Cholet, est douée d'une véritable organisation artistique. Le *Jeu des Vagues*, égrené par ses doigts agiles, nous a tenus sous le charme: rythme, expression, entrain, tout y allait de pair; et nulle mieux qu'elle ne sait, comme accompagnatrice, soutenir avec habileté le talent des chanteurs.

M. Brachou est un baryton dont l'organe bien timbré produit des notes vibrantes et prononce clairement les paroles. On l'a très applaudi dans le charmant duo d'*Hamlet*.

Quant au comique, M. Fromageau, il a fait dérider tous les fronts, et provoqué à diverses reprises des rires francs et joyeux qui lui ont valu plusieurs rappels.

C'est avec intention que nous avons réservé pour la fin de ce compte-rendu notre appréciation sur M^{lle} Jessing, élève du Conservatoire de Nantes, bien que cette jeune fille figurât en première ligne au programme. Sa voix pure, flexible comme celle d'un rossignol, se joue avec les notes et les nuances les plus opposées. Sa mélodie, claire et sonore, jointe au sentiment dans sa diction, captive l'auditoire. — Elle a admirablement chanté l'air du 3^e acte de *Robert le Diable* et la cavatine du *Songé d'une Nuit d'été*.

Rappelée, chaque fois par la salle tout entière, la cantatrice a consenti à faire entendre un morceau supplémentaire, et elle a regagné la coulisse escortée par un tonnerre d'ovations enthousiastes.

En résumé, la soirée organisée par l'Harmonie Choletaise, soirée bien combinée, bien remplie, laissera d'agréables souvenirs; elle aura, de plus, un écho dans le cœur des pauvres au profit desquels une quête fructueuse a été faite par M^{mes} Lemoine et Chancel.

L'Harmonie Choletaise

au grand Concours International de Bordeaux.

C'est dimanche dernier qu'a eu lieu le grand Concours de Bordeaux auquel ont pris part 67 sociétés musicales.

Notre excellente *Harmonie Choletaise* y a remporté des succès dont elle a lieu d'être fière et dont nous la félicitons sincèrement.

Elle concourait en 3^e division, 2^e section et a obtenu les prix ci-après :

Lecture à vue (5 sociétés concurrentes) : 1^{er} prix à l'unanimité. Une Palme de Vermeil.

Concours d'exécution (3 sociétés concurrentes) : 1^{er} prix ascendant. Une Couronne double Palme-Vermeil et 50 fr., avec félicitations à M. Gaultier, chef de l'*Harmonie Choletaise*, pour sa bonne direction.

Concours d'honneur (9 sociétés concurrentes) : 3^e prix. Palme de Vermeil.

Mercredi matin, nos musiciens rentraient à Cholet. Une brillante réception leur a été faite à la gare où les attendaient, pour les féliciter, M. le Maire de Cholet, la Compagnie de sapeurs-pompiers et de nombreuses personnes.

M. Gaultier, chef de l'*Harmonie Choletaise*, et ses musiciens, remercient par la voie de la presse tous ceux qui leur ont fait un si chaleureux accueil; c'est pour eux le complément précieux des récompenses qu'ils ont obtenues à Bordeaux.

IP, 21 août 1898

L'Harmonie Choletaise.

L'Harmonie Choletaise a fait entendre, dimanche, dans l'église Notre-Dame, à l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile, sa patronne, plusieurs morceaux de musique parfaitement choisis, dont l'interprétation a été remarquable.

Nous tenons à féliciter les exécutants et leur excellent Chef, M. Gaultier, au nom de tous les auditeurs, qui ne tarissaient pas d'éloges sur nos dévoués musiciens.

L'Harmonie s'est réunie le soir, à 6 heures, à l'hôtel du Chêne-Vert, où un excellent dîner lui a été servi par M. Beaufreton. Après quelques toasts portés à la prospérité de la Société, nos virtuoses ont terminé cette journée par un petit bal de famille qui a obtenu un plein succès.

IP, 3 décembre 1899

L'Harmonie Choletaise au grand Concours de Cognac

L'Harmonie Choletaise, dont notre population a depuis longtemps apprécié le mérite et le dévouement, vient de remporter, au grand concours de Cognac, de brillants succès qui donnent la mesure de sa valeur et de celle de son chef, M. Gauthier. Nos félicitations à tous.

Voici la liste des récompenses obtenues :

Lecture à vue : 2^{me} prix, Médaille de Vermeil.
Exécution : 1^{er} prix, Palme de Vermeil.
Bonheur : 1^{er} prix, Couronne de Vermeil.

PRIZES : Un Vase de Sèvres, offert par le Président de la République ; — Une Clarinette, valeur 250 fr., offerte par la maison Lefèvre ; — 100 fr. en espèces.

L'Harmonie Choletaise avait à concourir avec les Sociétés suivantes :

Harmonie Municipale de Jonzac, Union Musicale de Boutiers-St-Trojean, Harmonie de Barbezieux, Harmonie de Montreuil-Bellay, Orphéon Fanfare de Rouillac, Harmonie de St-Porchaire.

IP, 13 juillet 1902

L'Harmonie Choletaise au concours de Suresnes.

L'Harmonie Choletaise qui avait quitté notre ville samedi dernier sous la conduite de son distingué chef, M. Gauthier, pour se rendre au concours de musiques d'harmonies qui avait lieu les 14 et 15 août, a obtenu toute une série de succès qui lui font le plus grand honneur.

Elle concourait avec les Sociétés suivantes :

3^e DIVISION — 1^{re} SECTION.

Les Œuvres Ouvrières de Courbevoie (30 exécutants).
Les Enfants de Rueil (46 exécutants).
Harmonie Creilloise de Creil (60 exécutants).
Harmonie Choletaise (50 exécutants).

3^e DIVISION — 2^e SECTION.

Harmonie Musicale de Mareuil (44 exécutants).
Musique Municipale de Neufchatel (51 exécutants).
La Vigneronne de Fouha (Algérie). (32 exécutants).

L'Harmonie Choletaise a obtenu les récompenses suivantes : 1^{er} prix de lecture à vue ; — 1^{er} prix d'exécution ; — 1^{er} prix d'honneur ; — 1^{er} prix de direction pour un morceau imposé à toutes les Sociétés du Concours.

Tambours et Clairons de la Société : 1^{er} prix de lecture à vue ; — 1^{er} prix d'exécution ; — 1^{er} prix de sonneries d'ordonnances ; — 4^e prix d'honneur.

Différentes Sociétés de notre ville et la Compagnie des Sapeurs-Pompiers se sont rendues, mercredi, à la gare, recevoir l'Harmonie Choletaise et lui porter leurs plus chaleureuses félicitations. Nous y joignons bien volontiers les nôtres, au nom de nos concitoyens, qui se réjouissent avec nous des succès qu'a remportés cette excellente Société, grâce à un travail opiniâtre et à une direction habile.

AVIS. — L'Harmonie Choletaise rappelle à ses Membres Honoraires qu'elle ira participer au Festival de l'Exposition de Nantes, le Dimanche 28 Août prochain. A cette occasion, les Membres Honoraires qui désirent profiter des réductions pour le chemin de fer, sont priés d'en prévenir le Directeur de la Société, M. Gauthier.

IP, 21 août 1904

Harmonie Choletaise

Composition du Bureau pour 1908.

MM. : JOULIN A., président. — QUÉSSON, vice-président. — DURAND Ch., trésorier. — BERNIER, secrétaire.
— OGÉREAU. — GALAIS. — RENOÜ. — GRASSET.
MM. : GAULTIER, chef. — GRASSET, sous-chef.

IP, 12 janvier 1908

Harmonie Choletaise.

Le Conseil d'administration de l'Harmonie Choletaise a l'honneur d'informer le public, qu'il organise une grande Tombola au profit de la Société, pour l'achat d'instruments de musique.

Cette tombola, autorisée par arrêté préfectoral du 30 novembre 1907, comprendra, comme principal lot, une chambre à coucher Louis XV, noyer massif, et beaucoup d'autres lots très importants tels que : garniture de cheminée, objets d'art, peintures, instruments de musique, services de table, suspensions, lampes, révels, tapis, lingerie, vins, etc., etc.

Le tirage aura lieu le 22 mars 1908, au Jardin du Mail. Le prix du billet est fixé à 0 fr. 25.

La Société ose espérer que le public accueillera favorablement cette tombola et que les billets seront rapidement placés.

LE COMITÉ.

IP, 5 janvier 1908

Harmonie Choletaise.

Le Conseil d'administration est heureux d'annoncer au public qu'il a obtenu par l'intermédiaire de M. MORISSON, président de la Fédération musicale de la Bretagne et de l'Anjou, la médaille d'honneur de la Fédération de France, pour son vieux sociétaire, M. Constant Baron.

En effet, nous lisons dans le journal *l'Instrumental*, au sujet du congrès de la Fédération, l'article suivant :

« M. MORISSON, demande une récompense exceptionnelle pour un sociétaire de l'Harmonie de Cholet. Cette Société nouvellement affiliée, doit célébrer son soixantenaire en mars 1908 et voudrait rehausser l'éclat de sa fête par la remise solennelle de cette médaille obtenue par M. Baron, après 37 années de services. »

La proposition de M. MORISSON est adoptée à l'unanimité des membres présents. La médaille, ainsi que les diplômes d'honneur pour les musiciens comptant plus de 20 années de services, seront donc remis solennellement pendant une grande soirée que la Société organise pour le 21 mars prochain, veille du tirage de la tombola.

A propos de la tombola, nous rappelons que beaucoup de billets ont déjà été pris, mais il en reste encore et nous espérons que le public accueillant favorablement notre émission, enlèvera bientôt les derniers billets.

Nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les Sociétés de Cholet, qui ont bien voulu encourager nos efforts en nous offrant très gracieusement des lots.

LE COMITÉ.

IP, 26 janvier 1908

Harmonie Choletaise.

Tombola du 22 Mars 1908.

Le Comité d'organisation de la Tombola a l'honneur d'informer le public que la chambre à coucher (lot principal de la tombola) sera exposée pour le Dimanche 1^{er} Mars 1908, chez MM. Bloin frères, fabricants d'ameublements, rue Nationale, à Cholet.

Cette chambre à coucher, style Louis XV, noyer massif est faite avec le plus grand soin, aussi le Comité est-il persuadé que la population choletaise appréciera avec connaissance la valeur de ce lot.

Les autres lots étant très importants et très nombreux, feront l'objet d'une exposition spéciale; le lieu et la date en seront donnés ultérieurement.

Nous engageons vivement les personnes ne possédant pas encore de billets à s'en procurer sans retard, car le nombre en soldé en est très restreint.

Le Conseil d'administration de l'Harmonie Choletaise est également heureux d'annoncer à ses membres bienfaiteurs et honoraires, que le Concert qui sera donné le 21 mars 1908, au Théâtre de Cholet, sera fait avec le concours d'artistes de l'Opéra. La Société s'imposera tous les sacrifices possibles pour donner entière satisfaction à tous ses auditeurs et pour laisser au public choletais un bon souvenir de cette fête.

Le programme de cette soirée sera donné prochainement.

Nota. — Les personnes qui n'auraient pas été sollicitées et qui désireraient faire partie de l'Harmonie Choletaise comme membres honoraires, sont priées de vouloir bien se faire inscrire chez M. Joulin, président de la Société, rue Nationale, ou chez M. Durand, trésorier de ladite Société, rue Nationale, à Cholet. — Le minimum de la cotisation est de 5 fr. LE COMITÉ.

IP, 22 mars 1908

Le Concert de l'Harmonie Choletaise.

Très belle réunion samedi 21 mars dans la coquette salle du théâtre, où l'Harmonie Choletaise avait convié ses Membres Bienfaiteurs et Honoraires à une soirée artistique à l'occasion de son soixantenaire.

Pendant trois heures, qui furent trouvées bien courtes par la foule des invités, l'Harmonie, qui avait fait appel à des artistes de nos premiers théâtres de Paris, et à laquelle l'Orphéon Sainte-Cécile avait apporté son précieux concours, nous fit entendre les œuvres de nos grands maîtres.

Et en les applaudissant avec enthousiasme la salle rendait hommage, non seulement aux compositeurs, mais encore et surtout aux exécutants, depuis les plus modestes jusqu'aux plus en vue.

Que dire du talent de Mlle Notick et de M. Laffite, de l'Opéra? D'autres plus autorisés que nous ont fait cent fois leur éloge: ce sont de grands artistes, qui nous ont charmés.

Le choix de M. Paul Robert, l'excellent comique du Vaudeville, fut aussi heureux, et si ce fin diseur a amusé au possible les spectateurs, empressons-nous d'ajouter que le succès qu'il a remporté l'a largement compensé de sa peine.

M. Thomas a accompagné avec son habileté habituelle Mlle Notick et M. Laffite, et nous lui renouvelons tous nos compliments.

Nous entendons toujours avec un nouveau plaisir l'Orphéon Sainte-Cécile: son chœur à quatre voix, si original: *Pardon de Bretagne*, a soulevé d'unanimes applaudissements.

L'Harmonie Choletaise, la reine du jour, qui fête son soixantenaire groupée autour de sa bannière constellée de palmes et de médailles, a obtenu un succès aussi vif que mérité. Cette Société musicale a beaucoup travaillé sous la direction de son excellent chef, M. Gaultier, et la façon brillante dont elle a rendu la *Naïveté Symphonique*, de Chauvier, et le *Domino Noir*, d'Auber, font honneur au maître qui la dirige et aux exécutants qui ont fait preuve de réelles qualités musicales.

On les a chaleureusement applaudis à diverses reprises, juste récompense de leurs vaillants efforts.

Nous leur apportons ici nos félicitations bien sincères, et nous faisant l'interprète de la foule qui se pressait dans la salle du Concert, nous adressons aux présidents de l'Harmonie Choletaise MM. Baron et Joulin, et à tous ceux qui nous ont fait passer une si charmante soirée, nos plus vifs remerciements.

Entre la première et la deuxième partie du Concert, M. Morisson, président de la Fédération Musicale de la Bretagne et de l'Anjou, a fait l'historique de l'Harmonie Choletaise, la suivant pas à pas dans sa marche ascendante, depuis sa fondation jusqu'à nos jours; puis il a distribué, dans l'ordre ci-après, aux vétérans de cette Société, médaille et diplômes:

MM.:

Baron Constant.....	37 années de services (Médaille).
Espiau Charles.....	33 — (Diplômé).
Galais Gaston.....	30 — —
Joulin Alfred.....	28 — —
Quesson Eugène.....	28 — —
Bernier Eugène.....	26 — —
Jan Auguste (dit Gaborit),	25 — —
Trottier Alphonse.....	25 — —
Gaudin Joseph.....	23 — —
Tharreau Jules.....	24 — —
Petit Félix.....	23 — —
Baumard Adolphe.....	23 — —
Vigan Charles.....	22 — —
Tranchant Ferdinand.....	21 — —
Durand Charles.....	20 — —
Grasset Jules.....	20 — —

IP, 29 mars 1908

L'Harmonie Choletaise au Concours de Lorient.

Dimanche dernier, notre excellente *Harmonie Choletaise* qui prenait part au grand Concours musical de Lorient, a remporté un très beau succès.

Elle concourait en 2^e division, 2^e section, avec l'Harmonie de Saint-Calais, l'Harmonie de Dourdan et la Philharmonique Pengeot.

Le 1^{er} prix de lecture à vue, palme de vermeil, et le 2^e prix d'honneur, couronne de vermeil, lui ont été décernés.

A son retour à Cholet, lundi soir, une chaleureuse réception a été faite aux lauréats.

La Municipalité, les bureaux du Comité des Fêtes, de l'Orphéon Sainte-Cécile, du Véloce-Club, de la Société de Gymnastique, etc., sont venus au-devant de leur Société sœur, lui offrir de superbes gerbes de fleurs, puis ont pris part au défilé.

Tous se sont rendus à l'hôtel Frouin, boulevard Gustave Richard, où au cours d'une réception des plus chaleureuses, M. Camille Moudoux a offert à l'Harmonie Choletaise, un objet d'art, au nom de toutes les Sociétés présentes.

Nous adressons à notre tour, à nos artistes Choletais, nos félicitations les plus sincères.

IP, 16 août 1908

Harmonie Choletaise.

Dans sa séance du 29 janvier 1909, l'Harmonie Choletaise a renommé son Conseil d'administration qui est ainsi composé:

MM. Alfred Joulin, président; Eugène Quesson, vice-président; Charles Durand, trésorier; Eugène Bernier, secrétaire; Jules Grasset, sous-chef; Clément Ogereau, Gaston Galais, Théodore Renou, membres.

Commission Musicale: MM. Auguste Cruard, Elisée Thaupio.

Commission des contrôles: MM. Firmin Bossard, Jules Ferchaud.

Bibliothécaire: M. Auguste Jan-Gaborit.

IP, 7 février 1909

La grande Soirée artistique de l'Harmonie Choletaise.

La soirée offerte par l'Harmonie Choletaise à ses membres honoraires comptera au nombre des mieux réussies de cet hiver. Il est vrai que ces Messieurs n'avaient rien négligé pour donner à cette fête un éclat inaccoutumé, et c'est ainsi que nous avons eu la bonne fortune d'entendre deux excellents artistes de l'Opéra et de la Gaîté et un comique désopulant du Palais-Royal; mais procédons par ordre dans ce concert de louanges que notre équité nous fait un devoir de décerner à tous.

C'est d'abord l'excellente Harmonie qui, sous la direction habile de M. Gautier, a joué avec un grand style l'ouverture symphonique de la *Grotte de Massinella*, ce bijou artistique de Boyer, puis une fantaisie pour clarinette sur le *Caid*.

On a beaucoup applaudi le réel talent de M. Thaupio qui joue avec expression et sentiment et qui tire des sons délicieux de cet instrument ingrat. N'oublions pas non plus les réponses faites sur la petite clarinette par M. Grasset.

La mosaïque sur *Mignon* a eu l'honneur de plaire aux plus délicats et tous les solistes se sont distingués, notamment MM. Durand, Bourreau, Meunier, Berlin et Baumard; mais les amateurs de bonne musique ont particulièrement goûté la grande scène du *Fremersberg*, de Koenemann, une pièce de grande envolée, d'une exécution minutieuse, très difficile à monter car les accords n'y sont pas épargnés et ils sont légion. Encore une fois nos compliments les plus sincères aux excellents musiciens de l'Harmonie, à leur distingué chef M. Gautier.

M^{lle} Louise Roberty, de la Gaîté, est une chanteuse légère à la voix claire et facile. L'art du chant n'a plus de secrets pour elle et elle se joue des difficultés vocales avec une incomparable maestria. Cette artiste a chanté d'une manière impeccable l'air de *Lackmé*, dans lequel M^{lle} Van Zandt laissa d'inoubliables souvenirs à l'Opéra Comique. M^{lle} Roberty a atteint certainement le maximum de la virtuosité et je doute que l'on puisse dépasser en style la façon d'interpréter la *Sérénade Lunaire*, de Bouscat. C'était la perfection même et l'impression produite a été très grande.

M. Saintjean, baryton de l'Opéra, est lui aussi un artiste de valeur. Sa voix chaude et bien timbrée sonnait en fanfare dans la salle du Théâtre, et il a montré, comme sa camarade M^{lle} Roberty, de grandes qualités de chanteur dans l'air du *Barbier de Séville*.

Le duo d'*Hamlet*, qu'il a ensuite interprété avec M^{lle} Roberty, a achevé de mettre en valeur les belles voix et le talent de ces excellents chanteurs.

La partie comique est parfois scabreuse et c'est une question délicate de débiter des choses drôles et spirituelles sans aborder la trivialité. M. Luciani a atteint son but et a été très apprécié de notre public choletais, car il a été la joie, la gaieté de la soirée. Ah! ce n'est pas le comique pincé, froid comme un esquimau, profond comme un discours parlementaire, que la nouvelle école a essayé de mettre à la mode. Non, M. Luciani se donne tout entier à la fantaisie. Tout marche et tout parle chez lui: la langue d'abord, et puis les yeux, et puis les bras, et puis les jambes. C'est un cyclone, une tempête, un tourbillon. On crierait presque grâce, si l'on pouvait articuler quelque chose, mais on n'y peut rien. Voilà un artiste dont on se souviendra longtemps à Cholet.

Le clou de la soirée a été certainement l'interprétation remarquable des *Noces de Jeannette*; ce bijou musical de Victor Massé, est toujours frais, toujours jeune et toujours empoignant, quand il est chanté de cette magistrale façon. M^{lle} Roberty a littéralement emballé le public par la virtuosité de ses vocalises et le charme de sa jolie voix. L'air de *Cours mon aiguille dans la main*, celui si difficile du *Rosignol*, et enfin tous les délicieux duos dont la partition est émaillée ont été acclamés. M. Saintjean lui a donné la réplique en excellent chanteur et en comédien de haute valeur qu'il est.

Le tout délicatement accompagné par M. Thomas, pianiste, avec son grand talent.

N'oublions pas de décerner un bon point à M. Poirier qui a fait un Petit-Pierre très réussi.

Encore une fois nos compliments à l'Harmonie Choletaise pour la délicieuse soirée qu'elle nous a fait passer.

Son président, M. Joulin, mérite tout particulièrement des éloges pour le mal qu'il s'est donné et pour les obstacles qu'il a philosophiquement surmontés depuis quelques jours, à la suite de l'accident survenu aux artistes de l'Opéra qui devaient se faire entendre le samedi. Il n'a jamais perdu confiance en sa bonne étoile et le gros succès de la soirée de mercredi a récompensé ses efforts. C'était justice et c'est bien le cas de répéter que tout est bien qui finit bien. X...

IP, 7 mars 1909

Harmonie Choletaise.

Il y a quelques jours, M. Grasset, le sympathique sous-chef de l'Harmonie, faisait ses adieux à ses amis.

A cette occasion M. Joulin, président, lui a offert un objet d'art en lui adressant ces quelques paroles:

« Mon cher Jules,

« C'est avec un vif regret que nous te voyons quitter Cholet. Nous perdons un bon musicien, un sociétaire dévoué et un charmant camarade.

« En t'offrant ce souvenir au nom des camarades de l'Harmonie, je ne puis que t'affirmer l'amitié que nous avons pour toi. Et reçois les vœux les plus sincères de réussite pour la nouvelle situation en nous laissant l'espoir de te revoir quelquefois parmi nous soit pour un concert ou un concours. »

M. Grasset a remercié chaleureusement en assurant la Société de son dévouement.

M. Thaupio a été élu sous-chef à l'unanimité, et M. Farchaud, membre du Bureau.

Tous nos compliments.

IP, 7 août 1910

L'Harmonie Choletaise au Concours de Reims.

On nous annonce le retour de l'*Harmonie Choletaise*, comprenant 54 exécutants, venant de participer au grand Concours international de Reims, en 1^{re} division, 1^{re} section, contre des Sociétés de tout premier ordre (Strasbourg, Mohon, etc.) dont la plupart n'avaient jamais connu de défaite.

Par suite de circonstances imprévues survenues au dernier moment, la lourde tâche de Directeur, dut être confiée à M. Thaupio, et grâce à sa bonne direction et à la délicate interprétation du morceau de la *Danse du Faune et du Satyre* (termes employés par le compositeur M. Berm, Membre du Jury), la Société a remporté un éclatant succès.

Résultats obtenus: *Lecture à Vue*.

Contre l'Harmonie des Ateliers de Mohon (chemins de fer de l'Est), 86 exécutants. Harmonie municipale de Courrières, 102 exécutants.

2^e Prix à l'unanimité avec félicitations, Palme de Vermeil.

Concours d'Exécution, (mêmes concurrents qu'à la Lecture à Vue).

1^{er} Prix à l'unanimité, Couronne de Vermeil, et Prime espèces 300 francs.

Concours d'Honneur International,

Entre les premiers prix des Sociétés Françaises et Étrangères de la 1^{re} Division (toutes sections).

Société étrangère, Harmonie Strasbourgeoise, 86 exécutants.

2^e Prix seulement pour 5 Sociétés.

2^e Prix à l'unanimité, Grande Couronne de Vermeil.

L'épreuve du Concours d'Honneur fut des plus rudes étant donné le nombre et la valeur des Sociétés qui y prirent part, et après 25 minutes de délibération, le 1^{er} Prix fut accordé à l'Harmonie de Cateau, à 1 point.

Quant au Concours de Lecture à Vue, c'est par suite d'un accident malheureux (un coup de vent ayant emporté le carton du Hautboïste) que la Société dut se contenter du 2^e Prix avec félicitation 15.

En résumé, le succès fut complet et nous sommes heureux d'adresser toutes nos félicitations aux musiciens qui représentent les couleurs de Cholet.

IP, 21 août 1910

Cholet. — Réception.

Comme nous l'avions annoncé dans notre dernier numéro, la réception de l'Harmonie Choletaise et de la Société de Gymnastique les Enfants de Cholet a eu lieu lundi au foyer du Théâtre. Elle a obtenu un plein succès.

Un brillant défilé composé de toutes les Sociétés choletaises, parti à 6 heures 1/4 de la gare, où de superbes bouquets furent offerts au nom de la Municipalité et du Comité des Fêtes, s'est déroulé dans l'avenue Gambetta, la rue Nationale et la place Travoit, aux sons entraînants de l'Harmonie Choletaise et du Bout'Selle qui exécutèrent de ronflants pas redoublés. Venaient ensuite et dans l'ordre la Société de Gymnastique, l'Orphéon Sainte-Cécile, la Société Philharmonique, la Colombe Choletaise, le Véloce-Club, une délégation de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers, M. Martin, adjoint au maire, etc., venus pour acclamer les deux Sociétés triomphatrices des concours de Reims et de Vannes.

La réception au foyer du Théâtre fut cordiale et pleine d'entrain.

M. Moudoux, le sympathique et dévoué président du Comité des Fêtes, prit le premier la parole. Il remercia M. le Sous-Préfet d'être venu à cette réunion. Puis en termes émus il adressa ses félicitations les plus sincères à l'Harmonie Choletaise qui, avec un véritable sentiment artistique, fit triompher les couleurs choletaises au concours de Reims, malgré la présence de redoutables adversaires et au prix de mille difficultés. Il adressa également des compliments chaleureux aux Enfants de Cholet qui portent chaque année au loin le bon renom de notre vieille cité, les félicita de leur bonne tenue et de leurs succès au concours de Vannes, et, dans une superbe péroraison, les engagea à se souvenir toujours de la belle devise des Sociétés de Gymnastique de France : PATRIE, COURAGE, MORALITÉ ! ajoutant que le Comité des Fêtes compte sur le concours de tous pour l'organisation de la fête de l'année prochaine.

Puis il offrit au nom de toutes les Sociétés présentes un objet d'art à l'Harmonie Choletaise et aux Enfants de Cholet, objets d'art qui perpétueront le souvenir de leurs succès et de cette belle manifestation de sympathie.

Les applaudissements soulevés par cette vibrante allocution étaient à peine calmés que M. le Sous-Préfet prit la parole à son tour. Dans une brillante improvisation, il se déclara heureux d'apporter ses félicitations aux musiciens qui rendent de si grands services à la ville et qui ont su s'élever dans l'art musical à un si haut degré, ainsi qu'aux Enfants de Cholet, la vaillante Société de Gymnastique où l'on forme des hommes robustes qui seront plus tard de bons soldats et d'honnêtes citoyens.

M. Joulin, le sympathique président de l'Harmonie Choletaise, parla à son tour, indiquant quelles furent les difficultés que les musiciens eurent à surmonter et assurant que la plus grande part des succès revient à leur nouveau chef, M. Thaupio. Il termina en portant un toast à l'union des Sociétés choletaises.

Après un discours patriotique fort applaudi de M. Jarjayes, président de la Société des Enfants de Cholet, qui nous a été communiqué trop tard pour pouvoir le publier, M. Martin, avec la bonhomie qui fait le charme de son caractère, nous assura qu'il n'avait jamais douté du succès des musiciens et des gymnastes. Il suffit, dit-il, que des Choletais se déplacent pour qu'immédiatement ils se fassent remarquer par leur talent et par leur énergie. Il fonde donc de grandes espérances pour la réussite du Concours de Gymnastique de l'année prochaine à laquelle la Municipalité apportera son concours le plus entier. Il est heureux de pouvoir déclarer cela au nom de M. le Maire qui, absent de Cholet, n'a pu, à son grand regret, venir à cette réunion.

C'est sur ces paroles que tous se séparèrent en emportant l'impression qu'étant donné cette entente si complète entre toutes les Sociétés, la fête de l'année prochaine était en bonne voie d'organisation, et son succès assuré.

UN TÉMOIN.

Harmonie Choletaise.

M. Elisé Thaupio, sous-chef, a été nommé à l'unanimité chef de l'Harmonie, en remplacement de M. Gaultier. M. Richard a été nommé sous-chef.

La Sainte-Cécile est fixée cette année au Dimanche 27 Novembre.

Le matin à 9 heures, Messe en musique à l'Eglise Notre-Dame.

Le soir, à 7 heures, grand Banquet, hôtel Frouin.

MM. les Membres Honoraires sont invités à y assister. Les adhésions pour le banquet seront reçues jusqu'au 25 chez M. Bernier, secrétaire, place Rougé, ou chez M. Ch. Durand, trésorier, rue Nationale.

Nous rappelons aux jeunes gens qui désirent apprendre la musique que les cours de Solfège et d'Instrumenta sont faits au siège de la Société, 4, rue Sardinerie, par M. Richard, sous-chef.

1^{re} année, les Lundis et Joudis de 8 h. à 9 h. du soir.

2^e année, les Mardis et Vendredis.

Cours Instrumental le Mercredi.

Le Président, A. JOULIN.

IP, 6 novembre 1910

Harmonie Choletaise.

Dimanche dernier, l'Harmonie Choletaise a fêté Sainte-Cécile à l'église de Notre-Dame, à la messe de 9 heures.

Le « Prélude symphonique », morceau bien choisi pour la circonstance, et bien nuancé, a charmé les personnes présentes.

La « Fantaisie sur l'Africaine » a été également bien rendue.

Et pour terminer, la « Sérénade de Gillet » fut d'un très gracieux effet.

Nous ne pouvons que complimenter l'Harmonie Choletaise pour la bonne exécution de ces morceaux et la ferme direction du chef, M. Thaupio.

Il est regrettable qu'à 3 heures le mauvais temps ait été cause que nos musiciens n'ont pu exécuter tout le programme du concert, où nous aurions eu le plaisir d'entendre leur nouveau clarinetiste dans « Lucrèce Borgia ».

Le soir, à 7 heures, un banquet très bien servi par M. Frouin, maître d'hôtel, a réuni les Musiciens et aussi des Membres honoraires.

Ce fut un véritable assaut de chansonnettes, romances, monologues, etc., aussi la bonne et franche gaieté n'a-t-elle pas cessé de régner un seul instant.

Au dessert, le Président de l'Harmonie prit la parole en ces termes :

« Messieurs, chers Camarades,

« C'est pour moi un vrai plaisir de voir la bonne harmonie qui règne dans notre Société.

» Je vous remercie bien sincèrement de vous voir si nombreux à notre fête d'aujourd'hui.

» Je remercie la Société le « Bout'Selle » qui, malgré la pluie de ce matin, a bien voulu défilier avec nous, et qui est toujours prête à nous accompagner dans nos sorties.

» Merci à vous tous chers amis, Membres du bureau et Sociétaires, pour votre dévouement qui permettra à notre Société de conserver son rang et de briller dans les concours et aux concerts que nous donnerons.

» Merci à vous Membres bienfaiteurs et honoraires qui vous intéressez à notre Société.

» Ce matin Messieurs, nous avons eu le plaisir d'exécuter un « prélude symphonique » de M. Thaupio, à qui j'adresse les plus sincères félicitations, sans oublier M. Richard qui a collaboré à l'orchestration de ce morceau.

» J'espère Messieurs, qu'avec notre nouveau Directeur et mettant tous de la bonne volonté, nous pourrons faire de bonne musique.

» Je n'ai pas besoin de vous parler de son dévouement, vous le voyez à l'œuvre, et nous lui devons des remerciements pour nos succès au concours de Reims, et encore aujourd'hui pour avoir trouvé un bon clarinetiste.

» Au 15 août dernier, la Fédération musicale de France s'est réunie en congrès à Montluçon. Il a été décerné des récompenses aux anciens Musiciens. Dans le nombre figure notre camarade Gaudin : Médaille d'honneur pour 39 années de service. Je suis très heureux de la lui remettre au nom de la Fédération et de le féliciter de cette faveur bien méritée.

» Je porte un toast à ce cher Camarade, et à la prospérité de l'Harmonie Choletaise. »

Des bravos chaleureux accueillirent les paroles et l'accolade de ces deux amis.

UN TÉMOIN.

IP, 4 septembre 1910

IP, 4 décembre 1910

Harmonie Choletaise.

Le Conseil d'Administration de l'Harmonie Choletaise pour 1911 est ainsi composé :

MM. A. Joulin, président ; E. Quesson, vice-président ; C. Durand, trésorier ; E. Bernier, secrétaire.

Membres : MM. Ogereau, Renou, Ferchaud.

Commission musicale : MM. Baumard, Bossard Firmin.

Commission de contrôle : MM. Tharreau, Bourreau.

Archiviste : M. Gaborit.

Chef : M. Thaupio ; Sous-chef : M. Richard.

Nous rappelons à nos Membres Bienfaiteurs et Honoraires que la location des places pour le Concert du 4 Février commencera le Lundi 30 Janvier, à midi, chez Mme Delaunay, concierge à la Mairie.

IP, 29 janvier 1911

Harmonie Choletaise.

Par suite de circonstances particulières, l'Harmonie Choletaise, dans sa réunion du 13 juin 1911, a procédé au renouvellement de son Bureau.

Ont été élus :

MM. Galais Gaston, président. — Quesson Eugène, vice-président. — Durand Charles, trésorier. — Bernier Eugène, secrétaire. — Ogereau Clément, membre. — Gaudin Joseph, membre. — Renou Théodore, membre. — Ferchaud Jules, membre.

Le Comité de l'Harmonie Choletaise a l'honneur d'informer le public ainsi que MM. les Présidents des Sociétés de la ville, que toutes les demandes relatives à la Société devront être adressées à M. Galais Gaston, rue du Coin, à Cholst. Président actuel de ladite Harmonie.

Le Comité.

IP, 13 juin 1911

Harmonie Choletaise.

C'est dimanche dernier, 26 novembre, que l'Harmonie Choletaise, fidèle à ses principes annuels, fêlait avec son entrain habituel la Sainte Cécile.

Dès le matin, à 9 heures, l'église Notre-Dame était remplie de ses mélodieux accords et les nombreux assistants ont pu constater le choix délicat et la bonne exécution des morceaux bien appropriés pour la circonstance, par leur directeur. Un brillant défilé par les rues de la ville et rehaussé par la vaillante Société le Boute-Selle, avait attiré sur son passage un nombreux public.

Dans la soirée, de 3 à 4 heures, la Société a donné sur le Mail le Concert qu'elle nous avait annoncé, en dépit de la température inclemente et peu propice pour ce genre de distraction ; malgré cela bonne exécution et solos irréprochables de la part des exécutants.

Le Banquet du soir réunissait les membres de l'Harmonie à l'hôtel du Pélican. Après le potage, le jeune Peyris, pupille de la Société, s'approchait du Président, M. Gaston Galais, et lui a très gentiment offert un magnifique bouquet, au nom de l'Harmonie Choletaise. De nombreux applaudissements se sont fait entendre, qui prouvent la profonde estime et la grande sympathie du nouveau Président.

Durant tout le repas, la plus franche gaieté n'a cessé de régner, jusqu'au moment où le Président, se levant, fait l'éloge et honore la mémoire du collègue qu'ils ont perdu cette année dans M. Martineau. En termes émus il a rappelé les succès du concours de Beims et en a profité pour adresser des paroles élogieuses et des compliments bien mérités à leur chef, M. Thaupio. Enfin personne n'a été oublié dans les toasts et la soirée s'est terminée par la distribution de plaquettes honorifiques décernées à MM. Eugène Bernier, Jules Tharreau et Auguste Jan Gaborit, pour 30 ans de service, ainsi qu'un diplôme d'honneur à M. Charles Tranchant, pour 20 ans de présence. En somme, bonne journée bien remplie, où la joie et le plaisir n'ont pas fait défaut.

Un Permissionnaire.

IP, 26 novembre 1911

Harmonie Choletaise.

Dans sa séance du 24 janvier 1912, l'Harmonie Choletaise a renommé son Conseil d'administration, qui est ainsi composé :

MM. Gaston Galais, Président. — Eugène Quesson, Vice-Président. — Charles Durand, Trésorier. — Eugène Bernier, Secrétaire. — Clément Ogereau, Jules Ferchaud, Joseph Gaudin, Théodore Renou, Membres.

Chef de l'Harmonie, M. Elisée Thaupio. — Sous-chef, M. Ferdinand Tranchant.

IP, 4 février 1912

Harmonie Choletaise.

Le Président de l'Harmonie Choletaise nous communique la note suivante :

L'Harmonie Choletaise est rentrée du Concours de Paris, auquel elle n'a pu prendre part que d'une façon indirecte par suite de circonstances malheureuses.

En effet, 12 colis sur 15 ne lui sont parvenus qu'à 4 heures de l'après-midi au lieu de 5 h. 5 du matin, alors que le concours d'exécution avait lieu de 9 à 11 heures. Elle n'a pu, de ce fait, concourir officiellement qu'à la lecture à vue, à 2 h. 1/2, et cela dans des conditions morales excessivement mauvaises, étant depuis le matin 5 heures dans l'attente incertaine des colis perdus.

Malgré ce concours de circonstances défavorables, elle a obtenu un 3^e prix de lecture à vue sur 7 concurrents. Le concours de lecture à vue ne comportait que trois prix pour sept Sociétés.

IP, 2 juin 1912

Harmonie Choletaise. Charmante réception.

Profitant de sa réunion le 14 Juillet, « l'Harmonie Choletaise », réunie au Café de la Ville, avait organisé une charmante fête de famille et de reconnaissance qui fait autant honneur à ceux qui en étaient les promoteurs qu'à celui que l'on était, M. Thaupio.

On sait dans quelles circonstances ce dernier, au moins pour quelque temps et pour permettre à la Société de trouver un nouveau chef, avait consenti à assumer la lourde charge d'une direction difficile au moment surtout où la musique se préparait à divers concours.

Sa tâche accomplie avec la compétence que nous savons, M. Thaupio, ne pouvant sans nuire à ses occupations commerciales continuer son concours aussi actif à la Société, fut, à son grand regret, obligé de donner sa démission de chef, fonction dans laquelle il fut remplacé par le distingué sous-chef du 77^e régiment d'infanterie, M. Guillory.

C'est pourquoi la soirée du 14 juillet fut pour « l'Harmonie Choletaise » l'occasion de manifester à son excellent Directeur qui reste dans le rang, toute sa gratitude et tous ses remerciements pour les services qu'il lui avait rendus.

La musique avait bien fait les choses et M. Poirier sut se distinguer ; autour d'une table fort bien dressée les musiciens prirent place.

Au centre, M. Galais, président de la Société, entouré du Conseil d'Administration et de Conseillers municipaux, qui avaient tenu à apporter en cette circonstance leurs témoignages de sympathie ; aux côtés du président, les deux chefs.

Le premier choc des verres terminé, M. le président Galais prend la parole et prononce l'allocution suivante :

« Mon cher Thaupio,

« Je sais que votre talent égale votre modestie et vous prie de bien vouloir me pardonner si je prends spécialement la parole pour mettre une auréole de gloire sur votre trop court passage dans les annales de l'Harmonie Choletaise.

« Je croirais en effet manquer à mon devoir si je ne suivais pas la tradition de mes prédécesseurs en rendant hommage aux sentiments qui vous ont animé, au moment du concours de Reims où, simple sociétaire, vous vous révélâtes spontanément comme directeur consommé, alors que l'Harmonie Choletaise se trouvant dans une situation critique comme direction, fut heureuse de vous trouver pour la mener à la gloire et soutenir l'honneur et la réputation que nos ancêtres nous avaient légués.

« C'est donc pour moi, mon cher Thaupio, un devoir bien doux de rendre hommage à votre talent, au moment où, croyant devoir quitter par obligation l'Harmonie Choletaise, vous nous privez avec votre direction, de cette bonne camaraderie gauloise à laquelle vous nous aviez habitués et dont les accents méridionaux tout en rehaussant le prestige, apportaient parmi nous la gaieté et l'union.

« Afin de vous prouver l'estime que vous aviez conquise dans nos rangs, permettez-moi donc, mon cher ami, de vous offrir un gage de notre attachement, espérant que sa présence au milieu de votre petite famille, vous rappellera qu'il fut un temps où vos bons amis de l'Harmonie Choletaise étaient heureux de vous posséder.

« J'associe également à ce souvenir les vœux sincères de la Société pour la continuation de votre bonheur, et tout en espérant que vous ne nous abandonnerez pas complètement, je me fais l'écho de tous mes collègues en levant mon verre en votre honneur et en portant un toast à votre santé ainsi qu'à celle de tous les vôtres.

« Croyez donc, mon cher ami, à la sincérité de nos sentiments et permettez à tous vos collègues, c'est-à-dire à tous les Sociétaires, de boire à votre santé.

Ces paroles furent l'objet de vigoureux applaudissements et de frénétiques acclamations qui ne firent que croître et croître lorsque le président, enlevant le vase de la statuette qui ornait la table, alla remettre à M. Thaupio ce souvenir, une œuvre d'art représentant « la récompense ».

Très ému, M. Thaupio remercia ses camarades, les assurant de son appel comme par le passé, et exprimant tout l'attachement qu'il ressentait vis-à-vis d'une Société qui lui avait procuré tant de satisfaction, et où il avait trouvé tant de sympathique accueil.

On trinqua de nouveau pendant que la réception se continuait dans les chansons et les monologues les plus gais et les plus gaulois.

En somme bonne journée, empreinte de la plus franche cordialité, et qui laissera au cœur de tous un vivant souvenir du passage de M. Thaupio à « l'Harmonie Choletaise ».

— Un Stino.

IP, 28 juillet 1912

Harmonie Choletaise.

Dimanche dernier, 24 Novembre, l'Harmonie Choletaise, en l'honneur de la Sainte Cécile, a exécuté à la Messe de 9 heures, en l'église Notre-Dame, plusieurs très jolis morceaux de son répertoire. Pendant l'office, la quête a été faite par Madame Anatole Manceau et Mademoiselle Marie Alléreau.

Après le Concert donné sur le Mail à 15 heures et pour terminer une journée si bien commencée, les musiciens se sont rendus chez M. Merceron, hôtel de la Coupe d'Or, où avait lieu le banquet annuel, qui fut, comme à l'ordinaire, très gai, et pendant lequel les musiciens, jeunes et vieux, ont fait entendre les meilleures chansonnettes.

Les récompenses suivantes, accordées par la Fédération Musicale de Bretagne et d'Anjou, ont été remises à leurs titulaires :

MM. Gaston Galais, 35 ans, Médaille argent.
Eugène Quesson, 35 ans, Médaille argent.
Clément Augereau, 31 ans, Plaque d'artiste.
Charles Tranchant, 20 ans, Diplôme d'honneur.

Les convives se sont séparés en adressant leurs félicitations au maître d'hôtel, et en se donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Un assistant.

IP, 1^{er} décembre 1912

Harmonie Choletaise.

Dans leur réunion du 24 janvier 1913, les Membres de l'Harmonie Choletaise ont procédé au renouvellement de leur Bureau qui se compose de la manière suivante :

MM. Galais Gaston, président ; Ogereau Clément, vice-président ; Durand Charles, trésorier ; Bernier Eugène, secrétaire ; Tranchant Ferdinand, sous-chef ; Renou Théodore, Bourreau Camille, Lasne Désiré, Gauchevvertu Eugène, membres.

Ont été nommés Membres de la Commission Musicale, MM. Logeais Maurice et Cruard Auguste.

Membres de la Commission de Contrôle, MM. Meunier Lucien et Bossard Louis.

MM. Gabory Auguste et Coiffard Louis ont été maintenus dans leurs fonctions de bibliothécaires.

IP, 2 février 1913

Harmonie Choletaise.

Dans sa réunion du 10 février 1914, la Société a procédé au renouvellement de son Bureau qui est composé de la manière suivante :

MM. Galais Gaston, Président ; Ogereau Clément, Vice-Président ; Durand Charles, Trésorier ; Bernier Eugène, Secrétaire.

Membres du Bureau : MM. Bourreau Camille, Ferchaud Jules, Tranchant Charles, Gauchevvertu Eugène.

Sous-chef de l'Harmonie, M. Tranchant Ferdinand. Bibliothécaire, M. Auguste Jan-Gaborit.

IP, 15 février 1914

L'Administration de la Casse « la Casse » remercie vivement l'Harmonie Choletaise de la somme de 10 fr. qu'elle lui a fait remettre. Les blessés auront ainsi quelques douceurs pour les fêtes de Noël et du Nouvel An ; ils envoient à l'Harmonie Choletaise l'expression de leur vive gratitude.

Des remerciements sont également adressés au personnel du tissage Turpault pour les gâteries qu'ils ont envoyées aux blessés de la Casse : rhum, tabac, biscuits, café, etc. C'est une façon utile de faire son devoir, tout en faisant le plus grand plaisir à nos braves blessés.

IP, 26 décembre 1915

Harmonie Choletaise.

Aujourd'hui dimanche l'Harmonie Choletaise, interprète de ses vaillants sociétaires, soldats au front, fêtera la grande victoire et honorera la mémoire de ceux qu'elle a perdus en combattant pour défendre le territoire français, en assistant à la messe de 9 heures, à l'église Notre-Dame.

Une quête sera faite pendant la cérémonie par Mmes Antoinette RICHARD et Edith PELLAUMAIL.

IP, 24 novembre 1918

Harmonie Choletaise.

La Société réunie en Assemblée générale a renouvelé son Conseil d'administration. Ont été nommés :

MM. :

G. Galais, président ; G. Ogereau, vice-président ; C. Durand, trésorier ; E. Bernier, secrétaire ; Membres : Tranchant Charles, Bourreau Camille, Renou Théodore, Meunier Lucien. M. Tranchant Ferdinand a été nommé sous-chef.

L'Harmonie Choletaise a procédé ensuite à la nomination d'un chef de musique. La direction en a été confiée à M. Gilbert Théophile, du 77, diplômé du Conservatoire de Lyon. Un cours de solfège et d'instruments est institué à la date du 1^{er} octobre, sous la direction du nouveau chef, les lundi et jeudi de chaque semaine.

Les adhérents sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible, chez M. Galais, président, ou chez M. Bernier, secrétaire.

IP, 7 septembre 1919

L'Harmonie Choletaise reformée depuis la guerre sous la direction de son nouveau chef M. Gilbert, étudie toute une série de programmes pour la prochaine saison, et s'efforcera de donner des exécutions aussi brillantes que goûtées par le choix de son répertoire pour satisfaire la population choletaise et les amateurs de bonne musique.

IP, 23 novembre 1919

Le Concert de l'Harmonie Choletaise

Dimanche dernier, l'Harmonie Choletaise offrait à ses membres honoraires un concert qui obtint un franc et légitime succès.

Devant une salle comble, dans laquelle on remarquait de nombreuses notabilités choletaises, la troupe de l'impresario Paul Bernard traduisit les différents morceaux d'un brillant programme.

Choisi avec un goût sûr et un parfait sentiment de l'esthétique, ce programme mettait en valeur les œuvres des musiciens classiques les plus réputés. Il fut interprété par des artistes de talent, que nous avons le devoir de citer :

Mme Lefèvre-Rains, de la Gaîté Lyrique.

Mme Santari, du Grand Théâtre de Lyon.

M. Jules Vibert, du Théâtre de Nice.

M. Edouard Moquet, du Vaudeville.

M. Fé-Lyx, de l'Association Lyrique Nantaise.

L'auditoire ne ménagea ses applaudissements ni aux interprètes, ni à l'excellente Harmonie Choletaise, plus nombreuse que jamais et conduite avec science et sûreté par son chef, M. Th. Gilbert.

A deux heures, l'Harmonie Choletaise prélude, sur la scène, par le « Manoir enchanté » de Paimparé, exécuté avec beaucoup de verve et d'ensemble.

M. Moquet dit ensuite, avec finesse et élégance « Le Bassin des Tuileries » et « Mariez-vous donc ».

M. Vibert chante en grand artiste « L'Africaine » de Meyerbeer.

Mme Lefèvre-Rains détaille, avec charme et grâce, les « Pêcheurs fleuris » de Vien et « Jolis contes de fées » de Paul Marinier.

Mme Santari, fait apprécier sa voix dans « La Traviata » de Verdi.

Puis c'est la note gaie avec Fé-Lyx, un Dramem absolument hilarant.

Enfin, après le duo de « Rigoletto », chanté admirablement par Mme Santari et M. Vibert, la première partie se termine par le « Phoque », comédie en un acte de Grenet-Dancourt, où Mme Lefèvre-Rains et M. Moquet sont éblouissants de verve et de fantaisie.

Après un entr'acte de dix minutes, la seconde partie s'ouvre sur l'interprétation de « Hamlet » par l'Harmonie Choletaise.

Puis c'est Fé-Lyx, qui vient nous dire quelques-unes des scies les plus réputées de Dramem, et le rideau se lève sur « Le Portrait de Manon » opéra-comique en un acte de Massenet.

Sur le livret de G. Boyer, alerte, semillant et non dépourvu de cette grâce poétique qui se prête si bien à la musique, Massenet a écrit une exquise partition, pleine de la douceur et du charme, qui sont les caractéristiques du Maître. En écoutant la délicieuse musique, où chaque motif rappelle l'œuvre si connue, c'est tout « Manon » qui s'impose à l'esprit et qui revient à l'oreille.

Tout cela est chanté de façon admirable par Mme Santari (Aurore), Mme Lefèvre-Rains (Vicomte de Morcerf), M. Moquet (Thiberge) et surtout M. Vibert, qui compose un des Griens d'une grande force et d'une belle ampleur.

Sur un allegro bien exécuté par l'Harmonie Choletaise, prend fin cette belle séance que nous devons à l'initiative de M. Th. Gilbert et qui laissera dans l'esprit des auditeurs le meilleur des souvenirs.

En terminant, nous adressons nos plus vives félicitations aux excellents artistes choletais qui ont accompagné, presque au pied-levé, le « Portrait de Manon » et en ont assuré la parfaite exécution, et nous souhaitons qu'une prochaine matinée permette bientôt de grouper dans la salle du Théâtre municipal tous les amateurs de belle et bonne musique.

E. F.

IP, 25 janvier 1920

Harmonie Choletaise.

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Dans sa séance du 14 Décembre 1920, l'Harmonie Choletaise réunie en Assemblée générale a procédé à l'Élection du bureau de la Société pour l'année 1921.

Chef : M. Gilbert Théodore. — Sous-Chef : M. Tranchant Ferdinand. — Président : M. Galais Gaston. — Vice-Président : M. Renou Théodore. — Trésorier : M. Durand Charles. — Secrétaire : M. Frouin Eugène. — Secrétaire Adjoint et Bibliothécaire : M. Meunier Lucien. — Chef de matériel : M. Bernier Eugène. — Membres : MM. Tranchant Charles, Bourreau Camille, Ogereau Clément. — Commission musicale : MM. Bourreau Camille, Vigneron Marcel. — Commission de contrôle : MM. Gazeau Auguste, Grasset Auguste.

L'Harmonie Choletaise profite de cette occasion pour annoncer que le grand Concert offert à ses Membres Honoraires sera donné dans la deuxième quinzaine de février.

Le Secrétaire : E. FROUIN.

IP, 2 janvier 1921

Concert de l'Harmonie Choletaise.

L'excellente Société musicale de notre ville compte un succès de plus plus à son actif. Le concert offert dimanche dernier, en matinée et en soirée, aux membres honoraires et actifs de la Société, a réalisé toutes les espérances des organisateurs et toutes les promesses d'un programme absolement sélect qui se résumait en trois mots : Art, variété, abondance. Disons tout de suite que la salle de Théâtre était trop petite pour contenir les invités de l'Harmonie Choletaise. La matinée et la soirée ont fait le « maximum ». Quand nous pénétrons dans la salle, où un discret parfum émane d'un gracieux essaim féminin qui met sa note claire et élégante parmi les habits noirs, nous admirons la jolie décoration florale de l'avant scène et nous constatons qu'il n'y a plus une place à prendre.

Le rideau se lève. L'Harmonie Choletaise dirigée avec autorité et talent par son dévoué chef, M. Gilbert, préside au concert par l'exécution irréprochable, d'une mosaïque sur Mignon. Au cours de cette brillante fantaisie, M. Tranchant mit en relief ses qualités de soliste hors de pair en nuancant à ravir l'air célèbre de « Connais-tu le pays ? » Il en fut de même de MM. Bourreau et Roudart. Une tempête d'applaudissements salua les dernières notes du morceau.

Après M. Charles Winck, comique genre du Théâtre des Capucines, le bon rire, le rire bien français qui se délacte de verve caustique, de naïveté rustique et d'esprit malin, gagne toute l'assistance. Impossible de mettre plus d'entrain, plus de mimique expressive, plus de fantaisie bouffonne pour amuser les gens. Le succès de M. Charles Winck, qui s'affirma dès le premier contact, avec le monologue très gaulois « le Français, l'Anglais et l'Allemand » devient triomphal après l'amusante pochade : le légumophoniste et la paysannerie courtelinesque : Chanoillet au Ministère. M. Winck, bissé, régala derechef l'auditoire en lui offrant la vieille romance de Pierre Dupont « J'ai deux grands bœufs dans mon étable ».

M. Duplex, ténor de l'Opéra-Comique, possède une voix chaude, prenante, admirablement timbrée qui fait merveille dans les passages de douceur et dans le registre élevé. M. Duplex connaît toutes les ressources de son art et il sait les faire valoir avec un goût très sûr. Rappelé après la Cavatine de Faust : Salut, demeure chaste et pure, qu'il interpréta avec un sentiment délicat et une émotion communicative, M. Duplex chanta délicieusement la romance si passionnée et si troublante : « La Fleur que tu m'avais jetée » de Carmen.

Mademoiselle Richard, de la Gaité lyrique, toute de grâce et de naturel, vocalisa délicieusement dans la jolie bluette « Au Caprice du Vent » et chanta avec un grand style « La Gitana ». Elle sut donner à cette composition musicale le pittoresque, l'exotisme, la saveur et l'accent particuliers aux chants des ségnoras de Séville et de Grenade. Le succès de Mlle Richard fut complet. M. Galais, le sympathique président de l'Harmonie Choletaise, offrit alors un bouquet à la talentueuse cantatrice, aux applaudissements répétés du public.

M. Lucien Guittard, Professeur du Conservatoire, Maître de Chapelle et compositeur, est un virtuose du piano et un artiste consommé. M. Guittard possède tous les secrets du clavier et il tire de son Gaveau des sons pleins, moelleux, veloutés. Il égrène les traits, il perle les trilles, il éparpille les arpèges ou plaque les accords avec le style le plus pur, une musicalité affinée, un scrupule évident du fiel, un goût parfait. La salle entière lui a fait fête, tant dans la première partie que dans la seconde. Particulièrement appréciées : Deux petites pièces — Cascade et Ruisseau.

M. Lainé, basse chantante de l'Opéra, est un artiste complet. Science du chant, diction irréprochable, sentiment, expression, rien ne manque à ce pensionnaire de notre Académie Nationale de musique. Sa voix étendue, son habitude de la scène, ont fait merveille dans le grand air du « Barbier de Séville » dont M. Lainé a surmonté, comme en se jouant, toutes les difficultés.

La première partie se terminait par le grand duo de Carmen, qu'on ne se lasse jamais d'entendre. Mlle Richard fut une Micaëlla naïve et touchante, M. Duplex, un Don José ému, troublé et que la trahison de la cigarière de Séville n'a pas encore touché au cœur. Les deux artistes furent ovationnés et c'était justice.

Après l'entr'acte, l'Harmonie Choletaise joua une suite de Ballet, de Popy, qui fit valoir le pupitre des clarinettes et des flûtes, puis M. Duplex reparut sur la scène. Il interpréta l'air de Werther avec tant de douceur et de tendresse mélancolique, qu'il fut hissé. Avec la meilleure bonne grâce, en dépit de la fatigue, il chanta la fraîche et jolie romance « Pourquoi me réveiller au souffle du printemps ».

M. Lainé fit apprécier à nouveau son magnifique talent dans l'air des Noces de Jeannette « Enfin me voilà seul ».

Il mit y de la bonne humeur, de la chaleur et beaucoup de virtuosité.

M. Charles Winck, en tourlourou, déchaina le fou rire, du parterre au paradis. Il n'est guère possible de pousser plus loin la note de bon aloi ; si M. Winck « Rigole quand il est de sortie », il sait amuser les autres. L'histoire de sa « Colombe » est du meilleur Montmartre.

Avant le lever du rideau pour le « Chalef » l'Harmonie Choletaise exécuta avec beaucoup de brio un des brillants morceaux de son répertoire et une quête au profit des pauvres fut faite par Mlle Gilbert accompagnée par M. Coutureau, et Mlle Tranchant conduite par M. Frouin.

La soirée s'acheva par le charmant opéra-comique en un acte, « Le Chalef », d'Adolphe Adam. Orchestre fort bien dirigé par M. Gilbert. Ouverture très goûtée. Mlle Richard fut une Betty fine et malicieuse, pétulante et accorte. Elle détailla avec un sentiment délicat les jolis airs « Liberté Chérie », Dans ce modeste et simple Asile et le ravissant duo « Prêt à quitter ce que l'on aime ».

M. Duplex, en Daniel, se montra comédien, jovial et musicien exquis. M. Lainé présenta un Max tout à fait réaliste avec de l'autorité et de la rondeur. Sa belle voix de basse chantante fit ressortir les beautés de l'Air célèbre « Vallons de l'Helvétie ». Ensembles remarquables et très applaudis ; au baisser du rideau, les trois partenaires furent rappelés et ovationnés.

Nos chaleureuses félicitations aux organisateurs de ce très beau concert, en particulier à MM. Galais, Gilbert, et à la Commission des fêtes de la Société.

IP, 6 mars 1921

Tombola de l'Harmonie Choletaise.

Ceux de nos concitoyens qui ont visité la vitrine mise par M. Renou à la disposition de la Société pour l'Exposition des lots de la Tombola, ont pu se rendre compte de la quantité et de la valeur de ces derniers. Beaucoup de jolies choses, quantité de bonnes choses répondant aux goûts artistiques ou utilitaires de ceux qui ont bien voulu contribuer au succès de la tombola en prenant des billets.

Le tirage de la tombola aura lieu sur la promenade du Mail, dimanche prochain 2 octobre, à 13 heures précises, sous la présidence de M. Guérin-au, Maire de Cholet. Pendant le tirage, l'Harmonie Choletaise exécutera quelques morceaux de son répertoire. On pourra retirer les lots chez M. Renou, place Travot, tous les soirs, de 17 h. à 19 heures, à partir du mardi 4 octobre.

Ce résultat magnifique, l'Harmonie Choletaise le doit en partie au zèle déployé par son Comité d'organisation, mais elle en demeure surtout reconnaissante à la générosité des nombreux donateurs auxquels elle adresse ses plus chaleureux remerciements. C'est grâce à leur bienveillant concours que la Société va pouvoir obtenir le résultat qu'elle souhaitait et qui donnera un regain de prospérité à la vieille phalange musicale de notre ville.

Au nom du Comité d'organisation, merci à nouveau à tous et en particulier à la Population Choletaise qui a répondu avec tant d'empressement à son appel.

Une liste officielle du tirage de la Tombola sera mise en vente par M. Vallée, dépositaire de journaux, 17, avenue Gambetta, à Cholet, dès le mardi matin, au prix de 15 centimes. Les personnes des environs ayant pris des billets de la Tombola pourront se procurer cette liste en adressant 20 centimes à M. Vallée.

Pendant le tirage de la Tombola, l'Harmonie Choletaise se fera entendre dans les morceaux suivants :

1. *Pantluc* (marche), pas redoublé . . . J. FURGERST
2. *Les Dragons de Villars*, fantaisie . . . A. MAILLART
3. *La Vallée d'Ossau*, grande valse . . . BENOIST
4. *Carmen*, fantaisie BIZET
5. *Valence*, boléro pour 2 pistons . . . H. ROUVEROLTS
exécuté par MM. H. Tranchant et F. Durand Ch.
6. *Adrienne*, polka pour petite flûte . . . A. HARY
soliste : M. Tranchant Paul.

IP, 2 octobre 1921

Harmonie Choletaise. — Fête de la Ste-Cécile.

Le Dimanche 27 novembre, à l'occasion de la Ste-Cécile, l'Harmonie Choletaise, sous l'impeccable direction de son sympathique chef M. Gilbert, a fait entendre à la Messe de 9 heures, en l'église Notre-Dame, quelques-uns des plus jolis morceaux de son répertoire. Ce fut, pour la nombreuse assistance qui se pressait dans la vaste nef, quelques instants trop courts d'un véritable régal artistique.

Le soir, un banquet très bien servi réunissait les membres de l'Harmonie Choletaise à l'Hôtel du Pélican. Dans un éloquent discours M. Gallais, l'actif président, constate avec une vive satisfaction que l'Harmonie Choletaise, après les inévitables difficultés de réorganisation à la suite de la guerre, a rapidement regagné et même dépassé son niveau d'avant guerre, grâce au dévouement inlassable de son chef et à la bonne volonté de tous les musiciens.

Puis M. Gallais, après avoir rendu un touchant hommage à la mémoire des membres de la Société morts pour la France, adresse ses plus vifs remerciements aux tambours et clairons qui veulent bien prêter à l'Harmonie Choletaise un concours très apprécié.

Ensuite M. le Président remet les distinctions suivantes accordées par la Fédération Musicale de France aux vieux musiciens :

Médailles d'Honneur : MM. Auvinet Louis, 48 ans de présence ; Jam Auguste, dit Gaborit, 40 ans ; Ogereau Clément, 39 ans ; Rondaert père, 37 ans ; Tranchant Ferdinand, 36 ans ; Durand Charles, 35 ans.

Plaquettes Artistiques : MM. Grenouilleau Aimé, 33 ans de présence ; Martin Georges, 32 ans ; Tranchant Charles, 32 ans.

Diplômes d'Honneur : MM. Retailleau Léon, 26 ans de présence ; Renou Théodore, 23 ans ; Gâtepaille Gabriel, 22 ans ; Frouin Eugène, 21 ans ; Bourreau Camille, 21 ans ; Coiffard Louis, 21 ans ; Beaufreton Alfred, 21 ans ; Izard Georges, 21 ans.

M. Gilbert prend la parole et adresse des remerciements à M. le Président, au Conseil d'Administration, qui font tous leurs efforts pour faciliter sa tâche et à tous les musiciens pour leur bonne volonté. Il invite les jeunes à suivre l'exemple donné par les anciens et à travailler pour maintenir l'Harmonie Choletaise au premier rang.

Puis M. Auvinet, dans une charmante improvisation, remercie M. le Président et le Bureau de la distinction qu'ils lui ont fait obtenir.

Enfin, la parole est donnée aux chanteurs et on se sépare fort avant dans la nuit, enchantés de cette agréable soirée qui resserre encore les liens de franche camaraderie qui existent entre les membres de l'Harmonie Choletaise.

Harmonie Choletaise

Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 4 janvier dernier, l'Harmonie Choletaise réunie en Assemblée générale, a procédé à l'Élection du Bureau de la Société pour l'année 1922.

Ont été élus :

Président, M. Galsis Gaston.

Vice-Présidents, MM. Ogereau Clément, Renou Théodore.

Sous-Chef, M. Tranchant Ferdinand.

Trésorier, M. Durand Charles.

Secrétaire, M. Frouin Eugène.

Secrétaire-Adjoint et Bibliothécaire, M. Meunier Lucien.

Chef de Matériel, M. Bernier Eugène.

Membres, MM. Tranchant Charles, Bourreau Camille.

Commission musicale, MM. Gilbert, Tranchant Ferdinand, Bourreau, Vigneron.

Commission de Contrôle, MM. Coiffard, Grasset, Gazeau.

Le Secrétaire, FROUIN.

IP, 5 février 1922

Le Concert de l'Harmonie Choletaise.

Les deux auditions musicales que « l'Harmonie Choletaise » offrait dimanche dernier, à ses membres honoraires et au public, en matinée et en soirée, ont été parfaitement réussies. Salle comble aux deux séances, programme de choix, excellents artistes, tout concourait au succès de ce concert, succès dont nous nous plaisons à féliciter tout de suite les dévoués organisateurs : M. Galsis, président, et M. Gilbert, chef d'orchestre.

En premier lieu, tous nos compliments à « l'Harmonie Choletaise » pour l'heureux choix et l'exécution parfaite de ses morceaux. Chaque année, ce sont de nouveaux progrès à noter : l'original *Ballet Egyptien*, de Luigini, en 4 parties, plein de difficultés et si varié de forme, fut interprété à merveille dans ses différents mouvements, et souleva dans la salle de vifs applaudissements. Non moins bien rendue et non moins goûtée fut, au début de la 2^e partie, *Nativité Symphonique*, de Chaulier, qui obtint des auditeurs le même accueil sympathique.

La Société s'était assurée le concours d'excellents artistes. Successivement nous entendons M. Perpignani, baryton au timbre chaud et au jeu expressif, dans le Prologue de *Pauillac* ; Mlle Parodi, à la voix fraîche et très pure, dans l'air des Bijoux, de *Faust* ; M. Jean d'Arral, ténor au timbre agréable et qui possède également l'art si délicat des nuances, dans le grand air de *Manon* : « Ah ! fuyez douce image » ; et plus tard dans la Cavatine de *Mireille*. Tous trois sont acteurs de premier ordre : nous avons pu le constater dans le Trio du *Trouvère*, exécuté avec beaucoup de brio à la fin de la 1^{re} partie, et qui fut applaudi chaleureusement comme il le méritait.

La note gaie était donnée par un comique de genre, M. Simon, qui, sans sortir des limites du bon ton, sut dérider la salle par ses monologues pleins d'esprit et ses chansons amusantes.

Chacun se réjouissait d'entendre à nouveau M. Guittard, pianiste-compositeur, qui avait fait tant plaisir l'an dernier. Toujours aussi modeste en dépit de son grand talent, et bien que l'instrument mis à sa disposition se soit fâcheusement ressenti de la température, M. Guittard exécuta merveilleusement une valse de Chopin et un fragment de la *Walkyrie*, puis deux morceaux de sa composition : *Doux Souvenir* (valse), et *Cinqua* (morceau à 5 temps). Virtuosité, expression, force, délicatesse, M. Guittard possède toutes les qualités qui font l'artiste consommé. Le public a su le reconnaître et ne lui a pas ménagé ses bravos.

Un mot avant de terminer sur *Pierrot puni*, le délicieux opéra-comique de Clément, qui clôturait la séance. Un orchestre composé des meilleurs instrumentistes de Cholet, accompagnait Mlle Parodi et M. Perpignani qui surent interpréter en maîtres de la scène les rôles pleins de grâce et de finesse de Pierrot et Colombine et soulever l'enthousiasme de la salle.

Encore une fois, nous sommes heureux d'adresser à tous, tant exécutants que dirigeants de « l'Harmonie Choletaise », nos sincères félicitations et nos meilleurs remerciements pour le régal artistique qu'ils nous ont offert, et nous formons le vœu de voir se renouveler longtemps encore cette fête musicale traditionnelle, tant aimée du public choletais et toujours couronnée d'un si légitime succès.

IP, 5 février 1922

IP, 4 décembre 1921

Harmonie Choletaise

Nous avons reçu du Conseil d'Administration de l'Harmonie Choletaise la communication suivante, avec prière de l'insérer.

Dans une réunion tenue le 13 septembre, le Conseil d'Administration de l'Harmonie Choletaise a décidé à l'unanimité, de communiquer à la presse locale la déclaration suivante :

A la suite de certaines réflexions lancées par certains membres du Véloce-Club Choletais, au sujet de la non participation de notre Société aux courses vélocipédiques, le Conseil d'Administration de l'Harmonie Choletaise a l'honneur de faire connaître au public que les conditions demandées par elle avaient été fixées comme les années précédentes et comme suit :

100 francs pour la caisse de la Société.

Une carte d'entrée pour chaque musicien.

Deux consommations.

Cela pour un service durant de 13 h. 30 jusqu'à la fin de la réunion se terminant généralement de 18 h. 30 à 19 heures.

Après cette déclaration qui démontre clairement qu'on ne peut faire grief à l'Harmonie Choletaise de ne pas avoir participé à des réunions pour lesquelles on l'avait simplement pressentie mais non engagée, nous aurions considéré l'incident comme clos si des allusions regrettables n'avaient été faites contre l'Harmonie Choletaise au sujet de la subvention qu'elle reçoit de la Ville de Cholet.

Malheureusement, dans un certain milieu, ces petits incidents ont été adroitement exploités et les bruits répandus à leur sujet ont même ému plusieurs membres honoraires de l'Harmonie Choletaise qui nous ont demandé des explications à ce sujet.

En conséquence nous tenons à faire la déclaration suivante :

1°. — Quoique subventionnée par la Ville de Cholet, l'Harmonie Choletaise ne perd pas pour cela ses droits à la courtoisie de tous.

2°. — Quoique subventionnée par la Ville de Cholet, l'Harmonie Choletaise n'est pas composée d'amuseurs publics corvéables à merci ; nous prétendons avoir le droit de prêter ou de refuser notre concours à quelque organisation que ce soit si les conditions qu'on nous impose ne nous semblent pas acceptables.

3°. — Quoique subventionnée par la Ville de Cholet, l'Harmonie Choletaise a parfaitement le droit de réclamer une petite indemnité quand elle se met à la disposition d'une Société qui, comme le Véloce-Club Choletais, subventionnée par la Ville et comptant plus d'un millier de membres honoraires, perçoit de nombreux droits d'entrée sur son terrain.

4°. — L'Harmonie Choletaise n'est pas subventionnée uniquement pour prêter son concours aux fêtes publiques et payantes, mais aussi et surtout pour mettre l'étude de la musique à la portée de tous et pour préparer des musiciens à l'armée. Nous croyons n'avoir jamais failli à aucun de ces devoirs. On nous accordera également, que nous avons toujours fait l'impossible pour nous produire à chaque demande de la Municipalité : nous avons notamment à notre actif une moyenne de 70 sorties par an, plus deux répétitions par semaine.

Nous laisserons nos détracteurs continuer leur œuvre ; tant qu'à nous, nous continuerons la nôtre au grand jour, sans regret, sans arrière-pensée, sinon sans pitié.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION.

IP, 17 septembre 1922

IP, 8 janvier 1923

Les Concerts de l'Harmonie Choletaise.

Les deux belles séances données dimanche, en matinée et en soirée, par notre excellente société de musique, l'Harmonie Choletaise, ont été un véritable régal pour ceux qui ont eu le privilège d'y assister.

C'est sans réserves aucune — et nous traduisons ici le sentiment unanime des assistants — que nous félicitons à la fois les artistes en vedette et les organisateurs de cette journée, qui complètera dans les annales de Cholet-Concerts. Parmi ces derniers, il nous est agréable de citer le dévoué président, M. Galais et le distingué chef, M. Gilbert.

C'est l'Harmonie Choletaise, au grand complet, qui devant une salle comble, ouvre le concert. Dirigée avec talent et autorité par M. Gilbert, elle exécute à la satisfaction générale un brillant allegro, dont l'auteur est M. Gilbert lui-même, et la pittoresque ouverture de Zampa.

Notre Société de musique, désarmée par la guerre, s'est courageusement remise au travail. De nouveaux membres lui sont venus, des cours ont été organisés par son chef ; le succès récompense aujourd'hui les efforts de tous. C'est justice, comme c'est justice de constater la valeur d'une phalange dont notre ville peut être légitimement fière.

M. Galais, au nom des membres de l'Harmonie félicite M. Gilbert et le remercie de son dévouement de tous les instants. Comme témoignage de gratitude, il lui remet un bâton de mesure, don de tous les musiciens. — M. Gilbert, très ému, remercie.

M. Ch. Winck, des Capucines, est le comique de bonne société. Son succès fut du meilleur aloi dans les deux parties. On l'a bissé et rappelé.

M. Sergès, de l'Opéra, est un tenor à l'organe souple, cristallin et puissant. C'est de plus un chanteur qui connaît les traditions de son art. Il a chanté dans un grand style l'air de « Sigurd », « Hilda, vierge au pâle sourire » et le dramatique passage de la « Tosca », « Je meurs désespéré... » M. Sergès fut légitimement applaudi.

Mlle Niéras, de l'Opéra-Comique, est douée d'une voix de soprano très pure et très étendue. Son jeu est naturel et son expression tout à fait nuancée. Elle a fait grand plaisir dans un air de « Louise », de Charpentier ; son triomphe a été éclatant dans la « Traviata ». Des fleurs lui furent offertes au milieu des applaudissements de la salle entière.

Mlle Lucy Dragon, flûtiste, premier prix du Conservatoire, a littéralement enthousiasmé l'assistance par la façon dont elle a interprété le Concerto de Chamblade, où l'auteur a semé comme à plaisir les traits brillants, la mélodie légère, les cascades étincellantes et... les difficultés. Mlle Lucy Dragon s'est jouée de ces dernières avec une virtuosité impeccable. Elle a su faire apprécier son talent et son âme d'artiste en interprétant à ravir la « Sérénade », de Pierné, « l'Abellie », de Schubert et la « Précieuse », de Couperin. Une gerbe fut offerte à Mlle Dragon.

M. Winckopp, baryton, est un prix d'excellence du Conservatoire de Paris. Voix jeune, chaude, pronante, admirablement nuancée, soucieux du moindre détail. On sent que M. Winckopp a suivi les leçons des maîtres et qu'il en a profité comme sait en profiter un sujet d'élite. Il a été ovationné. C'est un artiste de grand avenir. Son interprétation de « l'Alfio » de Benvenuto Cellini et surtout de la « Légende de la Sauge », de Massenet, nous a laissé littéralement sous le charme.

Le Concert se terminait par l'opérette de Paër : « Le Maître de Chapelle », toute sortie de joyaux et d'esprit. L'exécution ne laissa rien à désirer. L'orchestre, dirigé par M. Gilbert sut mettre en valeur toutes les richesses de la partition du maître Italien. Quant aux acteurs, ils méritèrent tous les éloges.

Au baisser du rideau, ce fut une véritable ovation.

Le piano était tenu avec talent par M. Gauher, lauréat du Conservatoire.

En terminant, nous sommes heureux de renouveler tous nos compliments aux organisateurs et aux exécutants.

Harmonie Choletaise. — Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 2 Février dernier, l'Harmonie Choletaise, réunie en assemblée générale, a procédé à l'Élection du Bureau de la Société pour 1923.

Ont été élus :

Président, M. Galais Gaston ; Vice-Président, M. Renou Théodore ; Sous-Chef, M. Tranchant Ferdinand ; Trésorier, M. Durand Charles ; Secrétaire, M. Frouin Eugène ; Secrétaire-Adjoint, M. Tranchant Charles ; Chef de Matériel, M. Bernier Eugène.

Membres : MM. Bourreau Camille, Vigueron Marcel et Coutureau Maurice.

M. Ogereau Clément, ancien membre du bureau, ne pouvant assister à toutes les réunions pour cause de maladie, a été nommé à l'unanimité au titre de Vice-Président Honoraire.

Bibliothécaire, M. Gaborit Jean ; Commission Musicale, MM. Gilbert chef, Tranchant F., sous-chef, Bourreau C., Vigueron M. ; Commission de contrôle, MM. Grasset A. et Colffard L.

Le Secrétaire-Adjoint, C. TRANCHANT.

IP, 25 février 1923

Cholet. — Remise de Palmes Académiques.

Les Membres de l'Harmonie Choletaise avaient organisé ces jours derniers, à l'hôtel du Champ de Foire, une réunion tout intime, dans le but de remettre à M. Gaston Galais, leur Président, récemment nommé Officier d'Académie, l'insigne de ce grade.

M. Ogereau, membre du Conseil d'Administration, un des doyens, retraça en quelques mots simples mais charmants, la carrière de M. Galais, qui, depuis tant d'années, ne cesse de se dépenser pour la Société ; puis il épingla sur la poitrine du nouveau promu les palmes en brillants et lui donna l'accolade, au milieu des applaudissements.

M. Galais remercia en termes émus, et parla de l'Harmonie Choletaise, vieille déjà de 75 années, en constants progrès sous l'habile direction de son dévoué chef M. Th. Gilbert. Il termina en portant un toast à l'avenir de la Société.

Après quelques mots de M. Gilbert, qui assura l'Harmonie de son concours le plus entier, ce fut le tour des chansons et monologues, qui, tard dans la soirée, égayèrent cette charmante réunion.

IP, 25 mars 1923

Harmonie Choletaise.

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Dans sa séance du 13 décembre 1923, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée générale, a procédé à l'élection du Bureau de la Société pour 1924. — Ont été élus :

Président : M. Gallais Gaston ; Vice-président : M. Frouin Eugène ; Vice-président honoraire : M. Ogereau Clément ; Sous-chef : M. Tranchant Ferdinand ; Trésorier : M. Durand Charles ; Secrétaire : M. Tranchant Charles ; Secrétaire-adjoint : M. Bourreau Camille ; Chef de matériel : M. Bernier Eugène ; Membres : M^{rs} Renou Théodore et Vigneron Marcel ; Bibliothécaire : M. Gaborit Jean ; Commission musicale : MM Gilbert T., directeur ; Tranchant F., sous-directeur ; Vigneron M. et Bourreau C. ; Commission de contrôle : MM. Coiffard L., Grasset A.

Le Secrétaire : C. TRANCHANT.

IP, 23 décembre 1923

Les Concerts de l'Harmonie Choletaise.

Dimanche dernier 24 février, l'Harmonie Choletaise donnait, en matinée et en soirée, dans la salle du Théâtre, ses grands concerts annuels.

Ces deux belles séances musicales avaient attiré, comme les années précédentes, la foule des amateurs de bonne musique, qui, cette fois encore, ne furent point déçus : les noms connus et appréciés portés au programme en étaient un sûr garant.

M^{lle} Lucy Dragon, flûtiste, 1^{er} prix du Conservatoire de Paris, que nous avions eu le plaisir d'applaudir l'an dernier, nous a révélé à nouveau toute sa virtuosité et son âme d'artiste dans un solo de Demeressman, dans le "Chant Hindou" de Rimsky-Korsakoff, et dans "Précieuse" de Couperin.

M^{lle} Niéras, de l'Opéra-Comique, bien connue elle aussi des Choletais, possède une voix de soprano très pure et très étendue ; elle a remporté sur notre scène un nouveau succès dans un air de "Gismonda" de H. Février, et dans la simple "Chanson du Potour" de Peautier, longue complainte que la cantatrice traduisit avec infiniment de sentiment.

M. Winckopps, baryton de l'Opéra-Comique, est prix d'excellence du Conservatoire de Paris. Dans l'arioso du "Roi de Lahore" de Massenet, et "les jolis yeux bleus de Saxon" de Lariou, qu'il interpréta magistralement, il tint l'auditoire sous le charme de sa voix jeune, chaude, et parfaitement nuancée.

M. Varelly, ténor de l'Opéra, se fit applaudir dans le "Soleil de feu" de Lariou, et dans l'air de "Sigurd" : Hilda, vierge au pâle sourire...

Une sélection sur "Mireille", interprétée en costumes par M^{lle} Niéras, MM. Winckopps et Varelly, nous rappela les airs charmants de l'éternelle partition de Gounod.

La note gaie fut donnée par M. Sarret, comique Nazairien, qui, dans son répertoire spirituel et humoristique, en même temps que de bon ton, obtint le plus vif succès.

Le concert se terminait par un opéra-comique en un acte, de Grenot-Daucourt, musique de Paul Henricot "le Moulin de Javel", joué en costumes Louis XV, avec accompagnement d'orchestre, par M^{lle} Niéras, MM. Varelly et Winckopps, qui y obtinrent de nouveaux applaudissements.

L'Harmonie Choletaise, en constant progrès, exécuta brillamment, sous la direction de M. Th. Gilbert, la "3^{me} Marche aux flambeaux" de Meyerbeer, et une fantaisie sur "Samson et Dalila" de St-Saëns. Tout à fait reconstituée aujourd'hui, la vaillante phalange de la ville a droit à tous les éloges.

Le piano d'accompagnement était tenu avec autorité par M. Gautier, lauréat du Conservatoire.

Au cours de ces concerts, la quête fut faite par M^{mes} et M. Durand, M^{mes} et M. Tranchant.

En terminant, nous sommes heureux d'adresser aux organisateurs, — en particulier à MM. Gallais, président, et Gilbert, directeur de l'Harmonie Choletaise, — ainsi qu'à tous les musiciens, et aux artistes Choletais de la Philharmonie, de l'Harmonie et de l'Ecole de musique qui ont prêté leur concours à l'orchestre, nos bien vives félicitations et tous nos remerciements.

IP, 2 mars 1924

Harmonie Choletaise

Le Conseil d'Administration et les Sociétaires de l'Harmonie Choletaise sont heureux de faire part à leurs Membres Honoraires et au Public que M. Anatole Manceau a bien voulu accepter la Présidence d'Honneur de l'Harmonie Choletaise.

Tous les musiciens lui adressent leur profonde gratitude et leurs bien sincères remerciements.
Le Conseil d'Administration.

IP, 1^{er} juin 1924

Harmonie Choletaise. Fête de la Sainte-Cécile.

Dimanche dernier, l'Harmonie Choletaise fêlait la Sainte-Cécile. A 11 heures, aux accents d'une musique entraînante, la Société tout entière se rendait chez son président d'honneur, M. Anatole Manceau, y chercher le fanion de la Fédération, puis de là, à l'Eglise Notre-Dame, pour la Messe de 11 h. 1/2, pendant laquelle elle fit entendre quelques jolis morceaux de son répertoire.

L'après-midi, de 3 à 4 heures, un Concert très applaudi fut donné au Jardin du Mail.

Le soir, à 7 heures, un grand Banquet avait lieu à l'Hôtel du Chêne-Vert sous la présidence de M. Manceau. La plus franche gaîté dura toute la soirée, et le menu de choix, parfaitement servi, fut apprécié de tous.

Au dessert, la parole fut d'abord donnée à M. Gallais, président actif de la Société, qui, en termes charmants, remercia en son nom et en celui de tous les sociétaires, M. Anatole Manceau, qui voulut bien, répondant ainsi au secret désir de tous, accepter la présidence de cette vieille Société Choletaise, qui vit ses 75 années d'existence couronnées cette année par le dépôt du fanion de la Fédération de Bretagne et d'Anjou.

M. Gallais adresse également ses bien vifs remerciements à M. Gilbert, le dévoué chef de musique qui, par son zèle infatigable, assura le succès de la Société et qui, par la belle composition de son pas redoublé, mérita les compliments de chefs aussi éminents que ceux de Nantes, Rennes et Angers.

Un toast salua les derniers mois de M. Gallais et M. Gilbert prend la parole.

Il joint ses remerciements à ceux de M. Gallais à l'adresse de M. Manceau et de tous les membres de la Société, puis, en termes choisis, il fait l'éloge de la Musique, à l'étude suivie et approfondie de laquelle il invite tous ses auditeurs.

Des applaudissements chaleureux éclatent.

M. Manceau, à son tour, dans un discours improvisé, remercia bien sincèrement MM. Gallais et Gilbert de leurs bonnes paroles ; il rappelle le passé glorieux de l'Harmonie Choletaise et exprime toute sa reconnaissance pour la présidence dont on l'a honoré.

Tard dans la soirée, cette joyeuse réunion prit fin, après quelques heures de la plus franche et de la plus saine gaîté.

IP, 30 novembre 1924

Harmonie Choletaise.

Renouvellement du Conseil d'Administration. L'assemblée générale de l'Harmonie Choletaise s'est réunie le 19 Décembre, pour renouveler son Conseil d'Administration qui se trouve ainsi composé pour l'année 1925 :

Président d'honneur, MM. Manceau Anatole ; président, Galais Gaston ; vice-président honoraire, Ogereu Clément ; sous-chef, Tranchant F. Rimond ; trésorier, Durand Charles ; secrétaire, Coiffard Louis ; secrétaire adjoint, Logezais Maurice ; chef de matériel, Beraud Eugène ; membres, Vigneron Marcel et Benou Théodor ; bibliothécaire, Jan Auguste (dit Gibory) ; commission musicale, Gilbert Th. directeur, Tranchant Ferdinand sous-directeur, Vigneron Marcel Logezais Maurice ; commission de contrôle, Gazeau Auguste et Bidé Jean.

Le secrétaire, Louis COIFFARD

Le Concert de l'Harmonie Choletaise.

Le concert de l'Harmonie Choletaise est toujours impatiemment attendu. Notre population sait goûter sa parfaite tenue artistique et la composition d'un programme divisé en deux parties, selon une tradition qui déjà fait force de loi : la partie concert proprement dite, la partie opéra-comique — celle-ci comptant celle-là, toutes les deux mettant bien en valeur les artistes.

Dimanche donc, en matinée comme en soirée, une assistance des plus bienveillantes, se pressait dans notre théâtre, trop petit en cette circonstance. Elle était heureuse d'applaudir notre vieille société musicale, presque octogénaire, et dont le dévouement infatigable se trouve radement mis à l'épreuve par les multiples « sorties » et... le désir de chacun d'entendre partout ses concerts.

Il faut dire que la musique de cuivre participe plus qu'une autre, peut-être à la vie et à l'action du peuple, soit que joyeuse et entraînant elle défile, tambours et clairons en tête, à travers les rues sonores, par les beaux jours de fête ; soit que, se faisant moins bruyante, sous un kiosque ou dans un théâtre, elle dispense à tous les harmonies bienfaisantes des opéras en vogue. En elle, comme à l'orchestre d'ailleurs, réside « cette mystérieuse puissance des sons à laquelle obéissent les foules » et qu'a maîtrisée pour notre plus grand plaisir le génie des compositeurs.

C'est ainsi que dimanche nous entendîmes l'ouverture de la *Clémence de Titus*, transcription assez adroite pour harmonie de l'œuvre du divin Mozart ; les motifs si pleins d'esprit (et quel esprit celui d'un Mozart !) furent dits avec une légèreté qu'accroissent des accords à peine frappés et pourtant très puissants. *Lugdunum*, l'ouverture brillante et colorée d'Allier, mit en valeur tous les pupitres. Nous féliciterons cordialement l'Harmonie Choletaise de l'exécution de ces deux morceaux bien divers, et nous la féliciterons d'autant plus qu'il lui manquait quelques-uns de ses meilleurs instrumentistes.

Nos compliments bien sincères s'adresseront ensuite à la troupe homogène de l'impresario, M. Ernest Gilbert, de Paris.

M. Jean Varennes, comique de genre, doté d'un véritable talent d'imitation, mit en gaité toute la salle, tant par sa « Pensée fiscale », parodie satirique, ses « Scènes du Conservatoire » fort bien mimées, que par son « Musée burlesque » ou sa « Chanson des fromages ». Son répertoire de choix et de bon ton obtint un succès justement mérité.

M. Bailly-Luciat, ténor léger, possède les meilleurs principes de chant. Avec un noble souci des nuances et d'expression il dit « l'Adieu à la Forêt » de *l'Attaque du Moulin*, cet émouvant cantique pathétique où paroles et musique s'associent étroitement pour magnifier la nature et l'amour.

M. René de Saint-Georges est un baryton de grand style et d'attitude imposante. Sa forte voix très ronde et tenant légèrement de la basse chantante, se montra surtout remarquable dans la cantilène de *Scandia*, du *Roi de Lahore* : « Promesse de mon avenir », dont le *sol* final fut jeté avec une puissance et une ampleur qui déchaînèrent les applaudissements.

De plus, M. de Saint-Georges incarna superbement Pylmation. Et sa *Galathée*, la belle statue aux formes parfaites, en l'espace M^{me} Sabatier, se montra sa très digne partenaire. En grande habituée de la scène, M^{me} Sabatier tint à merveille son rôle ; il convenait d'ailleurs au médium prenant et expressif de sa voix qui, malgré une sonorité un peu métallique dans le registre aigu, débilla impeccablement tous les trilles dont s'agrémenta la partition du bon Victor Massé.

Ce charmant opéra-comique, représenté en costumes mythologiques, fut bien le clou de la soirée. Pendant deux actes, les amours et les aventures de Pylmation et de sa statue animée nous furent contés avec un sens du comique le plus savoureux. Et la musique, après avoir fait les délices de nos pères, nous a totalement charmés. Sentiment, grâce, émotion, verve, demeurent les qualités dominantes des airs célèbres et mélodieux tour à tour chaleureusement applaudis : « Tristes amours » dit en grand artiste par M. de Saint-Georges : « Ah ! qu'il est doux de ne rien faire », superbement chanté et mimé par M. Bailly-Luciat ; « l'Air de la Coupe » où triompha M^{me} Sabatier... Et nous en passons et des plus beaux, ne serait-ce que le trio bouffe « Ah ! qu'il est laid ! » M. Geo-André y fut absolument merveilleux d'entrain et de naturel ; cet artiste, admirablement grîmé et excellent chanteur, sut rendre avec beaucoup d'esprit toute la bêtise comique du vieux Nydas.

L'orchestre, sous la vaillante direction de l'infatigable M. Gilbert, se montra à la hauteur de sa tâche. Par la variété des timbres du quatuor, des bois et des cuivres, il rehaussa l'interprétation de cette œuvre importante. Nous l'en félicitons très sincèrement.

M^{me} Suzanne Hadet assura le rôle ingrat de pianiste-accompagnateur. Elle s'en acquitta avec brio et avec un talent couronné par le conservatoire, qui mérite tous nos éloges.

Nous ne terminerons pas sans remercier les organisateurs de ces concerts, particulièrement M. Gallais et M. Gilbert.

M. Gallais préside aux destinées de l'Harmonie Choletaise avec une compétence que justifiaient, à défaut d'autres titres, ses 18 années de présence zélée dans cette Société.

M. Gilbert est le chef sympathique et dévoué, d'une activité... j'allais dire créatrice, et dont la plus belle entreprise ou réussite pourrait être la fondation de son *Ecole de Musique*.

L'un et l'autre n'avaient rien négligé pour donner à la fête le plus d'éclat possible. Nous les associons dans nos applaudissements chaleureux à tous les membres de l'Harmonie Choletaise qui, par leur talent et le travail des répétitions, sont parvenus à nous donner ces jolies scènes et nobles que ne marchand jamais la Musique à ses fidèles disciples, qu'ils soient militants ou... contemplatifs. Et parce que ceux-ci comme ceux-là sont multiples, la Musique demeure et demeurera toujours l'art populaire par excellence. Oxanam disait : « On connaît des peuples qui ne sèment point, qui ne bâtissent point ; on n'en connaît aucun qui n'ait pas de chants pour bercer les enfants, pour animer les guerriers, pour louer les dieux. » Heureux donc notre peuple de France qui sème, qui bâtit, qui sait chanter.... E. C.

Orphéon Sainte-Cécile de Cholet.

Dimanche dernier se tenait à St-Malo le 15^e Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de Bretagne et d'Anjou. On se souvient qu'à la Pentecôte 1924, cette solennité s'était tenue en notre ville et avait donné lieu à une manifestation artistique de premier ordre.

Le congrès était présidé cette fois par M. Pierre Laval, Ministre des Travaux Publics, et M. Michel, Inspecteur de l'enseignement de la Musique au Ministère des Beaux-Arts. Plus de 100 délégués s'étaient donné rendez-vous et parmi les nombreuses Sociétés participantes, l'Anjou se trouvait représenté par : la Musique Municipale d'Angers, la Musique de Pouancé, l'Avenir de Vernantes, la Société Philharmonique de Doué, la Fanfare de Longué, celle de Braincelle de Mazié, et les Unions Musicales de Doué-la-Fontaine, St-Aubin-de-Luigné, Mârs, Groupe imposant, suffisant à démontrer que notre beau département est désormais acquis aux idées fédérales, musicalement parlant, et qu'il marche résolument à la conquête des améliorations et bienfaits que nous obtiendra l'Union.

Durant le Festival, M. Galais, qu'accompagnait une délégation de l'Harmonie Choletaise, remit le Fanion Fédéral dont il avait la garde depuis un an à la Musique Municipale de St-Malo ; il n'est à souligner de son discours à cette occasion, fort adroitement conçu, que l'habileté mise à faire ressortir les attrait, qualités, ressources de toutes sortes de notre petite patrie, et ce fut ma foi du bon, très bon travail. Cholet eut un excellent avocat, ses compatriotes présents l'attestent.

Les palmiers des récompenses accordées à cette occasion comprend quelques Choletais : M. Retailléau, de l'Harmonie, qui reçoit la médaille d'honneur de la F. M. ; M. Froin, de l'Orphéon, la plaquette de la F. M. B. A. ; et enfin MM. Barbaril, Bidet, Gambert et Martin auxquels furent remis des diplômes d'honneur.

M. Gilbert, directeur de l'Harmonie, fut élu membre du Comité, qui se trouve maintenant pour le Maine-et-Loire composé de : MM. Aguilé, vice-président de la Fédération ; Englobert, directeur de la Municipale d'Angers ; Rossignol, président de l'Union Musicale de Segré, et Gilbert.

À l'ordre du jour du congrès étaient inscrites de nombreuses questions, et parmi les plus importantes : l'œuvre du gros-ou-orphéonique, le journal fédéral, les médailles d'honneur aux vieux musiciens, l'assurance contre les accidents, les transports, droits d'auteurs, enseignement de la musique à l'école, etc... M. Morisson avec sa compétence habituelle présida l'assemblée et M. Delvigne, secrétaire général, lui montre à nouveau de ses grandes qualités fédérales, dans le cours des débats pacifiques qui durèrent de longues heures. Présageons de ces travaux, dans l'avenir, d'intéressants résultats. C'est sur ce mot d'espoir que je clos ces lignes d'un reportage plutôt bref. L. A. B. Mot.

IP, 28 décembre 1924

IP, 8 février 1925

IP, 5 juillet 1925

Palmes Académiques.

Est nommé Officier d'Académie : M. GILBERT Théophile, Directeur de la Société Musicale « l'Harmonie Choletaise », à Cholet. Nos sincères compliments.

IP, 5 avril 1925

Harmonie Choletaise.

Comme chaque année, l'Harmonie Choletaise a fêté dimanche dernier la Sainte-Cécile.

A 11 h. 1/2, une messe en musique était célébrée à Notre-Dame. Le programme exécuté fut fort apprécié des amateurs et de la nombreuse assistance qui emplissait l'église.

En sortant, notre vieille Société musicale défila rue Nationale, aux accents d'un entraînant pas redoublé.

A 3 h. 30, malgré une température froide et humide, un assez grand nombre d'auditeurs s'étaient rendus au Mail écouter le Concert qui y était donné sous la bannière de son sympathique chef, M. Gilbert : les morceaux portés au programme furent rendus avec un brio dont on ne peut que louer les exécutants.

Le soir, tous se trouvaient réunis autour des tables dressées dans une des salles de l'Hôtel du Pélican. M. Manceau, sénateur, président d'honneur de l'Harmonie, avait bien voulu présider ces joyeuses agapes.

Menu soigné, service bien fait et entrain admirable, voilà le bilan de la soirée. Les heures passèrent vite. Au dessert, plusieurs discours furent prononcés, que le peu de place dont nous disposons, nous oblige à résumer.

Discours de M. Galais.

Monsieur le Président.

Mes premières paroles seront pour vous exprimer notre grande satisfaction et vous adresser tous nos compliments pour le succès que vous avez remporté aux élections sénatoriales de cette année.

C'est en effet, avec un très légitime orgueil que nous avons vu notre Président d'honneur faire partie de la Haute Magistrature française.

Je suis certain, connaissant votre talent oratoire, le dévouement opiniâtre que vous apportez à votre mandat, que ce n'est que le début d'une carrière qui ne s'arrêtera pas et que notre bonne ville de Cholet comptera plus tard, pour son bien-être, dans vos succès futurs.

L'année 1923, qui arrive à son terme, aura été pour l'Harmonie Choletaise une année exceptionnelle. Nous y trouvons, le 28 juin, la remise solennelle du fanion de la Fédération de la Bretagne et de l'Anjou à la musique de Saint-Malo, à l'occasion de laquelle j'ai eu l'honneur de représenter l'Harmonie et de prononcer, devant une assemblée de deux à trois mille personnes environ, un discours, (dont nous donnons ci-dessous le passage principal).

Après l'exécution de la Marche fédérale " Bretagne-Anjou " dirigée par l'auteur, M. Morisson, M. Galais, président de l'Harmonie Choletaise, accompagné de MM. Gilbert, directeur, Tranchant, sous-directeur, et Durand, trésorier de la dite Société, qui a en la garde du fanion depuis le dernier congrès, prend la parole :

Monsieur le Ministre,
Mesdames, Messieurs,
Monsieur le Président,

Je suis heureux de pouvoir profiter des dernières minutes qui me sont accordées de posséder le fanion de la Fédération musicale de la Bretagne et de l'Anjou pour manifester de tout cœur les remerciements que nous vous devons pour la confiance dont vous avez bien voulu honorer l'Harmonie Choletaise, vieille déjà de 77 ans, en lui accordant, l'année dernière, le dépôt du précieux emblème de la Fédération.

Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il fut un grand stimulant pour notre Société et avec quel soin nous avons veillé à sa garde.

J'adresse, au nom des Sociétés choletaises, l'expression de nos hommages respectueux à M. l'Inspecteur des Beaux-Arts, délégué de M. le Ministre de l'Instruction publique, et je le remercie de la bienveillance toute particulière dont il nous entoure aujourd'hui, laquelle ne peut que les encourager dans la voie du progrès.

Je remercie également M. Clérissé, président de la Fédération musicale de France, pour la bonne directive et l'impulsion dont il a le secret pour stimuler le développement des Sociétés.

Je m'en voudrais d'oublier ce bon M. Morisson, président de la Fédération musicale de la Bretagne et de l'Anjou, en même temps que secrétaire général de la Fédération musicale de France, dont le dévouement et la sagacité font le bonheur de nos Sociétés régionales. Je suis heureux d'avoir eu l'occasion de prendre la parole pour lui exprimer publiquement l'expression de notre reconnaissance et lui affirmer l'assurance de notre dévouement le plus absolu.

Au nom de l'Harmonie Choletaise, au nom de l'Orphéon Sainte-Cécile, au nom de la Philharmonique, je vous remercie, Monsieur le Président, de tout ce que vous faites pour les Sociétés musicales.

Sur une demande faite à M. le Maire, dans une lettre que j'avais adressée au Conseil municipal de Cholet, nous avons obtenu une somme de 1.500 francs comme indemnité pour le concours de Vichy. Aussi, profiterais-je de la circonstance pour rendre un hommage et remercier M. le Maire et tous les Conseillers qui ont bien voulu s'intéresser aux travaux de l'Harmonie et l'encourager dans les succès qu'elle vient de remporter.

Honneur soit à tous ceux qui travaillent et qui, par leur assiduité, ont à cœur de soutenir avec les anciens, le bon renom et les traditions que nous nous efforçons de propager parmi nous et sur lesquels nous comptons pour la continuation de l'œuvre que nous nous sommes imposée et pour laquelle nous travaillerons sans relâche, afin de n'avoir aucun regret le jour où l'âge se faisant sentir, nous serons contraints de vous quitter....

J'adresse à notre très sympathique Président d'honneur et cela au nom de vous tous, l'expression de nos tout dévoués sentiments : je le remercie de la haute confiance dont il entoure la Société et dont sa seule présence rehausse le prestige de l'Harmonie.

Je remercie encore une fois M. Gilbert de la maîtrise qu'il apporte dans sa direction et du dévouement sans bornes qu'il déploie pour la bonne marche de la Société.

Je remercie le Conseil d'administration de me renouveler constamment sa confiance et de la délicatesse qu'il apporte en toutes circonstances vis-à-vis de moi dans nos rapports quotidiens...

J'apprends à la dernière minute que malgré les démarches que M. Manceau a bien voulu faire au Ministère des Beaux-Arts, nous n'obtiendrons les médailles d'honneur que probablement dans la promotion de janvier.

Suivant le désir exprimé par M. Aguilé, président de l'Orphéon, quand nous les aurons obtenues, une réception unique des deux Sociétés aura lieu sous la haute présidence de M. Anatole Manceau, sénateur de Maine-et-Loire et, par conséquent tout qualifié pour représenter le gouvernement de la République Française à Cholet.

C'est lui en effet qui aura le plaisir d'accrocher sur votre poitrine l'emblème que le Ministère des Beaux-Arts a créé pour les musiciens qui ont 30 années de services.

Cette médaille est la digne récompense délivrée à ceux qui, par leur assiduité, par leur attachement à la cause musicale, ont favorisé par leur ténacité et par leur exemple, le déploiement de nos succès en propageant, par leur exemple et leur abnégation, l'harmonie et le sentiment musical que nous sommes si heureux de répandre autour de nous.

J'adresse tout particulièrement mes remerciements à l'Orphéon Sainte-Cécile pour le gracieux concours qu'il nous a prêté au concert donné sur le Mail l'avant veille du concours de Vichy. Je le remercie d'autant mieux qu'à titre de réciprocité, j'ai assuré son sympathique Président que l'Harmonie avait bonne mémoire et serait heureuse de lui rendre, en bonne camaraderie, le même service.

Je suis certain que l'unité des sentiments des deux Sociétés sont au même diapason et par conséquent fait au même unisson.

Messieurs, je lève mon verre en l'honneur de votre Président d'honneur, M. Anatole Manceau, sénateur de Maine-et-Loire, en l'honneur du Conseil d'administration, en votre honneur à tous ; je porte un toast aux deux Sociétés sœurs et bois à votre santé à tous.

Discours de M. Gilbert.

Monsieur le Président d'honneur,
Monsieur le Président,
Messieurs et chers Amis,

Je vous avoue que je suis assez embarrassé pour prendre la parole ce soir. D'une part, M. Galais, notre sympathique Président nous a énuméré dans un langage paternel, le travail de notre Société dans le courant de l'année.

Il vous a dit sa joie des succès honorablement remportés. Aussi, je tiens à le remercier bien vivement des paroles par trop élogieuses qu'il a prononcées à mon égard et je lui sais gré d'avoir bien voulu associer les musiciens et leur chef dans un même succès.

D'autre part, M. Anatole Manceau, notre estimé Président d'honneur, dont je salue la présence ici ce soir, est un membre du Parlement, et comme tel recommande expressément l'éco-

nomie sous toutes ses formes, voire même celle des mots.

Excusez-moi, M. le Président, si je vous présente un nouveau projet : je l'appellerai " l'inflation musicale ".

Ce projet, (que nous n'avons pas la place nécessaire pour reproduire), contient l'histoire des musiques d'harmonie depuis 1763 jusqu'à nos jours.

Après ce très intéressant exposé, M. Gilbert a terminé en ces termes :

Messieurs, j'adresse mes sentiments les meilleurs à notre distingué Président d'honneur, M. Anatole Manceau, sénateur de Maine-et-Loire ; notre reconnaissance entière lui est acquise pour sa sollicitude à notre égard et je suis sûr d'être votre interprète à tous pour lui dire combien nous sommes heureux d'avoir parmi nous un aimable Président, un honorable Sénateur et un grand Ami.

Messieurs, je lève mon verre à notre Président d'honneur, M. Anatole Manceau ;

À notre Président, M. Galais ; au Conseil d'administration tout entier, à vos familles, à vous tous, à l'Harmonie Choletaise.

Après ces deux discours, M. Manceau, président d'honneur, dans une improvisation assez spirituelle que spontanée, remercia les membres et le Conseil d'administration de leur succès au concours de Vichy et s'excusa de nouveau de n'avoir pu y assister. Il décerna ensuite les récompenses suivantes délivrées par la Fédération de France :

Retailleau Léon, 48 ans de service, Médaille d'honneur.

Diplômes accordés par la Fédération Bretagne-Anjou :

Bidet Louis, 22 ans de service ; Barbarit Julien, 23 ans de service ; Gambert Georges, 21 ans de service ; Martin Camille, 20 ans de service.

Les récompenses distribuées, M. Manceau offrit le champagne en souhaitant à la Société de nouveaux progrès.

IP, 29 novembre 1925

Au Grand Concours International de Vichy.

Le traitement que je suis tous les ans à Vichy m'a procuré le plaisir d'assister au grand Concours international qui s'est déroulé les 26, 27 et 28 Septembre dernier, et tous les choletais apprendront avec joie que leur vieille Société « l'Harmonie Choletaise » qui a pris part à ce concours, y a obtenu un brillant succès.

Parmi les Sociétés concurrentes, la grande Harmonie des usines de Saint-Amand Montrond, composée de 70 exécutants et dirigée par M. Mayan, l'ex-chef de musique de la Flotte, était redoutable. Cependant l'Harmonie Choletaise obtint un premier prix d'exécution et un 2^e prix de lecture à vue.

C'est un succès que l'Harmonie Choletaise n'avait pas osé espérer ; ce succès elle le doit au travail acharné de son distingué Directeur M. Gilbert, dont l'interprétation des 4 numéros du morceau imposé fut impeccable ; mouvements, nuances, tout y était en place ; elle le doit aussi au dévouement de tous les musiciens qui ont bien voulu assister régulièrement aux répétitions et assurer ainsi la cohésion de la Société.

Il est probable que notre Harmonie conservera longtemps le souvenir du concours de Vichy où elle a reçu un accueil aussi aimable et aussi spontané. En effet, pendant le grand défilé des 120 Sociétés qui ont lieu à 15 heures, l'Harmonie Choletaise précédée des charmantes dames des musiciens, dont l'une portait triomphalement un fanion fait de cent vingt échantillons de mouchoirs de Cholet de toutes couleurs, attira l'attention du public.

Ce fanion, entouré de la bannière et du porte-récompenses, rehaussait d'un éclat particulier la vieille cité choletaise ; aussi, avec les accents du binou, ce fut des applaudissements sans fin tout le long du parcours.

Bravo ! MM. les musiciens de l'Harmonie, continuez à travailler ainsi et vous aurez la satisfaction de représenter les couleurs choletaises comme vous l'avez fait à Vichy, c'est-à-dire honorablement.

Au dîner qui suivit, M. Galais, le sympathique Président, au nom de tous les musiciens, offrit une magnifique gerbe de fleurs au Directeur, et ce fut par des bans unanimes que se termina cette journée où la musique prit une si grande place. Tous mes compliments.

Un auditeur.

Harmonie Choletaise. Renouvellement du Conseil d'Administration.

Dans sa séance du 22 Décembre 1925, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée générale, a procédé à l'élection du bureau de la Société pour 1926.

Composition du Bureau :

MM. Manceau Anatole, Président d'Honneur, Sénateur de Maine-et-Loire, — Président : Galais Gaston, — Vice-Président : Renou Théodore, — Vice-Président honoraire : Ogereau Clément, — Sous-Chef : Tranchant Ferdinand, — Trésorier : Durand Charles, — Secrétaire : Coiffard Louis, — Secrétaire-Adjoint : Logeais Maurice, — Chef de Matériel : Bernier Eugène.
Membres : Frouin Eugène, Vigneron Marcel.
— Bibliothécaire : Jean Gabory, — Commission musicale : Gilbert T., Directeur, Tranchant Ferdinand, Sous-Directeur, Logeais Maurice et Vigneron Marcel, — Commission de Contrôle : Bidet Jean, Gazeau Auguste.

Le Secrétaire : Louis Coiffard.

IP, 17 décembre 1925

Le Concert de l'Harmonie Choletaise.

Continuant la tradition, l'Harmonie Choletaise donnait dimanche, en matinée et en soirée, son grand concert annuel.

La renommée de ces concerts est bien établie dans Cholet, et chaque année, à cette occasion, le théâtre municipal est comble d'un public enthousiaste et amateur de saine distraction.

Cette fois encore, c'est un succès de plus à l'actif de notre belle Société. Artistes de valeur, organisation parfaite, soins apportés aux moindres détails, tout contribuait à former un ensemble parfait.

On sait les succès remportés par l'Harmonie Choletaise au concours de Vichy 1925. Ce sont les deux morceaux de ce concours que les Choletais purent applaudir : « Naïveté Symphonique » de C. Chaudier, et « Scènes de Carnaval » de Paul André, dont la parfaite interprétation fut couronnée alors par un premier prix d'exécution.

Nos vifs compliments aux musiciens et à leur dévoué dirigeant, M. Gilbert.

M. Bailly-Luciat, ténor léger, M. Storel, basse chantante et M. de Ferrand, baryton, forment un trio de première valeur. L'air de la scène de Saint-Sulpice de « Manon », valut à M. Bailly-Luciat un succès qui n'eut d'égal que celui remporté par M. Storel dans « La Jolie Fille de Perth ». Quant au fameux air du toréador de « Carmen », il procura à M. de Ferrand des bis et des bravos prolongés.

Le talent de MM. Bailly-Luciat et de Ferrand fut porté à son comble dans le duo des « Pécheurs de Perles » de G. Bizet.

M^{lle} Lina Prestat possède une fort belle voix de chanteuse légère, au timbre très pur, elle excelle dans les vocalises et se joue des difficultés. On pourrait seulement souhaiter à cette artiste un peu plus de netteté dans l'articulation.

La note comique et spirituelle fut apportée par M. Henri de Présies : « J'ai déjà entendu ça », « Il s'appelait Antoine », « Le Renard et le Corbeau », autant de morceaux dont nous pouvons noter le succès.

La seconde partie était réservée au charmant opéra-comique « Philémon et Baucis ». Tout le monde connaît ces deux modèles de l'amour conjugal dont les sentiments résisteront même aux dieux.

Au premier acte, Philémon et Baucis jurent de s'aimer jusqu'au jour suprême où la mort doit leur fermer les yeux. Dans leur humble chaumière en Phrygie, ils évoquent leur jeunesse et entendent passer le Chœur des Bacchantes, déplorent les mœurs nouvelles.

Nos félicitations aux élèves de l'École de Musique et de Solfège pour l'interprétation de ce chœur.

Arrivent Jupiter et Vulcain qui, dans l'incognito, veulent juger les hommes et châtier les méchants.

Vaincu par la simplicité et la bonté du couple parfait qu'ils rencontrent, Jupiter décide de faire pour lui une exception et pendant leur sommeil, l'orage éclate, la cabane est changée en palais et les deux amoureux redeviennent jeunes.

Au second acte, pendant le sommeil de Philémon et Baucis, les Bacchantes dansent près d'eux. Charmant ballet, costume très frais, fillettes gracieuses que dirige avec autorité M. Moreau, directeur des « Libellules » de Cholet. Baucis s'éveille et se voit jeune et belle. Jupiter fasciné l'aime et le lui dit. Baucis n'ose lui refuser un baiser lorsqu'arrive Philémon qui, fou de colère, blasphème les dieux.

Désolée, Baucis use de son pouvoir près du Dieu tout puissant et lui réclame ses cheveux blancs. « Rendez-moi mes rides et mes cheveux blancs. Vieillissez-moi d'abord et vous m'aimez après ».

Jupiter vaincu, refuse de retirer les dons qu'il a faits, et Philémon tombe dans les bras de Baucis dont il reconnaît la constante affection.

Toutes nos félicitations aux artistes, pour leur interprétation parfaite.

Le piano d'accompagnement était tenu par M^{lle} Houdivillain, et un orchestre soigné était formé des meilleurs musiciens de notre ville.

Que les organisateurs de ce concert soient assurés de la satisfaction générale ; nous sommes heureux de les remercier ici chaleureusement, en particulier M. A. Manceau, président d'honneur ; M. G. Galais, président, et M. Gilbert, directeur de la Société, dont le dévouement infatigable est connu de tous et qui voit dans le succès la récompense de tous ses efforts.

H. V.

IP, 14 février 1926

IP, 4 octobre 1925

Harmonie Choletaise

Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 21 Décembre 1926, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée Générale, a procédé à l'élection du Bureau de la Société pour l'année 1927.

Ont été élus : Président d'Honneur : MM. Anatole Manceau, Sénateur de Maine-et-Loire. Président : M. Galais Gaston ; Vice-Président : Renou Théodore ; Vice-Président Honoraire : Ogereau Clément ; Sous-Chef : Tranchant

Ferdinand ; Trésorier : Durand Charles ; Secrétaire : Coiffard Louis ; Secrétaire-Adjoint : Logeais Maurice ; Chef de matériel : Bernier Eugène ; Membre : Beaufretou Alfred ;

Bibliothécaire : Gaborit Jean ; Adjoint : Gourreau R.

Commission Musicale : Gilbert T., Directeur ; Tranchant, Sous-Directeur ; Logeais M. ; Vigneron M.

Commission Contrôle : Gazeau A., Bidet J. Le Secrétaire : L. COIFFARD.

IP, 26 décembre 1926

Le Concert de l'Harmonie Choletaise.

Comme les années précédentes, l'Harmonie Choletaise offrait dimanche dernier en matinée et en soirée, à ses membres honoraires, à ses sociétaires et à ses amis, ses grands Concerts Artistiques. Une organisation parfaite et un programme fort bien choisi et varié, assurèrent le plein succès de ces deux représentations, données l'une et l'autre devant une salle comble.

Dans la première partie, l'Harmonie Choletaise exécuta à la satisfaction générale sous la baguette de son excellent capel-meister, les « Pêcheurs de Venise », brillante ouverture de concert, d'une richesse symphonique pleinement mise en relief par la phalange, très homogène, et très en main, de notre Société municipale de musique. La fantaisie, toute de couleur locale « O Bellos Mountagnos », de A. Petit, permit au piston solo M. Tranchant, de faire valoir toute sa virtuosité. L'exécution de ces deux morceaux fut accueillie par des applaudissements répétés.

Des artistes de valeur prêtaient leur concours à notre vaillante Société.

M. Sarrade, baryton de la bonne école, possède une voix étendue et souple, tour à tour grave et chaude, puis douce et caressante dans le registre élevé. Il a été particulièrement goûté dans l'Arioso de Benvenuto Cellini.

Mlle Orsay, chanteuse légère, à la voix très agréable, et M. Bailly-Luciat, ténor, connu et apprécié des Choletais, interprétèrent avec un sentiment profond le fameux duo de la rencontre dans Manon, si riche de cœur et de chant.

L'un et l'autre furent très applaudis dans

IP, 13 février 1927

ce passage ainsi que dans les morceaux qu'ils interprétèrent ensuite séparément.

MM. Sarrade et Bailly-Luciat régaleront les amateurs de musique colorée, naïve et bien française, par la façon dont ils nuancèrent le joli duo de La Tombelle « au Clair de Lune ».

Mme Mitard, de Cholet, artiste amateur, a trouvé aisément le chemin du succès par sa diction parfaite, sa science du chant, son sentiment expressif et sa voix bien timbrée. Sans forcer en rien son talent, avec une simplicité charmante, Mme Mitard a rendu, avec leur physionomie propre, trois morceaux très différents : l'air des Cartes, de « Carmen », d'une sombre fatalité ; une originale ariette de Monsigny, et le mélancolique « Anneau d'Argent », de Chaminade. Les applaudissements qui ont accompagné la remise d'une gerbe à Mme Mitard lui ont prouvé combien elle avait fait plaisir.

M. Coquillon avait assumé la tâche d'amuser l'assistance. Il y a pleinement réussi tant par la variété de son répertoire que par son entrain et sa mimique expressive. M. Coquillon fut particulièrement désopilant dans son « Concerto pour flûte » et dans la scène d'imitation, pot-pourri burlesque de Carmen, de Roméo et de Robert-le-Diable.

La deuxième partie comprenait la représentation de l'opéra comique si populaire et si vivant de Donizetti, la « Fille du Régiment », avec le concours d'un orchestre d'amateurs brillamment conduit par M. Gilbert. Pièce enlevée avec entrain, et qui valut à ses interprètes un rappel chaleureux au baisser du rideau. Mlle Orsay campa une vivandière enjouée, crâne, sentimentale à souhait et chanteuse experte. M. Sarrade fut un Sulpice digne de la Grande Armée, vaillant et chevaleresque ; M. Bailly-Luciat, un Tonio de belle allure, galant soupirant sous la veste du Tyrolien comme sous l'épaulette du sous-lieutenant ; Mme Renner, une marquise de tradition, aristocrate d'allure et de ton ; M. Coquillon, un Hortensius très nature, aimant le tabac et le bon vin.

Au cours des deux représentations, une quête fructueuse fut faite au profit des pauvres.

En terminant ce compte rendu, nous sommes heureux d'adresser tous nos compliments et nos félicitations aux organisateurs de ces deux belles séances, en particulier à MM. Galais et Gilbert, les dévoués président et directeur de la Société, ainsi qu'aux commissaires de spectacle, sans oublier les excellents musiciens de l'Harmonie Choletaise et les Artistes amateurs de la ville qui ont bien voulu prêter leur gracieux concours à notre Société musicale.

Distinctions honorifiques.

A l'occasion de la 49^e Fête Fédérale de Gymnastique qui a eu lieu à Angers les 4, 5 et 6 juin, M. Barthou, ministre de la Justice, a remis plusieurs décorations dont nous relevons pour Cholet :

Officiers d'Académie.

M. Gaetan Doucet, professeur de violon, cours supérieur, à l'École de Musique.
M. Tranchant Ferdinand, professeur à l'École de Musique, sous-directeur de l'Harmonie Choletaise.

Nos sincères compliments à ces distingués professeurs.

IP, 12 juin 1927

Harmonie Choletaise.

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Dans sa séance du 6 janvier 1928, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée Générale, a procédé à l'élection du Bureau de la Société pour 1928.

Ont été élus :

Président : M. Galais Gaston ; Vice-Président : M. Renou Théodore ; Sous-chef : M. Tranchant Ferdinand ; Trésorier : M. Durand Charles ; Secrétaire : M. Logeais Maurice ; Secrétaire-adjoint : M. Chédanne Charles ; Chef de matériel : M. Bernier Eugène ; Membres : MM. Beaufretou Alfred et Frouin Eugène.

Commission Musicale : MM. Gilbert T., chef ; Tranchant F., sous-chef ; Logeais M., Vigneron M.

Commission de contrôle : MM. Bidet Jean, Gazeau Auguste.

Bibliothécaires : MM. Gaborit Jean, Bidet Jean.

Le Secrétaire : M. LOGEAIS.

IP, 15 janvier 1928

Concert de l'Harmonie Choletaise.

L'Harmonie Choletaise, délaissant cette année le théâtre municipal, avait choisi, pour son concert, le cadre verdoyant du Jardin du Mail. Idée des plus heureuses et dont la réalisation fut parfaitement servie par une splendide nuit d'été : les grands arbres de l'esplanade formaient un décor naturel à la scène qui avait été dressée avec art et qu'entouraient 1.300 places assises très bien disposées. Ce vaste parterre fut facilement garni, et c'est devant un très nombreux auditoire que fut donnée cette belle soirée artistique.

L'Harmonie Choletaise, sous la haute direction de son distingué chef, M. Gilbert, se fit entendre au début, dans le « Ballet d'Isoline » de A. Messager, et le « Jongleur de Notre-Dame » de J. Massenet. Ces morceaux, qui comportaient de grandes difficultés d'exécution, furent interprétés brillamment, tant notre Harmonie se perfectionne et se complète, et nous avons enregistré de fort belles sonorités parmi ses chefs de pupitre.

Un intermède de chant par Mlle Germaine Cox et M. A. Alexandre préféra à l'opérette qui fut ensuite donnée : « Le Grand Mogol ».

La musique alerte d'Audran qui « cadre » un lyrisme plein de fantaisie et de situations cocasses, peut paraître désuète pour certains, portés vers les harmonies ultra-moderne ; mais s'il est encore vrai que le mot musique signifie charme de l'oreille, nous dirons que celle du « Grand Mogol » justifie et mérite cette appellation puisque, après 40 années, elle est restée en vogue et jeune, — ce qui est le signe indéniable d'un chef-d'œuvre, du moins dans le genre considéré.

Quant à l'interprétation qui nous en fut donnée dimanche, elle fut aussi bonne que possible. Nous placerons en tête de la troupe homogène qui recueillit les applaudissements du public M. Alexandre, dont la voix de ténor agréablement timbrée et étendue séduisit l'assistance. Nous croyons même qu'il ne put donner dans le rôle du Prince Mignapour toute sa mesure, dont nous edmes une appréciation plus juste dans le rôle de des Grieux, de Manon, qu'il chanta dans l'intermède du début.

Nous citerons ensuite Mlle Yvon qui chante avec art, possède une diction parfaite, et qui fut une Irène infiniment gracieuse ; Mlle Cox qui soutint parfaitement le rôle ingrat de Bengaline ; enfin MM. Monistrol et Melies, inénarrables dans les personnages bouffons de Nicobar et du capitaine Crakson. Ils soulevèrent l'hilarité générale du commencement à la fin.

L'orchestre symphonique, composé des meilleurs éléments choletais, que dirigeait également M. Gilbert, se montra à la hauteur de sa tâche. En résumé, et pour conclure, spectacle d'un ensemble charmant et parfait ; aussi adressons-nous nos félicitations et nos remerciements à l'Harmonie Choletaise, à son Directeur infatigable, M. Gilbert, et à son dévoué Président, M. Galais, qui nous le procurèrent.

IP, 1^{er} juillet 1928

Harmonie Choletaise Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 21 décembre 1928, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée Générale, a procédé à l'élection du bureau de la Société pour 1929.

Ont été élus, MM. :

Président : Galais Gaston.

Vice-Président : Renou Théodore.

Sous-Chef : Logeais Maurice.

Trésorier : Durand Charles.

Secrétaire : Logeais Maurice.

Secrétaire Adjoint : Pétavit Gustave.

Chef de Matériel : Bernier Eugène.

Membres : Beaufreton Alfred, Frouin Eugène, Martin Louis.

Commission musicale : MM. Gilbert Th., *Ch. f.* ; Logeais, *Sous-Chef* ; Bourreau Camille ; Gazeau Auguste.

Commission de contrôle : MM. Bourreau Camille, Vigneron Marcel.

Le Secrétaire : M. Logeais.

IP, 6 janvier 1929

Beau succès de l'Harmonie Choletaise.

L'Harmonie Choletaise, qui vient de prendre part au concours national de Châtelaillon, a remporté les prix ci-après :

Lecture à vue : 2^e prix. — Exécution : 1^{er} prix. — Honneur : 1^{er} prix. — Prix de direction : M. Gilbert.

Les récompenses obtenues sont exposées maison Renou Frères, place Travot.

Nos félicitations les plus vives aux musiciens qui composent notre excellente Harmonie, ainsi qu'à leur distingué directeur, M. Gilbert, qui reçoit une consécration toute spéciale de sa maîtrise.

IP, 26 mai 1929

Harmonie Choletaise.

Suivant délibération en date du 7 mai 1929, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée générale, a élu à l'unanimité M. le prince de Polignac, député de Maine-et-Loire, Président de la Société.

En conséquence, toutes les correspondances concernant spécialement la Société devront être adressées à M. le Président de l'Harmonie Choletaise, à Cholet.

Programme du Concert qui sera donné demain Dimanche 23 Juin, à 21 heures, au Jardin du Mail :

1. Marche tricolore . F. Popy.
2. Les Pêcheurs de Venise (ouverture) Romain-Trave.
3. Fiançailles (valse) . Wesly.
4. Le Grand Mogol . Audran. (fantaisie).
5. Smarteuse (polka) . F. Popy.

Le Directeur : Th. GILBERT.

IP, 23 juin 1929

Harmonie Choletaise.

Programme des concerts qui auront lieu le Dimanche 21 Juillet, à 21 h., au Jardin du Mail et le jeudi 25 Juillet, à 21 h., Place Travot.

- 1 Bonne Nouvelle (allegro) . G. Allier.
- 2 Elisa et Claudio (ouvert.) . Gurtner.
- 3 Parfum d'Eventail (valse). G. Allier.
- 4 Le Petit Duc (fant^o) Lecoq-Nardon.
- 5 Huberte (gavotte) Andrieu.

Le Président : F. de POLIGNAC.
Le Chef de Musique : Th. GILBERT.

Composition du nouveau bureau par suite du vote de l'assemblée générale du 12 Juillet 1929.

MM. Manceau Anatole, sénateur de Maine-et-Loire, président d'honneur ; le Prince de Polignac, député de Cholet, président actif ; Galais Gaston, président honoraire ; Durand Charles, vice-président actif et trésorier ; Ogerreau Clément, vice-président honoraire ; Logeais Maurice, secrétaire et

sous-chef ; Bourreau Camille, secrétaire-adjoint.

MM. Frouin Eugène, Beaufreton Alfred, commission d'organisation des fêtes ; Bernier Eugène, chef de matériel ; Gazeau Auguste, Pétavit Gustave, membres.

A la suite de cette élection, le nouveau bureau s'est réuni et a décidé de présenter à M. Galais Gaston une mention spéciale de remerciements. M. Galais, qui est membre de l'Harmonie Choletaise depuis 43 ans, était depuis plus de 20 ans le plus dévoué président qu'il fût possible de souhaiter et jamais sa bonne volonté n'a fait défaut pour effectuer toutes les démarches que sa charge lui imposait.

Son âge et les fatigues l'ont contraint d'abandonner son poste, et son désistement en faveur de M. le Prince de Polignac nous donne l'assurance que notre vieille Harmonie continuera de se dévouer dans toute la mesure du possible pour l'agrément du Public Choletais.

IP, 21 juillet 1929

Harmonie Choletaise Fête de la Sainte Cécile.

L'Harmonie fêta dimanche dernier la Sainte Cécile.

Cette fête traditionnelle débute comme chaque année par une Messe en musique qui eut lieu à 11 h. 30 à l'église Notre-Dame. Notre grande paroisse, parée comme aux plus beaux jours, y recevait dignement ses fidèles et ceux d'entre eux qui eurent le plaisir d'y assister ne furent point déçus, car un programme de choix les attendait. Ce programme de bon goût et fort bien exécuté méritait à la sortie les louanges des auditeurs. Citons particulièrement : l'andante du lac des Fées, l'andante du Roi d'Ys, et le Jongleur de Notre-Dame.

À la sortie, nos braves musiciens, aux accents de brillants pas redoublés, se rendirent en défilant à l'Hôtel Blanchard, Place de la Gare, où avant de déposer la bannière, ils eurent la délicate attention de défilier devant le monument aux Morts pour la Patrie.

Le soir, comme il est d'usage, un banquet amical réunissait nos musiciens à l'Hôtel de la Gare où un menu excellent leur fut servi.

Au dessert, M. le Prince de Polignac, Président de la Société, dans une improvisation simple et charmante, souligna la joie qu'il éprouvait de se trouver à la fête d'une aussi belle société, ses regrets de ne pouvoir l'accompagner dans toutes ses sorties et se félicita d'avoir rencontré un Vice-Président aussi actif en la personne de M. Charles Durand. Il le remercia des nombreux concerts donnés dans le courant de l'année et des beaux succès remportés à Chateaulillon, succès dont il partagea le mérite entre les musiciens et leur dévoué Directeur. Il les assura les uns et les autres de toute sa sollicitude. Puis M. Th. Gilbert, Directeur de la Société, prononça l'allocution suivante :

Monsieur le Président,

Mon Cher Monsieur Galais,

Messieurs et Chers Amis,

La charge que vous avez bien voulu me confier m'oblige ce soir à prendre la parole ; je le ferai avec plaisir, parce que Sainte Cécile, notre muse à tous, doit être fêtée dignement et loyalement.

Elle nous réunit dans un banquet fraternel, autour de la bannière. Elle resserre toutes les bonnes volontés, toutes les amitiés. Au cours de ces banquets traditionnels, combien de réconciliations s'opèrent ! Presque partout, c'est l'occasion de prendre contact avec les autorités et les inciter à la bienveillance en faveur des musiciens.

Elle veille jalousement à ce que chacun de nous accomplisse son devoir.

Le nôtre, mes chers amis, nous l'accomplirons avec joie ; ce sera tout d'abord de rendre hommage à nos trois Présidents.

À notre éminent Président d'Honneur, M. Anatole Manceau, Sénateur de Maine-et-Loire, qu'un deuil cruel reliait loin de nous et auquel nous adressons nos meilleurs sentiments et nos bien vives sympathies.

À notre distingué Président M. le Prince de Polignac, que je suis heureux de saluer ici avec vous, qui s'intéresse de plus en plus à notre Chère Société, et qui saura toujours lui montrer son affection en toutes circonstances.

À M. Gaston Galais, notre doyen à tous, qui pendant de longues années présida aux destinées de l'Harmonie Choletaise et qui fut, avec notre distingué Ministre des Finances M. Charles Durand, et quelques-uns d'entre nous, un des piliers fameux de la Société.

Sainte Cécile me fournit encore l'occasion de vous remercier bien sincèrement de votre effort dans le courant de cette année 1929 — Vous avez assuré 34 concerts ; avec les répétitions ceci représente un travail très ardu, et cependant entre temps vous avez triomphé d'une façon magistrale au concours international de Chateaulillon — 1^{er} premier prix d'exécution et 1^{er} premier prix d'honneur ont été vos récompenses.

Mais vous me permettez d'ajouter que si ma joie fut grande, le souci de la belle société que je dirige m'autorise à dire que nous pouvons mieux faire encore ; n'oubliez pas que l'indifférence est le plus mortel ennemi de nos sociétés musicales.

Néanmoins, je vous remercie de m'avoir procuré cette satisfaction encourageante et je vous demande de continuer à travailler ardemment pour l'œuvre si belle que nous poursuivons.

Et maintenant, mes chers amis, il me reste à accomplir un devoir qui m'est bien doux.

Je vais prier notre Cher Président M. le Prince de Polignac, de vouloir bien remettre à MM. Gazeau et Logeais, le diplôme d'honneur de la Fédération Musicale de France, et je vous demanderais de saluer avec moi ceux qui furent à la peine et qui aujourd'hui sont à l'honneur. M. Gazeau Auguste compte 21 ans de service, M. Logeais Maurice, sous-Directeur de la Société, en compte 21 ; leur talent n'a d'égal que leur modestie.

Je suis sûr d'être votre interprète à tous en leur disant combien nous sommes heureux de ces récompenses dues à leur dévouement ; qu'ils reçoivent ici avec tous nos compliments, nos meilleurs sentiments d'admiration et toutes nos sympathies.

Nos sociétés sont des familles, elles ne valent que par leurs sincères et fidèles serviteurs. Confondons dans un même sentiment d'admiration ceux qui réalisent cet idéal et qui remplissent cette mission si noble et si belle de faire pénétrer dans les cœurs de leurs concitoyens le doux rayonnement de la musique.

Permettez-moi en terminant d'adresser un souvenir ému aux vaillants camarades disparus qui, par leur travail et leur sacrifice, nous ont aidés à maintenir dans un rang parfaitement honorable notre belle société d'aujourd'hui.

Permettez-moi également de remercier tous ceux qui sont venus ce soir à cette belle fête de famille, et qui de près ou de loin se dévouent pour la Société.

Mes remerciements vont aussi à notre célèbre maître d'hôtel M. Blanchard, pour le programme si bien choisi du concert de ce soir, où, je crois, chacun a fait sa part honorablement.

Aux dévoués tambours et clairons du Réveil Choletais et leur brillant chef M. Alfred Beaufreton, qui, chaque fois que nous aurons besoin d'eux, viendront se grouper autour de nous.

Messieurs, je lève mon verre à la santé de notre Président d'honneur M. Anatole Manceau, de notre Président M. le Prince de Polignac qui, par une délicate attention, a bien voulu nous offrir l'excellent champagne qui coule dans nos verres.

À notre Président honoraire M. Gaston Galais.

À notre sympathique Vice-Président M. Charles Durand, dont vous connaissez tous le dévouement.

Au conseil d'administration tout entier, dont la tâche ingrate vous est connue.

À nos deux lauréats, brillants solistes.

À nos vieux musiciens qui, clopin-clopant, nous donnent le plus grand exemple d'énergie, de dévouement et de fraternité.

À nos jeunes musiciens, l'espoir et l'avenir de la Société.

À M. le Maire, à la Municipalité toujours bienveillante à notre égard, et qui peut compter sur nous.

À la presse, toujours aimable pour nos communiqués.

À nos membres honoraires, toujours prêts à nous soutenir en toute occasion.

À vos familles, à l'Harmonie Choletaise toujours plus grande, toujours plus prospère.

Ces deux discours furent chaleureusement applaudis, puis la parole fut donnée aux chanteurs qui rivalisèrent d'entrain. Cette joyeuse soirée se termina assez tard dans la nuit et chacun se sépara, satisfait d'une journée si bien remplie.

IP, 8 décembre 1929

Harmonie Choletaise.

Dans sa réunion du 3 janvier, l'Harmonie Choletaise a procédé au renouvellement de son bureau :

Ont été élus : Président d'honneur, M. Anatole Manceau, sénateur de Maine-et-Loire ; Président actif, M. de Polignac, député de la première circonscription de Cholet ; Président honoraire : M. Galais Gaston ; Vice-Président, M. Durand Charles ; Vice-Président honoraire, M. Ogereau Clément ; Trésorier, M. Durand Charles ; Secrétaire et Sous-Chef, M. Logeais Maurice ; Secrétaire adjoint, M. Bourreau Camille ; Chef de matériel, M. Bernier Eugène.

Membres : MM. Frouin Eugène, Gazeau Auguste, Beaufreton Alfred, Pétauy Gustave.

Commission Musicale : MM. Logeais Maurice, Durand Charles, Grolleau Henri, Bourreau Camille, Vigneron Marcel, Gazeau Auguste.

IP, 19 janvier 1930

Harmonie Choletaise

Dans sa séance du 19 décembre 1930, l'Harmonie Choletaise, réunie en assemblée générale, a procédé au renouvellement du Bureau de la Société.

Celui-ci est ainsi composé pour 1931.

Président d'Honneur : M. Anatole Manceau ; Président : M. le Prince de Polignac ; Président Honoraire : M. Gaston Galais ; Vice-Président : M. Charles Durand ; Vice-Président Honoraire : M. Clément Ogereau ; Sous-Chef : M. Maurice Logeais ; Trésorier : M. Charles Durand ; Secrétaire : M. Maurice Logeais ; Secrétaire Adjoint : M. Camille Bourreau ; Chef de Matériel : M. Eugène Bernier ; Membres du Bureau : MM. Barbeau, Alfred Beaufreton, Eugène Frouin, Auguste Gazeau.

Commission Musicale : Chef : M. Th. Gilbert ; Sous-Chef : Maurice Logeais ; M. C. Bourreau ; M. A. Gazeau.

Commission de Contrôle : MM. M. Vigneron et C. Chédanne.

Commission d'Organisation : MM. C. Durand, Vice-Président ; A. Beaufreton ; E. Frouin.

Bibliothécaire : M. Albert Lhoumeau.

IP, 27 décembre 1930

Sortie annuelle de « l'Harmonie Choletaise ».

En récompense des efforts fournis par tous nos musiciens au cours d'une année riche en manifestations artistiques, les dirigeants de l'Harmonie Choletaise eurent l'heureuse idée d'organiser une visite à l'exposition coloniale internationale de Paris. Leur initiative se compléta par une intelligente propagande pour l'industrie de la petite Patrie : la société s'était transformée en « Harmonie des Mouchoirs de Cholet » avec, comme insigne, le classique mouchoir en couvre-casquette, et, comme emblème, une magnifique bannière, en mouchoirs de Cholet, elle aussi ; les attributs consistaient en navettes et fuselées du plus original effet.

Aussi, tant au cours de la visite de Paris, le 13 septembre au matin, que pendant le séjour à l'exposition coloniale, la société musicale remporta-t-elle le plus vif succès de curiosité sympathique ; des exclamations fusaient de toutes parts, les questions se précipitaient : « Tiens, c'est Cholet ? — Où est-ce ? — Oh ! les beaux mouchoirs ! — Voilà les mouchoirs de Cholet ! ». Nos aimables musiciens se faisaient un agréable devoir de renseigner les curieux en exhibant mouchoirs et pochettes et en faisant admirer leur qualité et leur fini irréprochables. Il n'est pas douteux qu'une telle manifestation soit bien de nature à répandre la renommée de notre industrie locale ; elle répond à la bienveillance insigne dont nos industriels ont fait preuve en subventionnant généreusement l'initiative prise.

La société était au grand complet ; plusieurs de ses membres s'étaient fait accompagner par leurs familles. La meilleure humeur ne cessa de régner, dans une atmosphère de franche camaraderie ; tous doivent compliments et remerciements aux organisateurs qui surent étudier et prévoir jusqu'aux moindres détails de cette intéressante sortie.

A 18 heures, un premier concert fut donné devant la Case de l'Oncle Tom ; il fut très applaudi. Mais un succès triomphal était réservé à l'Harmonie et à son distingué directeur M. Gilbert, le soir, à 21 heures. Le concert devant la Cité des Informations fut magistralement exécuté devant plusieurs milliers d'auditeurs ; chacun paraissait vouloir se dépasser lui-même pour la gloire commune. Le dernier morceau, « le petit Mouchoir de Cholet », était attendu par la foule ; il provoqua une véritable ovation. C'est dans un enthousiasme indicible que la musique fut comme portée jusque dans le grand hall de la Cité des Informations, où elle satisfit à la demande générale en jouant deux nouveaux morceaux ; elle en fut récompensée par une inoubliable manifestation de sympathie dans un succès complet.

Dans l'intérêt de l'art musical comme pour la prospérité économique de notre ville, il est infiniment souhaitable que de pareilles initiatives se renouvellent ; nous sommes certains que le commerce et l'industrie choletais sauront tirer de cette heureuse expérience tous les enseignements qu'elle comporte. Nous renouvelons donc au conseil d'administration de l'Harmonie « des Mouchoirs de Cholet », à son directeur M. Gilbert, à tous les organisateurs, aux industriels qui ont bien voulu les aider dans leur entreprise, nos plus sincères compliments et l'assurance que nous saurons, à l'avenir, les seconder dans leurs efforts.

Nous ajouterons nos sincères remerciements à notre distingué sénateur de M.-et-L., M. A. Manceau, qui, avec sa bienveillance habituelle, obtint de M. le Maréchal Lyautey l'admission de l'Harmonie des Mouchoirs de Cholet à l'exposition coloniale.

Un ami de la musique.

IP, 3 octobre 1931

Harmonie Choletaise

Assemblée générale du 8 janvier

Le vendredi 8 janvier, l'Harmonie Choletaise réunie en assemblée générale, a procédé au renouvellement de son conseil d'administration pour l'année 1932. Celui-ci se trouve ainsi constitué :

MM. : président d'honneur, Anatole Manceau ; président, le prince de Polignac ; président honoraire, Gaston Galois ; vice-président, Charles Durand ; vice-président honoraire, Clément Ogereau ; chef, Théophile Gilbert ; sous-chef, Maurice Logeais ; trésorier, Charles Durand ; secrétaire, Maurice Logeais ; secrétaire-adjoint, Camille Bourreau ; chef de matériel, Eugène Bernier ; membres, Alfred Beaufretou, Eugène Frouin, Auguste Gazeau, Jean Barbeau.

Commission musicale : MM. Th. Gilbert, chef ; M. Logeais, sous-chef ; A. Gazeau et C. Bourreau.

Commission de vérification des comptes : MM. Poirier et Prével.

Commission d'organisation des fêtes : MM. Ch. Durand, A. Beaufretou, E. Frouin.

Bibliothécaire : M. Albert Lhoumeau.
Le secrétaire : Logeais.

IP, 16 janvier 1932

Harmonie Choletaise

Bal annuel

21 janvier, Hôtel des Voyageurs

Le bal est offert gratuitement aux membres honoraires et aux amis de l'Harmonie Choletaise. Les membres honoraires pourront se procurer des cartes chez M. Bernier, bijoutier, place Rougé.

Une date à retenir

Le 5 mars, Grands Concerts Artistiques en matinée et soirée, offertes par l'Harmonie Choletaise à ses membres honoraires et bienfaiteurs, à ses amis, au théâtre municipal, avec **LES DRAGONS DE VILLARS**, opéra comique en 3 actes.

Renouvellement du Bureau

Dans sa séance du 23 décembre, l'Harmonie Choletaise a procédé au renouvellement de son bureau. Ont été élus :

Président d'honneur, M. Anatole Manceau, sénateur ; président, M. le prince de Polignac, député ; président honoraire, M. Gaston Galois, ancien musicien de la société ; vice-président d'honneur, M. Clément Ogereau, ancien membre de la société ; vice-président et trésorier, M. Charles Durand père ; secrétaire, M. Maurice Logeais ; vice-secrétaire, M. Camille Bourreau ; sous-chef, M. Maurice Logeais ; assesseurs, MM. Gazeau, A. Beaufretou, Frouin et Barbeau ; chef de matériel, M. Eugène Bernier ; archiviste, M. Albert Lhoumeau ; commission des fêtes, MM. Alfred Beaufretou et Eugène Frouin ; commission de contrôle, MM. Victor Moreau et Prével ; commission musicale, MM. Th. Gilbert, chef ; Logeais, sous-chef ; Auguste Gazeau et Camille Bourreau.

Le secrétaire.

IP, 31 décembre 1932

La Sainte Cécile à l'Harmonie Choletaise

Les belles et saines traditions se conservent chez nos vétérans de l'art musical; cette année, plus brillamment que les années passées peut-être, l'Harmonie Choletaise a fêté sa sainte patronne, le dimanche 29 novembre.

En l'église Notre-Dame, à la grand-messe, elle exécutait d'abord un programme choisi avec le goût le plus sûr et elle démontrait, une fois de plus, ses belles qualités de sonorité homogène et de sens musical averti dans une interprétation intelligente et fine.

Puis, aux environs de midi et demi, après un martial défilé dans les rues de la ville, bannière en tête, l'Harmonie du Mouchoir de Cholet se réunissait à l'Hôtel des Voyageurs où un délicieux repas attendait les membres actifs et leurs familles; les agapes, tout intimes, relevées de la présence de nombreuses dames et jeunes filles, se déroulèrent dans une joie toute fraternelle.

À l'heure des toasts, champagne dans les coupes, M. Durand, vice-président de la Société, prit la parole, dans les termes suivants :

Mesdames, Messieurs,

Me chers amis,

J'ai tout d'abord à vous présenter les excuses de M. A. Manceau, sénateur de Maine-et-Loire, président d'honneur de notre Société, qu'un deuil récent empêche d'assister à notre fête.

M. le prince de Polignan, président actif de notre harmonie, vient de subir une intervention chirurgicale qui l'oblige à garder la chambre; je lui adresse, au nom de tous, nos vœux de prompt et complet rétablissement.

À ceux de nos camarades malades ou en deuil qui n'ont pu se joindre à nous aujourd'hui, j'adresse l'assurance de toute notre sympathie.

Tout de suite, je vous exprime ma joie et le grand plaisir que j'ai de vous voir réunis aussi nombreux, heureux et joyeux pour fêter notre patronne Sainte Cécile.

J'adresse mes plus vifs remerciements à nos compagnons qui ont bien voulu, par leur présence, relever l'éclat de notre fête familiale et entretenir la bonne camaraderie qui existe dans notre société. Mesdames, j'ai confiance pour l'avenir, car je sais que vous ferez tout votre possible pour encourager vos maris régulièrement aux répétitions et exécutions.

J'adresse mes sincères remerciements à M. Huchon ainsi qu'à son fils et à ses amis qui, par leur dévouement infaillible, apportent leurs précieux concours à notre Harmonie.

Je suis sûr de me faire l'interprète de tous en remerciant tout particulièrement notre chef et ami M. Gilbert, qui par son entier dévouement et par son initiative, apporte tous ses efforts et son activité au développement de notre art musical.

Mes remerciements aux tambours et clairons du « Réveil Choletais » et à leur chef distingué.

Mes remerciements aussi à M. Courtois, notre sympathique hôtelier, pour le menu soigné qu'il nous a servi.

Je termine, mesdames, messieurs, en remerciant à nouveau tous ceux qui s'intéressent à notre développement musical et je lève mon verre à vous tous et à vos familles.

M. Gilbert, le très distingué chef de l'Harmonie Choletaise, prit à son tour la parole :

À l'occasion de la Sainte Cécile, dit-il, se continue la tradition qui veut que nous jetions un coup d'œil sur les événements de l'année passée.

Tout d'abord, je remercie notre sympathique vice-président et ami, M. Charles Durand, des aimables paroles qu'il vient de prononcer à mon égard; il peut être assuré, toujours, de mon entier dévouement et de ma vive amitié.

Permettez-moi aussi d'exprimer les regrets que nous cause l'absence de nos deux présidents: M. A. Manceau, notre président d'honneur, est retenu loin de nous par un deuil récent; qu'il soit assuré de nos meilleurs sentiments. M. de Polignan, notre président actif, a dû subir une intervention chirurgicale; qu'il reçoive nos vœux de prompt rétablissement.

Je ne veux pas continuer sans vous adresser, Mesdames, Mesdemoiselles, mes souhaits de bienvenue et mes remerciements pour avoir répondu à notre invitation. Par votre présence, vous nous apportez le charme et la grâce qui manquaient à nos réunions jadis si austères.

C'est aujourd'hui une véritable fête de famille et je fais des vœux pour que, chaque année, il en soit ainsi.

L'année qui vient de s'écouler, en dehors de nos concerts habituels, nous a procuré une grande satisfaction, notre concert à l'Exposition Coloniale où vous le savez, nous avons remporté un grand succès, non seulement pour nous-mêmes mais aussi pour notre bonne ville de Cholet et sa grande industrie de toiles et mouchoirs. Le petit mouchoir de Cholet a été dignement représenté à l'Exposition; je suis sûr d'être votre interprète à tous en adressant l'expression de notre bien vive gratitude aux industriels choletais qui, par leurs généreuses subventions, nous ont permis de réaliser ce déplacement.

Je vous remercie également, mes chers amis, d'y avoir collaboré de tout cœur.

Ici, je me dois de remercier M. A. Manceau de son aimable intervention auprès de M. le maréchal Lyautey. Sans lui, ma lettre aurait probablement été lettre morte.

Mais vous me permettez d'ajouter que, si ma joie fut grande, le souci de la belle société que je dirige, m'autorise à dire que nous pouvons faire mieux encore. N'oubliez pas que l'indifférence est le plus mortel ennemi de nos sociétés musicales.

Néanmoins, je vous remercie de m'avoir procuré cette satisfaction encourageante et je vous demande de continuer à travailler ardemment pour l'œuvre si belle que nous poursuivons.

Il m'a été donné depuis quelques années, d'entendre un certain nombre de sociétés musicales; et des auditions dont j'ai été le témoin attentif et impartial j'ai conclu, avec un regret non dépourvu d'amertume que nos musiques civiles étaient loin de suivre une marche progressive et que certaines même faisaient la décadence. La cause, vous la connaissez tous. Les directeurs se désolent en présence du défaut d'assiduité aux répétitions et sur la déplorable répercussion qu'entraîne cette insouciance envers les progrès des études musicales.

Quant aux vétérans qui encadrent si heureusement nos groupements musicaux et dont la plupart sont d'anciens musiciens régimentaires qui ont gardé vivace le culte de la belle et bonne interprétation, ils finissent eux aussi par se démoraliser en présence de l'indifférence des jeunes sur lesquels pourtant reulent tous les espoirs de l'avenir.

Mais, hélas, cette jeunesse préfère les sports modernes, qui sont d'une étude plus simple, moins complexe et surtout moins assidue. Et alors, adieu l'étude musicale avec l'airié du solfège et le chromatisme des instruments, adieu la société musicale dont la décadence va se précipitant depuis la disparition de nos brillantes musiques militaires qui constituaient si bien l'une des manifestations les plus émouvantes de la musique sentimentale et, certes, la plus populaire de toutes.

Donc, vous tous, mes amis, vous, jeunes gens qui m'écoutez, réagissez énergiquement; il en est temps encore. Moralement, consciencieusement, vous n'avez pas le droit de vous laisser bercer par l'indifférence. Musiciens inscrits à une belle société qui a 83 ans d'existence, musiciens aimant la musique, vous n'avez pas le droit, dis-je, de l'abandonner sans motif valable de ternir les répétitions par vos absences; Gévez vos âmes, soyez courageux, si vous voulez conserver à votre ville un des nombreux fleurons de sa couronne artistique. Car, nos musiques disparues, que deviendront, je vous le demande, nos petites fêtes locales, lorsqu'elles seront dépourvues de leur attrait essentiel?

Je souhaite sincèrement que l'avenir nous apporte des jours meilleurs; je le souhaite dans l'intérêt de l'art musical si rempli d'attraits et toujours, malgré les vicissitudes, si populaire en notre cher pays de France.

Je veux, en terminant, adresser un souvenir ému aux vaillants camarades disparus qui, par leur travail et leur sacrifice, nous ont aidés à maintenir dans un rang parfaitement honorable notre belle société d'aujourd'hui.

Je remercie également tous ceux qui sont venus aujourd'hui à cette belle fête de famille et qui, de près ou de loin, se dévouent pour la société.

Mes remerciements vont aussi à notre célèbre maître d'hôtel, M. Courtois pour le programme si bien choisi du concert de ce jour, où, je crois, chacun a fait sa part honorablement; aux dévoués tambours et clairons du « Réveil Choletais » et à leur brillant chef, M. Alfred Beaufreton; nous pouvons compter sur eux toutes les fois que le besoin s'en fera sentir; à notre sympathique camarade M. Huchon, et à ses dévoués collaborateurs qui n'hésitent pas à braver les intempéries pour venir nous rendre un service si justement apprécié.

Messieurs, je lève mon verre à la santé de notre président d'honneur, M. A. Manceau, à la santé de notre président actif, M. de Polignan, à notre président honoraire, M. Galais-Gaston, à notre distingué vice-président et ministre des finances, M. Charles Durand, dont vous connaissez tous le dévouement; à notre distingué sous-chef, M. Logeais Maurice; à nos bons camarades retenus chez eux pour cause de maladie et auxquels j'adresse nos meilleurs souhaits de prompt guérison; à nos vieux musiciens qui, clopin clopant, nous donnent le plus grand exemple d'énergie, de dévouement et de fraternité; à nos jeunes musiciens, l'espoir et l'avenir de notre société; à M. le Maire, à la municipalité toujours bienveillante à notre égard et qui peut compter sur nous; à nos membres honoraires toujours prêts à nous soutenir en toute occasion; enfin, à vous, Mesdames et Mesdemoiselles, à vos familles, à l'Harmonie Choletaise toujours plus grande, toujours plus prospère.

De chaleureux applaudissements accueillirent la péroraison de chacun de ces discours; immédiatement après, nos musiciens, jeunes et vieux, sacrifiaient sur l'autel de leur patronne; chants et monologues alternèrent donc dans une charmante diversité, mêlant le classique le plus pur au conte de bon goût, qui reste toujours bien français, et la chanson de terroir à la romance troublante, émue et passionnée.

Puis, très longtemps, dans l'enthousiasme le plus franc et le plus communicatif, on dansa; danses anciennes et danses modernes firent la joie des jeunes et des vieux. Et l'on se quitta bien à regret, la journée ayant paru bien courte à tous, mais avec l'espoir de recommencer bientôt, car de telles réunions sont infiniment réconfortantes.

IP, 12 décembre 1931

Le Concert de l'Harmonie Choletaise

Le concert de l'Harmonie Choletaise est toujours impatiemment attendu. Notre population sait goûter sa parfaite tenue artistique et la composition d'un programme de choix qui, selon une tradition, fait déjà force de loi.

Le concert offert dimanche 5 mars, en matinée et en soirée, aux membres honoraires et actifs de la société, a réalisé toutes les espérances des organisateurs et toutes les promesses d'un programme absolument sélect qui se résumait en trois mots : Art, Variété, Abondance. Disons tout de suite que la salle de théâtre était trop petite pour contenir les invités de l'Harmonie Choletaise. La matinée et la soirée ont fait le « maximum ». Quand nous pénétrons dans la salle où un discret parfum émane d'un gracieux essaim féminin qui met sa note claire et élégante parmi les habits noirs, nous constatons qu'il n'y a plus une place à prendre.

M. A. Manoeuvre, M. le prince de Polignac, M. le Maire, absents de Cholet, et M. le Sous-Préfet, en deuil, s'étaient fait représenter.

La Municipalité se trouvait représentée en matinée et en soirée par MM. Develle et Pacreau, adjoints, et plusieurs conseillers municipaux.

Le rideau se lève. L'Harmonie Choletaise, dirigée avec autorité et talent par son dévoué chef M. Th. Gilbert, prélude au concert par l'exécution irréprochable de « Suite Ballet », de Popy. Tous les motifs de cette œuvre gaie, pimpante, furent dits avec une légèreté qu'accroissent des accords à peine frappés et pourtant très puissants. La « Ire suite d'Orchestre », d'Hirschmann, dont c'était la première audition à Cholet, nous révéla une œuvre fine, séduisante et capricieuse. Nous félicitons bien cordialement l'Harmonie Choletaise pour la brillante exécution de ces deux morceaux ; nous la félicitons d'autant plus qu'il lui manquait quelques-uns de ses meilleurs instrumentistes. D'ailleurs l'auditoire ne ménagea pas au chef et aux musiciens ses chaleureux applaudissements.

On avait l'impression que cet auditoire était heureux d'applaudir notre vieille société musicale presque octogénaire, qui compte tant de sympathie à Cholet et dont le dévouement infatigable se trouve rudement mis à l'épreuve par les multiples sorties et le désir de chacun d'entendre ses concerts.

Notre public choletais aime beaucoup l'opéra-comique ou l'opérette, aussi « Les Dragons de Villars » remportèrent-ils le plus franc succès. La troupe de Mme Jany s'y fit applaudir d'un bout à l'autre et chaque artiste y gagna sa part — que ce soit dans « Ne parle pas, Rose, je t'en supplie ! » — « Les mules » — « Quand le Dragon a bien trotté » — « Espoir charmant » — ou dans la Prière — ce charmant opéra-comique fut interprété à la satisfaction générale ; de charmantes jeunes filles des cours de chant de l'école de musique accompagnées de leur professeur, Mlle Madeleine Ménard, se firent entendre délicieusement dans plusieurs chœurs et leurs voix fraîches donnèrent beaucoup de relief à l'exécution. Nos compliments aux élèves et à leur professeur. Nous avons remarqué également une joyeuse équipe de la société qui, ma foi, serait en mesure de faire de vrais Dragons et nous les félicitons pour leur présentation gaie et spirituelle.

Quant à l'orchestre, ce fut un régal pour tous ; de l'ouverture à la fin, il nous tint sous le charme et nous complimentons vivement maître et exécutants de l'effort apporté à cette exécution. Nous y avons remarqué tous nos artistes amateurs choletais et nos professionnels. A tous, merci, merci encore des bonnes heures que vous nous avez procurées.

Nous ne terminerons pas ce compte rendu sans exprimer notre gratitude aux charmantes quêteuses qui, au 2^e acte, se répandirent dans la salle pour recueillir la part des pauvres.

Enfin, qu'il nous soit permis d'adresser tous nos compliments et tous nos remerciements aux organisateurs et aux commissaires de la société, en particulier à M. Charles Durand, vice-président, et à son dévoué directeur M. Th. Gilbert, pour le beau spectacle qu'ils nous ont donné.

Un Spectateur.

IP, 18 mars 1933

Harmonie Choletaise

Chaque année, dans le but de récompenser les efforts des musiciens assurant les concerts et services, l'Harmonie Choletaise organise une sortie promenade, soit un concours-festival, soit une autre manifestation musicale et c'est toujours avec joie que les sociétaires et leurs familles attendent la nouvelle de la date et du lieu du pèlerinage choisi. Cette année, c'est en Charente-Inférieure, dans l'île de Ré, un peu dans le fief de leur distingué chef M. Th. Gilbert, que les 4 et 5 juin prochain, nos fils d'Apollon iront porter fièrement et le plus dignement possible la haute renommée de leur bonne ville des mouchoirs.

La visite de la Rochelle et celle d'un grand paquebot en rade de la Pallice, la traversée, le séjour dans l'île de Ré et ses excursions, ses plages, le Phare des Baleines, Arsen-Ré, etc. promettent d'être intéressants. Un grand concert sera donné à Saint-Martin-de-Ré, à 16 h., le jour de la Pentecôte.

La municipalité se prépare à recevoir nos musiciens choletais et à les fêter brillamment.

Les membres honoraires et leurs familles qui désireraient prendre part à cette sortie promenade sont invités à se faire inscrire chez M. Eugène Bernier, bijoutier, place Rouge, où tous les renseignements leur seront donnés.

IP, 13 mai 1933

Harmonie Choletaise

Demain dimanche 1^{er} octobre, CONCERT au Jardin du Mail, de 16 à 17 h.

Programme :

1. — Salut au Président, allegro. Champel.
2. — Ouverture de Concert..... Bouchel.
3. — Le Retour à la Vie (valse) E. Chabas.
4. — Les Saltimbanques (F^o)... L. Ganne.
5. — Smartense (polka)..... F. Popy.

Le chef de musique :
Th. Gilbert.

Le Directeur a l'honneur d'informer les élèves de l'Harmonie Choletaise et leurs parents, que les cours de la société reprendront le mercredi 4 octobre, à 18 h. : solfège et tous instruments bois et cuivre. Il rappelle que ces cours sont absolument gratuits et que les fournitures et les instruments sont également prêtés aux élèves.

Il est rappelé aux élèves que ces cours doivent être suivis très régulièrement sous peine de renvoi.

Professeurs : clarinette, flûte, hautbois : M. Th. Gilbert.

Culvres, solfège : M. C. Bourreau.

Saxophone : M. Jamain.

Pour toutes inscriptions, s'adresser à l'Ecole de Musique, à M. Th. Gilbert, ou à M. Bernier, bijoutier, place Rouge, tous les jours, de 14 à 18 h.

Le Directeur :
Th. GILBERT.

IP, 30 septembre 1933

Harmonie Choletaise

Fête de la Sainte Cécile

L'Harmonie Choletaise fêta la Sainte Cécile le dimanche 26 novembre.

Cette fête traditionnelle débuta, comme chaque année, par une messe en musique, à 11 h. 30, à l'église Notre-Dame, parée comme aux plus beaux jours. Les fidèles qui eurent le plaisir d'assister à cette messe en musique ne furent point déçus car un programme de choix les attendait.

Ce programme, exécuté magistralement par notre vieille société choletaise, mérita les louanges des auditeurs. Citons : l'*Andante Maestoso* de Zerco ; l'*Andante* et l'*Andantino* du Roi d'Ys ; *La Mort d'Ase*, de Perrin ; de Grieg ; l'*Adagio* de la Sonate pathétique de Beethoven.

À la sortie, nos braves musiciens se rendirent, en défilant aux accents de brillants pas redoublés, à l'Hôtel des Voyageurs où, selon l'usage, un banquet réunissait nos fils d'Apollon et leurs familles et leur offrait un menu excellent.

Au dessert, M. Th. Gilbert, le distingué directeur de la société, dans une allocution simple et charmante, présenta les excuses de MM. Darmaillacq, maire de Cholet, A. Manceau, sénateur de Maine-et-Loire, président d'honneur, de M. le prince de Polignac, député de Maine-et-Loire, président de la société, absents de Cholet par la nécessité de leurs charges et qui ont exprimé leurs vifs regrets de n'avoir pu répondre à l'invitation qui leur avait été faite.

Le dévoué directeur manifesta sa

reconnaissance à tous ceux qui, de près ou de loin, soutiennent la société par leur fidélité, leurs encouragements, leurs bienfaits. Il remercia ses musiciens et leurs familles de l'effort accompli pendant l'année 1933, fit ressortir le but poursuivi et l'idéal à atteindre, adressa un souvenir ému aux vaillants disparus et après avoir remercié les tambours et clairons du Réveil Choletais et leur chef, le maître d'hôtel pour son menu délicieux, il termina ainsi :

« Messieurs, je lève mon verre à la santé de M. Darmaillacq, maire de Cholet, et à la municipalité tous jours bienveillante à notre égard et qui peut compter sur nous ; à notre président d'honneur, M. A. Manceau ; à notre président, M. le prince de Polignac ; à notre président honoraire, M. G. Gallais qui, depuis 40 ans, roucoule paisiblement à la société ; à notre sympathique vice-président, M. Charles Durand, notre ministre des finances dont vous connaissez tous le dévouement et qui réalise cette chose si rare aujourd'hui : l'équilibre du budget ; à notre conseil d'administration ; à nos vieux musiciens qui, clopin clopant, nous donnent un exemple d'énergie, de dévouement et de fraternité ; à nos solistes, les vrais piliers de la société ; à nos jeunes musiciens, l'espoir et l'avenir ; à nos membres honoraires, toujours prêts à nous soutenir ; à vous, Mesdames, à vos familles ; à l'Harmonie Choletaise, toujours plus grande. »

Après ce discours, la parole fut donnée aux chanteurs et enfin l'orchestre attaqua les premières notes d'un one step qui fit la joie de tous. Cette agréable sauterie se termina assez tard dans la nuit, après s'être déroulée à la satisfaction générale.

IP, 9 décembre 1933

Harmonie Choletaise

Renouvellement du Conseil d'administration

Dans sa séance du 12 janvier, l'Harmonie Choletaise, réunie en assemblée générale, a procédé à l'élection du bureau de la Société qui a été ainsi constitué :

MM. Président d'honneur : Anatole Manceau ; président : le prince de Polignac ; président honoraire : Gaston Galais ; vice-président et trésorier : Charles Durand père ; vice-président honoraire : Clément Ogereau ; sous-chef et secrétaire : Maurice Logeais ; secrétaire adjoint : Camille Bourreau ; chef de matériel : Eugène Bernier. Membres : MM. Alfred Beaufreton, Auguste Gazeau, Jean Barbeau, Charles Durand fils. Commission musicale : MM. Théophile Gilbert, chef ; Maurice Logeais, sous-chef ; Camille Bourreau et Gazeau Auguste. Commission de contrôle : MM. Victor Moreau et Maurice Prevet. Commission des fêtes : MM. Alfred Beaufreton et Charles Durand fils.

Bibliothécaire : M. Albert Lhoumeau.

Le secrétaire : Logeais.

IP, 20 janvier 1934

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Choletaise

L'Harmonie Choletaise, au passé si lourd de gloire et d'années, fêta une fois de plus, brillamment la Sainte Cécile, dimanche dernier.

À la messe de 11 h. 30, en l'église Notre-Dame, le programme fut élevé avec le brio de la science dénotant de la part de nos musiciens instrumentistes locaux une préparation et un soin tout particuliers.

Sous une direction depuis longtemps appréciée, et que nous sommes heureux de complimenter à nouveau, l'« Adagio » de la « Symphonie pathétique », de Beethoven, et l'« Invocation des Erynnies », de Massenet, firent les délices des nombreux et fidèles assistants des manifestations artistiques de notre cité.

Le repas qui suivit fut servi de façon impeccable à l'hôtel de la Poste, par M. Merceron.

M. Darmaillacq, maire de Cholet, présidait, assisté de M. Manceau, sénateur, président d'honneur, et de M. de Polignac, président de la Société.

À l'heure des toasts, M. Th. Gilbert prit la parole et son discours fut fort applaudi.

M. de Polignac, très heureux de se retrouver parmi ses sociétaires, alors que depuis deux ans, pour cause de maladie, il était privé de ce plaisir, assure à son tour ses amis de l'Harmonie de sa constante sympathie.

M. Anatole Manceau entretient ensuite les assistants de ses souvenirs personnels, considérant la vieille Harmonie comme une ancienne connaissance dont il est toujours fier d'apprécier les efforts et de saluer les résultats ; il termine par un appel aux jeunes recrues, espoir de la belle cohorte qui, ce jour encore, donne l'impression de sa vitalité.

Puis, M. Darmaillacq, dans une improvisation enjouée, redit la reconnaissance de la ville aux vaillants qui l'entourent et les assure de toute la sollicitude de la Municipalité, s'adressant plus spécialement au chef dévoué, comme les précédents orateurs le firent d'ailleurs eux-mêmes ; il le remercie et le félicite de son apostolat en faveur du mouvement musical à Cholet et de son attachement à la cause artistique dans sa petite patrie.

IP, 24 novembre 1934

Harmonie Choletais e MIREILLE

L'Harmonie Choletaise, continuant le cycle de ses représentations théâtrales, a l'honneur de faire connaître que le 15 décembre a été choisi pour la représentation de MIREILLE, opéra-comique en 3 actes, poème de Frédéric Mistral, musique de Gounod.

Après avoir donné, pour ne citer que les derniers, Le grand Mogol, Les Dragons de Villars, Le Voyage en Chine, et d'autres petits chefs-d'œuvre toujours très applaudis et très goûtés, l'Harmonie Choletaise apportera ses meilleurs soins à la représentation de Mireille. Elle espère que le public choletais répondra cette fois encore à son appel et viedra nombreux encourager les organisateurs et les artistes.

Mireille, nom provençal dérivé de Marie.

Musicalement, l'œuvre est remarquable en son ensemble et exquise en certaines parties. Le premier acte, plein de soleil et de lumière, de jeunesse et de fraîcheur, forme un tableau délicieux avec le chœur des Magnanarelles, l'air de Mireille et son duo avec Vincent. Dans le second acte, il faut citer l'épisode de la fête des Arènes, la chanson de Magali, la farandole, la chanson de Taven, « Voici la saison Mignonne » et les couplets d'Ourias.

Exquis encore est le tableau de la Crau, au 3e acte, avec la chanson d'Andreloun et le joli rondau de Mireille : « Heureux petit Berger ».

La partie purement dramatique, comprenant la finale de la demande en mariage, la scène des deux rivaux au Val d'Enfer, la vision d'Ourias sur les bords du Rhône, est loin d'être sans valeur.

C'est à cette belle représentation, qui sera donnée en matinée et en soirée au théâtre municipal, que l'Harmonie Choletaise convie ses bons amis le 15 décembre.

Harmonie Choletaise

Le Concert de l'Harmonie Choletaise est toujours impatiemment attendu. Notre population sait goûter sa parfaite tenue artistique et la composition d'un programme de choix.

Le Concert offert le dimanche 18 décembre, au matinée et en soirée, aux membres honoraires et actifs de la Société, a réalisé toutes les espérances des organisateurs. La salle du Théâtre était trop petite pour contenir les invités. Les deux séances ont fait le « maximum ».

M. le Prince de Polignac, M. A. Manseau, M. le Maire, absents de Cholet, se sont fait représenter. La Municipalité est représentée en matinée et en soirée.

Le rideau se lève, l'Harmonie Choletaise, dirigée avec autorité et talent par son dévoué chef, M. Th. Gilbert, prélude au concert par l'exécution irréprochable de l'ouverture de « Poète et Paysan », de Suppé. Tous les motifs de cette œuvre gaie, pimpante, sont exprimés avec une envolée superbe, une légèreté qu'accroissent des accords à peine frappés et pourtant très puissants. Nous félicitons bien cordialement l'Harmonie Choletaise pour la brillante exécution de cette ouverture. D'ailleurs, l'auditoire ne ménagea pas au chef et aux musiciens ses chaleureux applaudissements.

Le public choletais aime beaucoup

l'opéra comique et l'opérette, et « Mireille » est un opéra si populaire, si frais ! La troupe de Madame Janny s'y fit applaudir et chaque artiste y gagna sa part. Signalons en passant le beau tableau du Berger et sa musette, et félicitons sans réserve le hautboïste de l'orchestre. Ce passage fut un ravissement des yeux et des oreilles. De charmantes jeunes filles et une joyeuse équipe de jeunes gens de la Société se firent entendre dans plusieurs chœurs et leurs voix fraîches donnèrent beaucoup de relief à l'exécution. Quant à l'orchestre, ce fut un régal pour tous ; de l'ouverture à la fin, il nous tint sous le charme et nous complimentons vivement chef et exécutants de l'effort apporté à cette exécution. Nous y avons remarqué tous nos artistes choletais, professionnels et amateurs ; à tous, merci des bonnes heures qu'ils nous ont procurées.

Pendant un entr'acte, de charmantes quêteuses se répandirent dans la salle pour y recueillir la part des pauvres.

Qu'il nous soit enfin permis d'adresser tous nos compliments et tous nos remerciements à l'animateur, au chef sympathique de l'Harmonie Choletaise, M. Th. Gilbert, aux dévoués commissaires de la Société, à leur vice-président, M. Charles Durand, pour le beau spectacle qu'ils nous ont donné.

Un Spécialisteur.

Harmonie Choletaise

Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 11 janvier, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée générale, a procédé à l'élection du Bureau de la Société pour 1935.

Ont été élus : Président : M. le Prince de Polignac, Vice-président et trésorier : M. Charles Durand, Sous-chef et secrétaire M. Maurice Logeais, Secrétaire Adjoint : M. Camille Bourreau, Chef de matériel : M. Eugène Bernier.

Membres : MM. Alfred Beaufreton, Auguste Gaseau, Jean Barbeau, Charles Durand, fils.

Commission musicale : MM. Théophile Gilbert, chef ; Maurice Logeais, sous-chef ; Camille Bourreau, Auguste Gaseau.

Commission de Vérification des Comptes : MM. Maurice Prevel, Edouard Retailleau.

Bibliothécaire : M. Albert Lhoumeau.

Pour le Conseil d'Administration
Le Secrétaire LOGEAIS

IP, 22 décembre 1934

IP, 19 janvier 1935

IP, 8 décembre 1934



M. Th. GILBERT
 Directeur - Fondateur
 de l'Ecole de Musique.
 Directeur de « l'Harmonie Choletaise ».
 (Vu par « Siau d'Eau »).

IP, 6 juillet 1935

La Sainte-Cécile de l'Harmonie Choletaise

La Sainte Cécile a été brillamment fêtée, dimanche dernier, par l'Harmonie Choletaise qui, le matin, à Notre-Dame, exécuta parfaitement un très joli programme pendant la messe de 11 h. 30.

Au cours de la cérémonie, M. l'Archiprêtre remercia les musiciens dont l'audition allait contribuer à une œuvre de bienfaisance puisque de nombreux fidèles, venus l'écouter, apporteraient en même temps leur offrande à l'œuvre de la Miséricorde pour laquelle les dames bienfaitrices allaient quêter pendant la messe.

De Notre-Dame, les musiciens s'en allèrent, en un défilé amical considéré par tous nos concitoyens avec sympathie, à l'Hôtel Hervé, place de la Gare, où, devant une table copieusement et élégamment servie et sous la présidence du Prince de Polignac, député, tous donnèrent libre cours à leur bonne humeur, à leur entrain.

L'« harmonie » régna au sein de l'Harmonie et nous sommes heureux d'en féliciter le dévoué chef de cette dernière, M. Th. Gilbert.

Au moment des toasts, celui-ci avait prononcé le discours suivant :

Monsieur le Président,
 Mesdames,
 Messieurs,

La Sainte Cécile, fête patronale immuable des musiciens, nous réunit ainsi chaque année ; elle nous permet d'oublier pendant quelques heures les misères de l'existence, elle nous permet aussi d'exprimer à chacun et à tous nos remerciements, nos compliments, nos desirs et nos regrets.

Je présenterai donc les excuses de M. Anatole Manceau, sénateur de Maine-et-Loire, président d'honneur, retenu à Paris par ses multiples occupations; de

M. Darmaillacq, maire de Cholet, toujours dévoué à notre cause, atteint récemment par un deuil cruel.

Je remercie Monsieur le prince de Polignac, député de Maine-et-Loire, président de notre société, qui a bien voulu nous faire l'honneur de présider cette fête de famille. Ce geste paternel nous est agréable et en votre nom l'exprime à Monsieur le président nos bien vifs remerciements.

Je remercie également les dames d'être venues nous apporter leur grâce et leur charme. Je remercie le conseil d'administration et son sympathique président M. Ch. Durand, les solistes, les vieux musiciens, les jeunes, la presse, les tambours et clairons du Réveil Choletais, en un mot tous ceux qui, de près ou de loin, collaborent étroitement à maintenir à un niveau honorable notre belle société.

A tous, je dirai : travail, assiduité, fraternité.

Mesdames, Messieurs, je lève mon verre à la santé de vos présidents; à vous tous, à vos familles, à l'Harmonie Choletaise.

Pharmacie de Service

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

M. DECELLE, r. du Commerce

Ambulance : Téléphone 5.22

IP, 30 novembre 1935

Les Concerts de l'Harmonie Choletaise

" La Cocarde de Mimi Pinson "



L'HARMONIE CHOLETAISE, qui a offert, dimanche, à ses membres honoraires, ses concerts annuels. (Photo FROUIN, Cholet).

De bas en haut et de gauche à droite :

1^{er} rang. — MM. Huchon, Baufretton, Gasseau, Izard, Logezais (a.-chef), Th. Gilbert (chef), Ch. Durand (vice-président), Olivier, Retailleau, E. Bernier, E. Retailleau.

2^e rang. — MM. C. Bourreau, H. Grolleau, R. Suire, Brochard, E. Retailleau, G. Pétavy, Charles Durand, Georges Durand.

3^e rang. — MM. E. Brossseau, David, Rossignon, P. Retailleau, Jean Barbaud, Gaulier, L. Oger, E. Frouin, Camuz, E. Charpentier, Retailleau père.

4^e rang. — MM. E. Guignard, A. Poirier, P. Gareau, A. Prenel, M. Lehy, M. Coffenceau, A. Guinebretière, Chéné.

5^e rang. — MM. Delahaye, Thomaseau fils, Thomaseau père, E. Soulard, L. Chauveau.

Outre les membres figurant sur cette photo, l'Harmonie Choletaise compte treize musiciens qui, pour des raisons de deuil, maladie ou affaires urgentes, n'ont pu, cette année, apporter leur participation aux Concerts.

Ce sont : MM. E. Vacquier, A. Lhoumeau, L. Ripoché, L. Rondaert, Jamain, Hillaire, Servant, H. Huchon, M. Maître, Imbert, Gauchevertu, Girard, Gatepaille.

Après une agréable exécution, par l'Harmonie Choletaise, du joli ballet d'opéra de Messager, le rideau du théâtre municipal se levait dimanche dernier, en matinée et en soirée, sur la première scène de l'opérette qui, pendant la guerre, eut un si brillant succès, la charmante « Cocarde de Mimi Pinson ».

Cette représentation que la sympathique société musicale choletaise avait assurée à ses membres honoraires, conquiert l'enthousiasme des nombreux auditeurs groupés dans la salle. L'orchestre,

bien mené par la baguette de M. Th. Gilbert, chef de musique dévoué s'il en fut, accompagna avec talent des acteurs qui mirent toute leur bonne volonté à interpréter cette pièce à la fois patriotique et enjouée.

Sur la troupe venue de Paris et de Strasbourg, se détachait l'amusant Bourriche, dit « La Cerise », ordonnance du brillant lieutenant Robichon. Vraiment comique, il suscita de bons éclats de rire par les déboires dus à « sa poisse » et ses palindromes à l'égard de la « vertueuse » Sophie.

C'était avec plaisir qu'on reconnaissait sur la scène quelques visages choletais : de gracieuses cousinettes et de vaillants biffins, dont les voix appartaient aux différents chœurs un très précieux concours.

En résumé, bonnes séances théâtrales dont les Choletais savent gré à l'aimable organisateur, M. Th. Gilbert, directeur de l'École de musique, et à ses musiciens de l'Harmonie et de l'Orchestre qu'ils remercient tous bien sincèrement.

CHRONIQUE CHOLETAISE

Dans une des dernières Chroniques de ce journal, nous procédions à l'énumération des films et des pièces théâtrales qui « passaient » et se jouaient à Cholet. Aujourd'hui, nous voudrions parler des concerts que les Sociétés musicales de notre ville offrent à leurs membres honoraires.

L'HARMONIE CHOLETAISE a donné le sien les 14 et 15 décembre. C'est la plus étendue de nos Sociétés musicales et qui, la première, a pris l'habitude de faire d'une opérette classique l'essentiel de son programme. Jadis, cette opérette en occupait la seconde partie, la première permettant de faire entendre, en solo, les vedettes. Aujourd'hui, l'opérette forme tout le spectacle, encadrée seulement par deux morceaux d'harmonie. Et cette façon de procéder a la faveur du public qui, cette année, applaudissait La Cocarde de Mimi Praxos, opérette... cocardière et patriotique dont les chœurs nourris des « gracieuses coquettes » et des « vaillants héros » étaient composés d'excellents chanteurs et chanteuses choletais.

La musique de culture participe plus qu'une autre peut-être à la vie du peuple, soit que, joyeuse et entraînante, elle défie, tambours et clairons en tête, à travers les rues sonores, par les beaux jours de fête ; soit que, se faisant moins bruyante, elle dispense, sous le kiosque, les Harmonies bienaimées des opéras célèbres. Aussi ne manquons-nous pas de rappeler les « défilés » de l'HARMONIE CHOLETAISE, avec la « clique » martiale du RÉVEIL CHOLETAIS, ainsi que les concerts dominicaux donnés sur le mail par notre illustre Harmonie, si souvent mise à contribution.

Nous n'oublierons pas non plus de signaler ici les « défilés » et les Concerts de l'HARMONIE SAINT-PIERRE et de la MUSIQUE de la SOCIÉTÉ GYMNASIQUE de LA JEUNE FRANCE — deux groupes forts importants et actifs, qui savent étonnamment rehausser l'éclat des fêtes auxquelles ils sont conviés. Nous signalerons enfin la clique des TAYARS de Cholet, qui fait défiler si magnifiquement ses gymnasiarques, et les trompes de chasse de la Société SAINT-HUBERT que nous avons plaisir à entendre sous les voûtes d'une église ou dans l'enceinte du passage à nos Courses de chevaux.

L'ORPHÉON SAINTE-CÉCILE, ou plutôt son, le CERCLE ORPHÉONIQUE, cette Société, jeune de quelques mois, mais riche de tout un passé de 43 ans auquel elle peut prétendre, continue fidèlement les traditions musicales et amicales qui étaient en honneur chez son aîné. Par la mélodie, reconforter et soulager, élever l'âme, mieux travailler en chantant, tels sont les buts très nobles qu'elle se propose. Et Sainte Cécile, dont la fête fut l'occasion de sa première audition en public, le 2 décembre, à l'église Saint-Pierre,

bénoît les efforts du Cercle Orphéonique à qui nous souhaitons longue vie et grands succès. Ce Cercle, en effet, saura sous peu se distinguer aux Concours de musique et ne manquera pas d'offrir à ses membres honoraires la « Veillée » habituelle dont il ordonnera le programme impeccable.

La SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE vivait, avant la guerre, étroitement unie avec l'Orphéon Sainte-Cécile. On les appelait les deux Sociétés sœurs. Et ce n'est qu'en 1922 seulement que le « Philhar » donnait son premier concert à ses premiers membres honoraires, attestant ainsi sa propre indépendance et sa vitalité. Elle ne tardait pas, par ailleurs, à admettre dans ses rangs l'élément féminin, initiative des plus heureuses. Un goût très sûr a toujours présidé à la composition de ses programmes. Et nous nous souvenons avoir applaudi au théâtre des artistes de grand talent qu'elle avait su choisir. Aussi lui faisons-nous toute confiance pour le Concert du 4 février qu'elle annonce. Il donnera satisfaction entière aux mélomanes les plus difficiles.

La SOCIÉTÉ JEAN-BENJAMIN BACH est, en somme, la benjamine de nos Sociétés musicales, celle qui est venue, et son point en parenté paternel, prendre la place qui restait ; car, ainsi que l'écrivait ici même Monsieur Augustin Jeanneney dans un excellent article, il y a plusieurs décennies dans la maison de la Musique. Et le domaine de la Musique Pure n'était point occupé. Musique classique, musique symphonique, oratorios, cantates... tout cela, qu'on allait jadis entendre à Angers ou à Nantes, voire à Paris, et qu'on s'imaginait certainement pas pouvoir être exécuté un jour à Cholet — et avec des artistes exclusivement de notre ville — tout cela est devenu une réalité, grâce à la Société J.-S. Bach, une réalité avec laquelle nos concitoyens ont coutume de vivre maintenant et qui leur manque quand l'interval habituel entre les concerts se prolonge. C'est ainsi qu'ils attendent actuellement, sans patience, la prochaine audition dont on parle en sourdine et qui nous ferait connaître une des plus belles œuvres de César Franck. Mais quel courage, quelle ténacité, quelle patience il faut, aux organisateurs de pareilles manifestations artistiques et au chef qui les dirige !

La musique, ainsi que nous le constatons, est bien servie à Cholet. Et le fait est à signaler à notre époque où les Sociétés sportives se sont prodigieusement développées.

Il convient de dire ici l'action bienfaisante de l'École de Musique, une véritable pépinière d'artistes en herbe qu'un enseignement des professeurs avertis et compétents. Cette École ne permettrait-elle pas à nos braves Sociétés musicales de se rejuvenir constamment et... de durer toujours ?

Le Chroniqueur.

Harmonie Choletaise Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du 10 janvier, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée générale, a procédé à l'élection du Bureau de la Société pour 1936.

Ont été élus : MM.
Président : Prince de Polignac. Vice-Président : Charles Durand père. Sous-chef : Maurice Logeais. Trésorier : Charles Durand père. Secrétaire : Maurice Logeais. Secrétaire adjoint : Camille Bourreau. Chef de matériel : Eugène Bernier. Membres : Alfred Beaufreton, Auguste Gaseau, Charles Durand fils, Edouard Retailleau. Commission Musicale : Théophile Gilbert, chef ; Maurice Logeais, sous-chef ; Camille Bourreau, Auguste Gaseau. Commission des fêtes : Charles Durand père, A. Beaufreton, Charles Durand fils. Commission de contrôle : Jean Barbeau, Maurice Prével. Bibliothécaire : Albert Lhouneau. Le Secrétaire : Maurice Logeais.

IP, 18 janvier 1936

Un Concert au Mail

Ce soir dimanche : concert par l'Harmonie Choletaise. Pour la circonstance, le Mail a revêtu sa tenue de soirée : manteau de nuit pour les pelouses, collier de lumières autour du kiosque, bracelets d'argent pour les bassins. Mais les arbres, malgré leur fourrure de feuilles, se serrent les uns contre les autres, gagnés par la fraîcheur du soir. L'allumeur céleste de réverbères n'a pas fait ce soir « la grève sur le tas » car toutes les étoiles brillent au firmament... Quant au kiosque tout illuminé, il recule les ténésures autour de lui, allant barbouiller de taches d'ombre la façade du Palais de Justice. Déjà les partitions musicales sont distribuées sur les chaises et les pupitres. Qui se douterait que, de ces petits carrés de carton, jailliront tout à l'heure des flots d'harmonie ? Les musiciens s'installent tandis que les auditeurs vont et viennent sur la promenade. A l'extrémité de celle-ci, comme d'une galerie de théâtre, on découvre la toile de fond de la ville où scintillent les lumières. Et, comme venant des coulisses, on entend le son étouffé des instruments qui s'animent.

Mais les promeneurs sont revenus près du kiosque et s'immobilisent dans l'attente. Monsieur Gilbert, chef de musique, se lève, silhouette bien connue et sympathique à tous. Le petit baguette frappe trois petits coups secs sur le pupitre. On a envie de dire : entrez ! Le bras levé, comme pour aider à tenir soulevés les instruments, le chef attend, « prenant contact » avec ses musiciens d'un bref coup d'œil circulaire. Puis le bras s'abaisse d'un geste vif, semblant ouvrir une porte : le flot d'un accord roule dans l'air et s'ampiffie, puis tout à coup se brise comme une vague sur un roc. Les voix tumultueuses et variées des instruments sont déchainées, tour à tour stimulées ou ralenties par la baguette qui, inlassablement, dessine dans l'air d'étranges signes géométriques. Et, autour des globes lumineux, de silencieux papillons dansent éperdument une valse viennoise, sans souci de la mesure...

Curieux sport que la musique ! Il ne s'agit pas, là, de prendre la clé des champs et d'arriver le premier au bout du parcours. Non ! Il faut prendre la clé... de soi ou d'aut (à l'exception toujours de la grosse caisse, qui a vraiment le « filon ») et arriver tous ensemble à la fin ! De plus, il faut savoir se reposer tous au même moment, ce qui n'est pas toujours facile ! Il faut encore escalader les barres... de mesure, saisir vivement au passage une croche ou une double-croche, freiner sur

un point d'orgue, et surtout ne pas dédaigner le petit signe discret que fait un bémol ou un dièse, pour changer de ton... Bref ! bien compliqué, tout cela. Il faut être musicien pour s'y reconnaître. Le profane, lui, estime que les noirs et les croches sur la portée musicale ne sont, après tout, que des petits oiseaux sur des fils téléphoniques, parfaitement apprivoisés et qui savent s'envoler au signal convenu !...

Mais revenons au concert. On entend d'étranges colloques entre les instruments. Plusieurs bavardent à la fois. D'autres se taisent puis, soudain, se mêlent à la conversation générale. La basse glousse paisiblement, par intervalles. Parfois on entend le mugissement grave du trombone ne voulant pas se laisser intimider par les pistons qui mordent l'air de leur voix brève et nerveuse. Puis tout à coup : accalmie. La flûte fait entendre sa voix de grelots. Le hautbois gentiment lui répond, comme la musette d'un père rappelant son troupeau. La clarinette se fait aguichante. Elle se met à roucouler des notes caressantes au saxophone dont le son velouté et enveloppant fait doucement rêver. Pour la grosse caisse, c'est tout un poème : la mailloche sommeille tranquillement sur une chaise ou pend mollement au bras de l'homme. De temps en temps, guidée par une main experte, elle va donner un grand coup de tête dans la peau tendue, histoire de se dégourdir un peu. Puis elle reprend sa position d'attente ou de repos, justement fière du devoir accompli...

Ainsi, nous entendons tour à tour : « Marche du Prophète » (Meyerbeer) qui, enlevée avec entrain, constitue un excellent hors-d'œuvre de concert ; « Les Contes d'Hoffmann » (Offenbach), orchestration d'une imagination pleine de fantaisie que l'on ne se lasse jamais d'entendre ; « Fantaisie de Concert » (Wetzig), pour laquelle nous devons une mention spéciale au saxophone, M. Gaseau, qui exécute son solo avec brio et une richesse de sons remarquable ; « Les Dragons de Villars » (A. Maillard), aux expressions vigoureuses où passe un souffle guerrier ; enfin, pour terminer, une valse, « La Vallée d'Osseau » (G. Benoit), dont le rythme berceur anime beaucoup de têtes d'un balancement régulier et donne aux jeunes une irrésistible envie de danser.

Dans la brise du soir, les dernières notes se sont envolées... Autour du Mail, maintenant sombre et silencieux, on n'entend plus que le frémissement des grands arbres qui, tout bas dans la nuit, échangent leurs impressions...

SUMAC.

IP, 4 janvier 1936

IP, 26 septembre 1936

Par l'Harmonie Choletaise

Dimanche 23 novembre, 11 h. 30 : à l'église Notre-Dame, où la toute nombreuse se presse dans un pieux silence, l'Harmonie Choletaise va se faire entendre en l'honneur de Sainte Cécile. L'audition commence par la « Marche du Sacre du Prophète » (Meyerbeer) dont les accents solennels ondulent en longs échos sous la voûte sonore. Puis, c'est « La Plainte du Clocher » (Balay), véritable poème musical pour lequel on ne pouvait trouver un cadre plus noble, plus symbolique. Le n° 2 des « Scènes Alsaciennes » (Massenet), riche en expressions souples et mélodieuses, et l'« Intermezzo de l'Arlésienne » (Bizet), dont les attaques vigoureuses emplissent la nef d'un tumulte de notes, terminent cette messe en musique.

L'exécution du deuxième morceau : « La Plainte du Clocher » mérite une mention particulière. Cette musique nuancée, qui monte en ondes harmonieuses derrière l'autel, évoque le tableau, émouvant et paisible à la fois, de la vieille église de campagne dont la masse grise émerge des petits toits et d'où s'élève vers le ciel la plainte du clocher. Le vent fait grincer sa girouette et siffle autour de ses grosses poutres. Le clocher gémit doucement dans sa membrure. Soudain il tressaille de haut en bas : un glas sonne... Les cloches se taisent puis, du chœur encombré d'ombre, une litanie grave et lente monte « crescendo » vers le vieux toit pointu. Les pierres, que la pluie et les vents ont furieusement griffées, parlent de choses d'autrefois ; leur murmure plaintif et mélancolique court du parvis à la cage des cloches... Mais bientôt le clocher redevient silencieux, on n'entend plus que le vent glisser sur les vieilles pierres pour mourir enfin... miracle de la musique qui fait vibrer notre âme en nous offrant d'immatérielles visions...

SUMAC.

IP, 28 novembre 1936

Le banquet de « l'Harmonie Choletaise »

Unis aux musiciens du Réveil Choletais, les membres de l'Harmonie Choletaise effectuèrent, dimanche dernier, un défilé en musique pour se rendre de leur salle de répétition, rue du Petit-Conseil, à l'hôtel Arnou, rue Sadi-Carnot, où avait lieu le banquet annuel de l'Harmonie.

Devant des tables bien servies, en dégustant un excellent menu, les convives donnèrent libre cours à leur gaieté.

Lorsque vint l'heure des toasts, l'in-fatigable autant que dévoué chef de l'Harmonie Choletaise, M. Gilbert, adressa aux sociétaires un discours rempli d'urbanité. Après avoir exprimé ses regrets de l'absence de M. Manceau, sénateur, président d'honneur de l'Harmonie, M. de Polignac, président, et M. Darmaillacq, maire de Cholet, empêchés tous les trois et qui s'étaient excusés, M. Gilbert rappela avec quelle ténacité sa brillante société a su, au cours des ans, conserver toute sa vitalité malgré des événements qui auraient pu compromettre son recrutement et ses succès.

M. Gilbert exprima ensuite ses vœux de meilleure santé pour M. Charles Durand fils, priant son père, vice-président de l'Harmonie Choletaise, de les transmettre au malade.

Il remercia les dames d'être venues témoigner, par leur présence au banquet, leur sympathie pour l'Harmonie Choletaise.

Puis le président leva son verre à la santé de tous, amis présents et absents ; et il donna la parole aux chanteurs, voire à un poète, qui se chargèrent les uns et les autres d'entretenir la note joyeuse dans cette charmante réunion.

IP, 12 décembre 1936

Harmonie Choletaise

Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du vendredi 15 janvier 1937, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée générale, a procédé à l'élection du Bureau de la Société pour l'année 1937.

Ont été élus :

Président d'honneur : M. Manceau Anatole.

Président : M. Durand Charles.

Vice-président : M. Gaseau Auguste.

Sous-chef : M. Logeais Maurice.

Trésorier : M. Durand Charles.

Secrétaire : M. Logeais Maurice.

Secrétaire adjoint : M. Bourreau Camille.

Chef de matériel : M. Bernier Eugène.

Membres : MM. Beaufreton Alfred, Guignard, Durand Charles fils et Retailleau Edouard.

Commission musicale : MM. Gilbert Théophile, chef ; Logeais Maurice, sous-chef ; Bourreau Camille ; Gaseau Auguste.

Commission de contrôle : MM. Prevel Maurice, Barbeau Jean.

Bibliothécaire : M. Lhoumeau Albert.

Cours gratuits

L'Harmonie Choletaise a le plaisir d'informer le public que ses **Cours gratuits** de solfège et d'instruments recommenceront le **1^{er} Février**.

Pour avantager encore plus les élèves, ces cours seront divisés en deux séances :

1^o Cours de solfège, le mercredi, à 18 h. 30.

2^o Cours d'instruments, le lundi, à 18 h. 30.

Salle de l'Harmonie Choletaise, rue du Petit-Conseil.

Nous ne saurions trop encourager les parents à envoyer les jeunes gens à ces cours très intéressants qui permettent, **absolument gratuitement**, d'apprendre aux enfants une des plus belles distractions en développant en même temps leur goût artistique.

Se faire inscrire au plus tôt chez : M. Bernier, graveur, place Rouge, ou, à partir du 1^{er} février, se présenter aux cours, rue du Petit-Conseil, aux jours et heures indiqués.

Le Secrétaire : LOGEAIS.

IP, 23 janvier 1937

Le voyage à Paris de l'Harmonie Choletaise

Chaque année, dans le même esprit de cordialité et la même ambiance de bonne humeur, l'Harmonie Choletaise organise une sortie-promenade pour ses membres actifs et leurs familles.

Samedi matin, à 6 h. 4, 60 musiciens prenaient place joyeusement dans un wagon réservé, à destination de Paris où ils arrivèrent, vers midi. Il va sans dire que le but du voyage était l'Exposition Internationale.

Le séjour avait été minutieusement réglé par l'actif bureau de la société qui ne néglige aucun détail pour les déplacements collectifs de ses membres. C'est ainsi que nos touristes eurent une table particulièrement délectable, arrosée, entre autres crus, d'un délicieux Beaujolais, au restaurant du Petit Duc, rue de la Convention. Détail curieux : le propriétaire de ce restaurant, M. Mallard, était pendant la guerre le cuisinier du Colonel du 77 ; c'est dire que les Choletais sont ses amis et qu'il ne manqua pas d'évoquer de vieux souvenirs.

L'après-midi du samedi fut consacré à la visite de Paris, un Paris déserté par les Parisiens mais regorgeant d'étrangers — surtout des nordiques — et, bien entendu, de provinciaux.

Le dimanche matin, ce fut tout de suite la visite de l'Expo ; l'attention des touristes se concentra en particulier sur le Trocadéro et son aquarium fabuleux, sur les pavillons étrangers et les sections centrales de l'Exposition. Les Choletais avaient d'ailleurs un guide bénévole, M. Beaufreton, frère du musicien bien connu et directeur du « Réveil Choletais ».

Les illuminations et les feux d'artifices qui, le soir, font de Paris un tableau fantastique digne d'un conte des « Mille et une Nuits », furent longuement admirés.

Le lendemain matin, lundi, la visite de l'Exposition se poursuivait. L'après-midi, plusieurs groupes se formèrent, soit pour continuer la promenade à l'Expo, soit pour aller à Montmartre, soit encore pour flâner au Zoo de Vincennes où, notamment, les dames s'amusaient follement.

La soirée se passa, pour la plupart des musiciens, au parc des attractions. Là, les intrépides et les amateurs de sensations fortes s'en amusèrent à cœur joie sur le manège d'avions et dans le « parler à salade » bien fait pour secouer les indécis ou les neurasthéniques.

Une traversée nocturne de l'Exposition à bord des vedettes ajouta une réjouissance de plus au joyeux séjour dans la capitale, réjouissance intégrale car un incident comique marqua cette promenade : un groupe de touristes qui se plaignaient à grands cris de la chaleur, furent, au passage, douchés d'importance par le jet dévié d'une fontaine lumineuse !

Mardi, dernier jour de la « sortie », on passa son temps dans les magasins parisiens, à regarder et à faire des emplettes. Vers 6 h., il fallut hélas ! songer à rejoindre Cholet. Cholet que l'on retrouva à 11 h. du soir, avec regret, avec une sérieuse fatigue générale mais aussi avec les souvenirs inefaçables d'un voyage infiniment intéressant, joyeux, attractif, vécu dans une parfaite harmonie, digne du propre nom de la société.

IP, 14 août 1937

SOUS LE SIGNE DE LA LYRE

Quand les musiciens fêtent la Sainte-Cécile

Novembre ne ramène pas chaque année que la chanson maussade du vent, il ramène aussi un véritable courant d'air de fête qui souffle sur toutes les sociétés musicales.

Partout, les bannières sortent de leur fourreau pour aller secouer leurs inscriptions dorées sous le ciel gris, au milieu de l'envol convulsif des notes jaillissant des cuivres, consciencieusement fourbis pour la circonstance. Partout, les musiciens, après avoir abondamment dévoré durant l'année entière des partitions de toutes nuances, se penchent avec un intérêt non dissimulé sur la partition sympathique d'un plantureux menu.

C'est ainsi qu'aujourd'hui, 28 novembre, les membres de l'Harmonie Choletaise glorifient, eux aussi, leur patronne Sainte Cécile.

Dès 11 heures, ils se groupent dans la rue du Petit-Conseil où, précédemment, ils tiennent ce matin grand conseil ayant de se rendre à l'église Notre-Dame.

Les dernières notes d'un pas redoublé

s'éloignent sur le parvis; déjà, la foule des fidèles franchit la grande porte et se presse dans la vaste nef au milieu du grincement léger des chaises qu'amplifie l'immense sonorité du lieu. Bientôt, des accords graves, solennels et tristes montent derrière l'autel vers les voûtes sonores, comme guidés par la baguette magique d'un rayon de soleil tombant d'un vitrail. L'Harmonie Choletaise exécute « L'Hymne du Bonheur », de H. Fernand, page musicale pleine d'émotion, évoquant avec force le sublime sacrifice de nos morts, pleine de reconnaissance aussi et clamant l'exaltation de la France dans la voix vapoureuse et nette des cuivres.

Le deuxième morceau, « Symphonie Inachevée », de Schubert, est mieux qu'une simple écriture musicale; c'est une sorte de « peinture » de sentiments, une de ces « peintures » aux couleurs superposées, aux lignes pures, aux fondus imperceptibles que seul, peut tracer l'immortel génie d'harmonie de la musique. Et les hautes arçades aux courbes audacieuses, les colonnades ornées de penombre légère forment un cadre unique à cette toile sonore que tisse, dans l'air immobile, le chant tour à tour plaintif, dramatique, allégre ou impétueux des instruments.

L'interprétation de cette œuvre admirable est rendue avec tout le relief que l'on peut attendre d'une harmonie et les musiciens de la société municipale ont su, aux passages difficiles, insuffler aux phrases du grand maître le mouvement et la couleur mêmes de la vie qu'il immortalisa en points noirs sur le papier...

Maintenant, l'Harmonie Choletaise défile dans les rues de la ville. La clique du Réveil Choletais marche en tête dans la toux sèche de ses tambours et les bolements brefs de ses trompettes. Derrière elle, les clarinettes s'épouillent, les saxophones glouissent avec satisfaction, les contrebasses mûchent posément des accords tandis que la grosse caisse explose en cadence et que les cymbales ferrailent énergiquement.

Le cortège traverse la place Trévot entre deux... « portées » de curieux. Il s'étire rue Nationale puis avenue Gambetta et, comme de juste, s'arrête, pour terminer, au « Terminus ». Là, c'est l'apéritif « névito-tradissimo ». Les musiciens se débarrassent allègrement des instruments encombrants. Déjà les verres aux liquides colorés se lèvent joyeusement.

Mais voici venu le moment du mouvement d'ensemble pour l'installation autour des tables. Les 66 convives prennent position.

Quand les musiciens fêtent la Sainte-Cécile

(Suite)

A la table d'honneur on remarque : M. Th. Gilbert, directeur, et Madame; MM. Manceau, sénateur, président d'honneur; Darmailleau, maire; Durand, président; Gazeau, récemment nommé vice-président et Madame; M. Logenis, sous-chef de musique, et Madame; M. Beaufreton, directeur du Réveil Choletais, et Madame; M. Huchon, chef de la fanfare de Saint-Macaire, et sa famille, etc...

Déjà, les jeunes s'appliquent à déchiffrer le menu, se montrant d'ailleurs pleins d'allant dans cet exercice de « lecture à vue ». Tout le monde se trouve fort à l'aise d'avoir à avaler aujourd'hui autre chose que des dièses agressifs et des bémols récalcitrants. On a, en effet, laissé au fond de sa poche la clé... de sol, pour ne conserver que celle de l'appétit. La portée s'est muée en fourchette et les notes en petits pois!

Les bouches, dédaignant l'embouchure, mâchent quand même en mesure.

L'*allegro* des voix monte *crescendo*, ne respectant plus les pauses. On n'a que faire du silence et plus encore des silences à un banquet, même de Sainte Cécile. Par contre on observe de nombreux *da capo* pour le vin, afin d'accompagner le *défilé* des plats. Bref! c'est une belle harmonie que vient compléter bientôt l'andante des discours.

Le premier, M. Gilbert prend la parole. Il rappelle que c'est la 87^e fois qu'une telle fête groupe les membres de l'Harmonie Choletaise. Certes, il y a des manquants mais la présence des jeunes est un précieux réconfort : « L'Harmonie Choletaise, dit M. Gilbert, a vu 1870, elle a vu 1914, elle a eu des soucis, des misères; elle a travaillé, elle a résisté, elle est là, toujours présente et agissante... Aussi bien, ceux qui ont la mission de diriger de maintenir et d'élever si possible le niveau artistique d'une société, se doivent-ils de remercier tous ceux qui contribuent de près ou de loin à assurer la vie même de cette société ». Et le sympathique chef de musique exprime sa gratitude à M. Manceau, à M. le Maire; il rend hommage au dévouement de M. Charles Durand, le président actuel, qui totalise 53 ans de présence à la société, successivement comme secrétaire, trésorier, vice-président, président.

S'adressant aux musiciens, M. Gilbert poursuit : « Il est devenu banal de le dire : la musique adoucit les mœurs; cependant, c'est bien vrai, car, en vous groupant sans distinction d'opinions religieuses ou politiques et en faisant rendre à vos instruments une suite de sons agréables à l'oreille, vous transpirez aussi dans vos âmes et provoquez sans vous en douter cette belle science des accords créant l'Harmonie. Or, Mirabeau l'a dit : « Le salut est dans l'harmonie sociale ». C'est à cette belle harmonie des esprits et des cœurs que je vous convie en serrant les rangs de plus en plus. Et je vous demande, mes chers amis, de travailler ardemment pour l'œuvre si belle que nous poursuivons ».

Mais, pour cela, il faut assister aux répétitions et, non sans esprit, le directeur de l'Harmonie Choletaise parle des « petits oiseaux constituant une des plus anciennes et des plus belles sociétés musicales, qui possède des exécutants en nombre illimité, des élèves pareillement et qui assure des interprétations parfaites... sans répétitions. Malheureusement, nous ne pouvons guère nous comparer à eux; nous avons, au contraire, besoin de répétitions, de beaucoup de répétitions... Venez donc nombreux et le plus souvent possible, et qui sait? Peut-être qu'un jour, après avoir tant et si bien travaillé, nous finirons comme l'orchestre ailé par supprimer les répétitions! »

Après avoir eu un mot aimable pour la presse locale et félicité le maître-queux, M. Bouchet, pour le « programme si bien monté » de son menu, M. Gilbert lève son verre à l'Harmonie Choletaise tout entière.

De vifs applaudissements saluent cette allocution. M. le Maire se lève alors et, après avoir exprimé tout l'intérêt qu'il porte à la société, il félicite les membres présents de leur attachement à cet art subtil de la musique. Reprenant les paroles de M. Gilbert traduisant la beauté de l'Harmonie, il parle, en termes imaginés de cette autre harmonie des cœurs et des sentiments qu'il voit se manifester autour de lui aujourd'hui.

A son tour, M. Manceau résume en une courte allocution : sa joie de se retrouver cette année à ce banquet de Sainte Cécile; le plaisir qu'il éprouva quand, au lendemain des élections législatives de 1924, M. Gilbert vint lui demander d'accepter la présidence d'honneur de la société; son admiration de voir avec quel entrain, quelle âme les musiciens se dévouent tant aux défilés de mi-carême que pour les pieux hommages au monument aux morts...

Aux derniers applaudissements, la parole est donnée aux chanteurs fantaisistes et aux aimables chanteuses qui ramènent *prestissimo* dans la salle une « rumeur musicale » faite de l'arpège hâché des rires, du tintement léger des verres, des accords piaqués des bans.

A l'issue du banquet, une joyeuse sauterie entraîne jeunes et vieux. Au tour des jambes maintenant d'interpréter de la musique! Et l'on se sépare tard, dans le soir, oubliant pour une fois dans son instrument muet tout une cargaison de notes et n'en rapportant qu'une seule dans son cœur : celle de la gaieté et de la bonne humeur...

SUMAC.

PALACE

COLET — Tél. 4.79

Soirée à 8 h. 45.

Matinée à 1 h. 45; Deuxième Mati-

AN dans :

WIN BUX

acques Natanson.

COURT — Gaston MODOT — CARQUÉY.

ean WIENER.

ue d'Hiver des Quatre Frères
un WARNER.

RE PARTIE :

Tchéliousskine

ne angoissant vécu dans l'immen-
dières de la banquise — La lutte
tragique naufrage du « Tché-
montagnes de glace — Les émo-
sauvetage.

URNAL, — Les mieux informées.

(Lire la suite en 2^e page 4^e colonne).

IP, 4 décembre 1937

Harmonie Choletaise Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du vendredi 14 janvier dernier, l'Harmonie Choletaise, réunie en assemblée générale, a procédé à l'élection du Bureau de la Société pour l'année 1938 :

Ont été élus :

Président d'honneur : M. Anatole Manceau ; président : M. Charles Durand ; vice-président : M. Auguste Gazeau ; sous-chef : M. Maurice Logeais ; trésorier : M. Charles Durand ; secrétaire : M. Maurice Logeais ; secrétaire-adjoint : M. Parsonneau ; chef de matériel : M. Eugène Bernier ; membres : MM. Alfred Beaufreton, Camille Bourreau, Charles Durand fils, Edouard Retailleau, Roger Parsonneau.

Commission musicale : MM. Théophile Gilbert, chef ; Maurice Logeais, sous-chef ; Camille Bourreau ; Auguste Gazeau.

Commission de contrôle : MM. Jean Barbeau, Maurice Prével.

Bibliothécaire : M. Albert Lhommeau.

L'Harmonie Choletaise rappelle au public que les cours de solfège et d'instruments, *absolument gratuits*, ont toujours lieu au siège de la Société, rue du Petit-Conseil, le lundi et le mercredi de chaque semaine à 18 h. 30.

Ces cours, sous l'habile direction de M. Retailleau, remportent le plus grand succès.

Le Secrétaire : Logeais.

IP, 22 janvier 1938

L'Harmonie Choletaise a fêté la Sainte - Cécile

L'Harmonie Choletaise a fêté dimanche dernier, avec solennité, sa patronne Sainte Cécile.

Au cours de la messe célébrée aux intentions de ses membres à Notre-Dame, elle exécuta de façon magistrale un programme musical de choix.

A l'issue de la cérémonie religieuse, un défilé fut organisé jusqu'au Monument aux Morts, où M. Gazeau, vice-président de la Société, déposa une gerbe de fleurs. Une minute de silence... puis une éclatante *Marseillaise* retentit. Après une joyeuse aubade, les portes de l'Hôtel Blanchard s'ouvrirent toutes grandes devant les musiciens dont les appétits aiguisés firent honneur au délicieux menu. A ce banquet prenaient part MM. A. Manceau, sénateur-questeur, président d'honneur de la Société, Darmaillecq, maire et conseiller général.

A l'heure des toasts, l'un et l'autre remercièrent et félicitèrent en termes chaleureux l'Harmonie qui prête toujours, avec un dévouement désintéressé, sa collaboration appréciée aux manifestations locales.

Transposant dans le domaine social le sens du mot « harmonie », qui est la science des accords, M. Manceau souligna que tous les Français se rallient sous le signe de l'union et non sous celui de la division comme certains prétendent le faire.

M. Darmaillecq, en qualité de maire, après avoir souligné le mérite de nos musiciens qui s'astreignent, après leur journée de travail, à de longues répétitions en commun pour la parfaite exécution de leurs programmes, se plut à dégager l'action moralisatrice de la musique :

« Les concerts dont vous nous régalez n'ont pas seulement le mérite de nous charmer, de nous faire passer de temps à autre une heure exquise sous les beaux arbres de notre Mail ; ils ont bien une autre portée : ils concourent à l'amélioration morale de la population, ils élèvent le niveau de nos pensées, ils ouvrent à l'âme des désespérés de la vie des horizons artistiques, à tous ils font oublier pour un temps peines et soucis.

« A ce point de vue, Messieurs, vous êtes presque des collaborateurs, puisque vous nous aidez à administrer en faisant à nos administrés la vie plus douce. »

A ces deux aimables allocutions, M. Gilbert, chef de musique, répondit en exprimant d'abord la reconnaissance de l'Harmonie Choletaise envers MM. Manceau et Darmaillecq qui lui portent toujours un si aimable intérêt ; puis, après avoir évoqué le souvenir du regretté président, M. Charles Durand, qui, l'an dernier, était présent à cette même table, il rendit hommage aux anciens de l'Harmonie :

« Il nous est agréable de retrouver aujourd'hui à cette table notre Vice-Président d'honneur, M. Clément Ogereau, qui, pendant cinquante et quelques années, se distingua à notre société, entouré de ses camarades, MM. Bernier, Retailleau et Henri Grolleau : ils forment un quatuor musical vivant de notre Harmonie d'il y a 50 ans. Notre Conseil d'administration s'honore grandement en invitant à cette fête annuelle ceux qui ont été les pionniers de notre groupement ; aussi, je leur adresse à tous les quatre nos meilleurs vœux de santé et toute notre reconnaissance pour les nombreux services qu'ils nous ont rendus.

« Il m'est aussi très agréable de féliciter notre vice-président actuel, Auguste Gazeau, qui assume en ce moment les fonctions de président. Vous le connaissez tous : depuis 33 ans il a assuré les services de la société et son dévouement n'a d'égal que sa modestie. Je lui souhaite longue vie dans notre Ministère des Mélodies. »

Avec une fierté légitime, il rappela ensuite les brillants résultats obtenus par les musiciens au cours de l'année et dit ses espoirs pour l'avenir. La société n'a-t-elle pas organisé des cours de solfège et d'instruments entièrement gratuits qui sont actuellement suivis par 50 élèves sous la direction dévouée de M. Edouard Retailleau, secondé par M. Parsonneau, et du chef de l'Harmonie lui-même ?

« Ainsi, nous avons l'espoir, déclare M. Gilbert, d'augmenter progressivement nos membres actifs. Cette année, 21 de ces élèves ont été présentés au concours de solfège et d'instruments organisé par la Fédération musicale de la Bretagne et de l'Anjou ; 24 ont obtenu des récompenses avec une moyenne de 17 sur 20.

« Nous avons eu le 1^{er} Prix de solfège et le 1^{er} Prix d'instruments de l'arrondissement (division supérieure) : M. Joseph Garreau, qui, quelques mois après, a été admis au concours d'excellence de la Confédération Musicale de France, à Paris. Nous avons eu 12 premières mentions et 12 secondes mentions. »

Enfin, avant d'aborder le chapitre des compliments et des remerciements, le directeur de l'Harmonie Choletaise donne aux jeunes un utile conseil :

« A une époque d'activité mécanique et sportive à outrance, permettez-moi, Messieurs, de rappeler à tous ces jeunes élèves que s'il est utile d'assouplir physiquement son corps, il n'en est pas moins nécessaire de nourrir son esprit en lui procurant des satisfactions saines et agréables. Cette nourriture d'esprit et ces satisfactions, la musique les leur donnera. Apprenez la musique, jeunes gens, vous ne le regretterez jamais. »

Les discours terminés, chanteurs et chanteuses furent invités à se produire ; puis, à l'issue du banquet, une sauterie fut organisée, qui clôtura joyeusement, pour les musiciens de l'Harmonie et leurs familles, cette belle journée de fête.

Harmonie Choletaise Renouvellement du Conseil d'Administration

Dans sa séance du vendredi 20 janvier, l'Harmonie Choletaise, réunie en Assemblée générale, a procédé à l'élection du Bureau de la Société pour l'année 1939.

Ont été élus :

Président d'honneur : M. Anatole Manceau ;

Vice-président, d'honneur : M. Clément Ogereau ;

Président : M. Auguste Gazeau ;

Vice-président : M. Maurice Logeais ;

Sous-chef : M. Maurice Logeais ;

Trésorier : M. Charles Durand ;

Secrétaire : M. Maurice Logeais ;

Secrétaire adjoint : M. Parsonneau ;

Membres : MM. Alfred Beaufreton, Camille Bourreau, Eugène Frouin, Edouard Retailleau, Gustave Pélayo ;

Chef de matériel : M. Eugène Bernier ;

Commission musicale : MM. Théophile Gilbert, chef ; Maurice Logeais, sous-chef ; Auguste Gazeau, Camille Bourreau ;

Commission de contrôle : MM. Maurice Prével, Jean Barbeau.

Bibliothécaire : M. Parsonneau.

COURS GRATUITS

L'Harmonie Choletaise rappelle au public que ses cours gratuits de solfège et d'instruments ont lieu tous les lundis et tous les mercredis, à 18 h. 30, rue du Petit-Conseil.

Soixante-huit élèves suivent déjà régulièrement ces cours où ils reçoivent une excellente instruction musicale par les soins du dévoué professeur, M. Edouard Retailleau.

IP, 28 janvier 1939

Palmes académiques

Ont été nommés officiers d'Académie :

MM. Auguste Gazeau, président de l'Harmonie Choletaise, et Maurice Logeais, sous-chef à l'Harmonie Choletaise.

Mme Mattei, née Janvier, employée à la Sous-Préfecture.

Nos sincères félicitations.

IP, 4 mars 1939

IP, 3 décembre 1938

Silhouettes Choletaises



M. Maurice LOGEIS (à droite),
Vice-président, sous-chef et
secrétaire de « l'Harmonie Choletaise »

et M. Alfred BEAUFRETON,
Chef du « Réveil Choletais »

(Vus par Brossier)

IP, 29 avril 1939

L'Harmonie Choletaise à Ste-Anne d'Auray

La semaine dernière, soixante-dix membres de l'Harmonie Choletaise ont fait en Bretagne une magnifique excursion.

Après un départ matinal et une rapide première étape par Nantes et Pontchâteau, les musiciens déjeunèrent à La Roche-Bernard. Ils s'embarquèrent à Vannes sur un bateau, admirèrent le magnifique golfe du Morbihan et remontèrent la rivière d'Auray. Ils visitèrent à Auray le sanctuaire de la patronne de la Bretagne et se recueillirent devant le Monument aux Morts élevé à la mémoire des 240.000 Bretons morts pour la France.

Le lendemain matin, les excursionnistes purent visiter les alignements et menhirs de Carnac, la Trinité.

Après avoir déjeuné à Quiberon, ils regagnèrent Vannes et revinrent à Cholet tard dans la nuit, fatigués mais heureux de cette promenade qu'un temps délicieux favorisa.

IP, 15 juillet 1939

L'Harmonie Choletaise a fêté la Sainte-Cécile

Dimanche dernier 30 novembre, l'Harmonie Choletaise a célébré la Sainte-Cécile. Mais, cette année, vingt-cinq de ses membres, appelés aux Armées pour la défense de la patrie, manquèrent à la cérémonie traditionnelle. C'est à leur intention, comme à celle des membres de l'Harmonie décédés pendant la Grande Guerre, que les membres de la société présents à Cholet assistèrent à la messe de 11 h. 30 à l'église Notre-Dame. Ils y interprétèrent, sous la direction de leur chef, M. Th. Gilbert, un programme musical de choix : le « Marche du Prophète » de Meyerbeer ; « l'Inferno de l'Armistice » de Blot ; le célèbre « Largo » de Haendel et « Cœur brisé » de Gaillet.

Un apéritif d'honneur réunit ensuite à l'Hôtel de la Poste, autour de M. Gilbert, MM. Gazeau, président de l'Harmonie, Leprieux, vice-président, sous-chef de clique, Derrand, trésorier, Parsonneau, secrétaire adjoint, Retailleau, Pétry (mobilisé à Tours), Boureau, Prouin et Beaufreton, membres du bureau, ainsi que les membres de l'Harmonie.

M. Gazeau présenta les excuses de M. le Sénateur-questeur Marceau, de M. de Polignac, député, de M. Darmaillacq, maire de Cholet et conseiller général et céda la parole à M. Gilbert qui prononça le discours suivant :

Discours de M. GILBERT

« En temps normal, la Sainte-Cécile est pour nous tous un véritable jour de fête. Hélas ! celle de 1939 est un jour de tristesse et d'angoisse. Cependant, nous avons tenu à rendre un hommage particulier à tous nos morts d'abord et ensuite à nos vingt-cinq musiciens mobilisés, à ceux qui ont donné leur vie à la patrie et à ceux qui sont prêts à la donner s'il le fallait.

« Je suis sûr d'être votre interprète à tous en adressant nos respectueux hommages et nos vifs souhaits aux autorités qui président aux destinées de notre belle Harmonie.

« Et puisque le passé, le langage traditionnel ne répondent plus aux circonstances actuelles, nous avons rendu cet hommage, comme nous le faisons chaque année, sous la forme d'une messe en musique qui a eu lieu à 11 h. 30 à Notre-Dame, et où je m'ençuse de n'avoir pu vous donner un programme musical plus élevé.

« Nous vous avons convié à ce royaume vin d'honneur pour vous remercier de vous être rendus à notre appel et pour vous faire part de la décision prise par le bureau de la société d'envoyer, à chaque musicien mobilisé, la somme de 25 francs, ce qui, nous l'espérons, leur procurera une petite satisfaction, tout en adoucissant quelque peu leurs souffrances quotidiennes.

« Je vous dirai avec regret que nous avons un de nos jeunes musiciens qui est actuellement prisonnier en Allemagne ; Roger Delahaye. Nous faisons des vœux pour que sa captivité ne lui soit pas trop pénible et qu'il nous revienne sain et sauf.

« Je vous dirai encore que notre société a repris ses cours gratuits de solfège et d'instruments et que, malgré les circonstances, nous avons réuni des élèves : l'Harmonie Choletaise n'a pas cessé de vivre... elle continue...

« Malheureusement, nous avons appris avec peine le départ d'un de nos braves musiciens, M. Roger Parsonneau, qui se trouve dans l'obligation de retourner à Niort, son pays natal.

« M. Roger Parsonneau était entré à l'Harmonie Choletaise le 16 janvier 1938. Son dévouement, son attachement à nos activités de sorte de nombreuses sympathies et il lui fut successivement membre du bureau, secrétaire-adjoint et archiviste. Père de cinq pe-

tits enfants, M. Parsonneau se consacra, presque journellement, au bon fonctionnement de la société. Ses conseils étaient très écoutés. C'est vous dire si nous regrettons vivement son départ.

« Je vous adresse, M. Parsonneau, en mon nom personnel et au nom de la société, mes très vifs remerciements pour votre brillante collaboration, et nous vous souhaitons, ainsi qu'à Mme Parsonneau et à votre charmante petite famille, d'abord une excellente santé, ensuite une situation convenable vous permettant d'élever comme il convient vos gentils petits enfants.

« Messieurs, je leve mon verre à la santé de nos président, vice-président et vieux musiciens, à nos mobilisés dont nous désirons vivement le retour et auxquels nous souhaitons bonne santé et bonne chance, à nos jeunes musiciens et élèves, à vos familles, à l'Harmonie Choletaise »

M. Parsonneau tint à saluer ses camarades de « l'Harmonie » avant le départ. Il le fit en ces termes :

Discours de M. PARSONNEAU

« Avant de quitter Cholet, où je comptais rester définitivement, je tiens à vous remercier tous de l'accueil si cordial dont vous avez fait preuve à mon égard.

« Je suis resté un an sans faire de musique ; je voulais consolider ma situation, mettre au point une méthode de travail consciencieusement étudiée et pour laquelle on avait fait appel à mes services. Une fois cette mise au point terminée, j'eus l'idée de faire apprendre le musique à l'un de mes enfants, et je le conduisis à l'école de Musique. C'est alors que ma femme commist l'imprudence de dire à M. Gilbert que j'étais musicien et que j'avais fait partie, à Niort, de l'Union Musicale.

« Vous savez ce qui est arrivé. Huit jours après, j'étais à l'Harmonie Choletaise et je n'oublierai jamais les bons moments que j'y ai passés et la bonne camaraderie que j'y ai trouvée, et si ma modeste collaboration a pu vous être utile, ce sera ma plus belle récompense.

« C'est donc avec un profond regret que je vous quitte, mais vous me permettez d'adresser mes plus sincères remerciements et ma plus profonde reconnaissance à M. Auguste Gaimy, notre sympathique président ; à M. Th. Gilbert, le distingué directeur de notre belle Harmonie, et à tous mes camarades du bureau. A vous tous, mes chers amis, à mes camarades mobilisés, ainsi qu'à notre camarade Roger Delahaye, actuellement prisonnier en Allemagne, aux vieux et aux jeunes musiciens, je dis mes très vifs adieux, mais au revoir.

« Vive l'Harmonie Choletaise ! »

A l'issue de ses loants chaleureusement applaudis, les musiciens se séparèrent, heureux d'avoir pu retrouver, dans cette réunion de Sainte-Cécile, les sentiments de bonne camaraderie et d'entraide qui sont de règle au sein de leur belle société.

Au « Réveil Choletais »

Le tirage de la tombola du Réveil Choletais est définitivement fixé à samedi prochain 9 décembre.

Les possesseurs de billets doivent donc les garder jusqu'à cette date. Ceux qui désireraient s'en procurer en trouvant jusqu'au 5 décembre dans les bureaux de tabac.

Le Réveil Choletais informe le public que les répétitions pour les élèves continueront comme par le passé.

Harmonie Choletaise

L'Harmonie Choletaise a l'honneur d'informer le public que les *cours gratuits* de solfège et d'instruments reprendront le lundi et le mercredi, de 18 h. 30 à 20 h., à la salle de la rue du Petit-Conseil, à partir du lundi 16 septembre.

Nous espérons que les parents nous enverront nombreux des élèves, qui pourront ainsi, *sans aucun frais*, acquérir l'instruction musicale leur permettant de jouir de cet art si intéressant et si attrayant.

L'Harmonie Choletaise.

IP, 7 septembre 1940

IP, 2 décembre 1939

Décès de M. Th. Gilbert

Une belle et bonne figure choletaise vient de disparaître : M. Théophile Gilbert a été brutalement emporté dans la nuit de samedi à dimanche dernier par une crise cardiaque. Il n'avait que 57 ans.

M. Gilbert vint à Cholet, bien avant la guerre de 1914, comme sous-chef de la musique du 77^e Régiment d'Infanterie. Pendant les hostilités, auxquelles il participa avec notre vœu, il reçut la croix de guerre et la médaille militaire.

Rendu à la vie civile, il resta dans notre ville et devint aussitôt chef de l'Harmonie Choletaise qu'il devait encore diriger, le 24 août prochain, au concert de bienfaisance. Il était l'animateur infatigable de notre Société municipale, s'y donnant sans compter, aimé de tous ses musiciens qu'il savait conquérir par son autorité souriante, sa bonne humeur et sa bonhomie légendaire.

Il y a vingt ans, il fonda l'École de Musique, pépinière de petits artistes, qui groupe actuellement quelques centaines d'élèves. Il mit ainsi la musique à la portée de toutes les bourses et sut s'entourer de professeurs actifs et capables. La fondation de cette école est l'un des plus beaux fleurons de sa couronne. Elle lui valut les palmes d'officier d'académie.

Depuis la guerre, le dévouement de M. Gilbert fut mis à lourde contribution. Il s'employa à secourir d'abord les nombreux réfugiés qui, au centre d'accueil, venaient chercher le gîte et le couvert. Quand enfin le centre se transforma en cantine municipale, M. Gilbert devint le pourvoyeur de cette œuvre et courait de ferme en ferme, de magasin en magasin pour rapporter les provisions d'un menu aussi copieux que bon marché.

Cholet perd un homme de cœur, l'Harmonie Choletaise et l'École de Musique sont privées de leur chef estimé. Dans les si nombreuses sympathies qu'elles trouvent en leur malheur, que Madame Gilbert et sa famille puissent une atténuation à leur grande douleur, devant laquelle nous nous inclinons respectueusement.

IP, 16 août 1941

IP, 16 août 1941

Aux obsèques de M. Gilbert

Discours prononcé par M. GASEAU, président de l'Harmonie Choletaise

Je viens apporter à la funèbre dépouille de notre chef le suprême salut de ses compagnons de l'Harmonie Choletaise.

Plus de trente ans d'amitié dans l'effort commun s'achevèrent devant cette tombe si brutalement ouverte. Quel vide s'est creusé soudain au fond de chacun de nous !

Nous ne reverrons plus votre vive silhouette, votre visage mobile au regard sincère et cordial. Nous n'entendrons plus votre sympathique voix un peu rauque. Nous n'éprouverons plus la joie de votre loyaux poignés de main. Et chaque cœur à ces regrets se serre.

Mais c'est tellement plus qu'une chère présence familière que nous perdons, en vous perdant, c'est un animateur, c'est celui qui avec foi, avec ténacité, inlassablement, s'est donné tout entier à l'œuvre de la musique populaire dans notre ville. Chef de l'Harmonie Choletaise, fondateur de notre Ecole de musique, vous aurez été l'artisan probe et zélé d'une belle tâche à laquelle vous avez apporté, avec cette ardeur courageuse, une sûre compétence, une autorité incontestée, mais si plume de fact, si souriante, qu'on n'en sentait jamais le poids.

Pour mesurer combien cette tâche fut lourde, multiple, et trop souvent, hélas ! épuisante, il faudrait que l'on dénombre les enfants à qui, patiemment, vous avez inculqué les premières notions de solfège ; puis ceux dont vous avez guidé les doigts sur les cordes du violon, sur les clefs ou sur les pistons des instruments d'harmonie ; que l'on compte les heures de répétitions et celles des concerts publics et qu'on ne manque pas de songer aux longues veilles de documentation et de préparation solitaire.

C'est à tout cela que nous devons le beau résultat dont Cholet peut s'enorgueillir si légitimement et qui, je n'exagère rien, a suscité ici l'envie, la admiration et l'émulation.

Aussi qu'elle est lourde, mes amis, sociétaires de l'Harmonie Choletaise, professeurs et élèves de l'École de musique, notre dette de reconnaissance envers celui qui nous quitte aujourd'hui pour l'éternel repos ! Certes, nous savons qu'il se trouvait assez récompensé par son œuvre même ; tel son beau concert de l'École de musique, la préparation minutieuse du futur concert sur le Mail, le succès obtenu récemment par un de ses élèves au Conservatoire de Toulouse, dont il avait la juste fierté, et il ne nous demandait rien, que notre amicale confiance.

Mais c'est à cette œuvre que la mort a arrachée à ses doigts et qui était sa vie même, que nous paierons notre dette. Elle est belle et noble et nécessaire.

Elle doit continuer à vivre et cela dépend de nous. C'est à nous qu'il la lègue. Acceptons son héritage, soyons ses continuateurs.

Nous réussirons en restant unis dans son souvenir, comme nous l'étions sous sa bienveillante baguette et en nous inspirant de son vaillant exemple.

A Madame et Mademoiselle Gilbert, ainsi qu'à la famille, nous adressons nos plus vives et sincères condoléances.

Discours de M. Anatole MANCEAU, président d'honneur

Tout a été dit par M. le Président Gaseau en termes si touchants et si élevés concernant la grande perte que le monde musical vient de faire en la personne de M. Gilbert.

Cependant, président d'honneur de l'Harmonie Choletaise, je manquerais à mon devoir en ne venant pas apporter à son directeur mon tribut de reconnaissance.

Après de brillantes études au conservatoire de Lyon, dont il était sorti diplômé, Gilbert entra, en 1909, comme musicien dans notre beau régiment du 77^e. Pendant la guerre 1914-1918, il fut magnifiquement son devoir. Il en revint avec la Croix de Guerre et la Médaille Militaire.

La guerre terminée, redevenu civil, il prenait la direction de l'Harmonie Choletaise, qui avait laissé glorieusement, sur les champs de bataille, les meilleurs de ses membres.

C'est à lui que l'Harmonie doit son relèvement dans les heures difficiles de l'après-guerre, et que nous avons la satisfaction de la voir aujourd'hui si prospère.

Certes ! la tâche était malaisée. Les musiques militaires n'étaient plus là pour fournir cette pépinière d'artistes ponctuels, disciplinés, nécessaires au recrutement des musiques civiles. C'est alors que Gilbert, prévoyant ce danger, créa cette Ecole de Musique où une pléiade de jeunes suivait l'enseignement de leur éminent professeur.

Il les aimait bien, ses petits élèves... Comme il était heureux, le 19 juillet dernier, d'offrir aux parents et amis la 20^e audition de ses jeunes débutants ! Comme il était fier aussi des succès remportés, sous son habile direction, par l'Harmonie Choletaise, dans les concours de musique !

Je me souviens avec quelle joie, avec quel légitime orgueil, il venait, au retour, m'énumérer les succès obtenus et les nombreux premiers prix remportés !

Les caractéristiques de la personnalité de Gilbert étaient l'affabilité et la bonté.

S'agissait-il d'organiser un concert de charité, de faire cortège à nos belles processions de la Fête-Dieu, de prêter son concours aux distributions de prix, sur le champ de courses, à la cavalcade de la Mi-Carême, Cholet pouvait, sans hésiter, faire appel à son dévouement : il répondait toujours présent.

Né musicien, artiste dans l'âme, il incarnait l'art musical, auquel il donna une si vive impulsion dans notre Ville.

Dernièrement, il me confiait sa joie de réunir bientôt au Mail, dans un vaste concert au profit du Secours National, l'Orphéon et toutes les musiques choletaises. C'est son triomphe, le couronnement de 20 ans d'efforts.

Hélas ! il meurt sur la brèche, en pleine activité, tel le soldat qui a bien lutté pour son pays, et qui tombe, épuisé, la veille de la victoire.

Chers amis de l'Harmonie Choletaise, vous regretterez longtemps ce chef aimable, à l'esprit ouvert, au sens artistique si délicat, qui contribuait dans vos réunions à mettre toujours la note gaie et l'entrain de bon aloi.

Adieu ! mon cher M. Gilbert, merci pour tout le zèle et le dévouement que vous avez apportés à notre belle Harmonie Choletaise. Votre œuvre restera toujours vivante parmi nous.

Dormez en paix. Sainte Cécile, que vous avez si souvent fêtée, vous a rattré. Là-Haut, votre place.

Que Madame et Mademoiselle Gilbert, si cruellement éprouvées, et qu'il aimait tant, veuillent bien agréer l'expression émue de notre profonde et douloureuse sympathie.

OFFRES D'EMPLOIS

Harmonie Municipale, 60 exécutants, dans ville de l'Ouest 30.000 habitants, recherche Chef de Musique capable pour direction et élèves.

Ecrire au Bureau du Journal avec références et prétentions.

IP, 6 septembre 1941

A l'Harmonie Choletaise

Le poste de chef de musique à l'Harmonie Choletaise, laissé vacant par la mort subite et prématurée du regretté M. Gilbert, vient d'être confié, après un examen judicieux d'une vingtaine de candidatures, à M. Copet, ancien chef de musique au 91^e régiment d'infanterie à Mézières-Charleville (Ardennes) et retiré à La Roche-sur-Yon.

Nous souhaitons la bienvenue au nouveau chef de notre Harmonie Municipale.

IP, 11 octobre 1941

Le nouveau directeur de "l'Harmonie Choletaise"

Le nouveau directeur de l'Harmonie Choletaise, M. Copet, est originaire des Ardennes. Avant de prendre sa retraite, il était chef de musique de première classe au 91^e d'infanterie, en garnison à Mézières.

Il débuta en 1903 comme musicien à la musique de l'Ecole d'Artillerie de La Fère. Reçu sous-chef au concours



M. COPET le nouveau chef de l'Harmonie Choletaise

au temps où il était chef de musique au 91^e d'infanterie.

Photo Thierry, Cholet.

de 1909, il fut nommé au 2^e R. I. à Granville pour passer au 91^e R. I. à Mézières en 1910.

Chef de musique au concours de 1914, il fut nommé au 7^e R. I. en 1915 et revint au 91^e en 1919.

Clarinettiste, il a été l'élève de Paradis, ex-clarinette-solo de la Musique de la Garde Républicaine.

Pour l'Harmonie, il fut l'élève de Georges Gaussade, professeur du Conservatoire de Paris et de Marc Delmas, 1^{er} Grand Prix de Rome. Pour l'orchestration, il travailla avec Georges Moutquet, professeur au Conservatoire de Paris.

M. Copet a fait toute la guerre 1914-1918 et celle de 1939-1940. Il termina sa carrière en captivité et fut libéré en mars 1941.

Il est titulaire de plusieurs citations, est chevalier de la Légion d'honneur, Médaille Militaire, Croix de guerre, officier de l'Instruction publique.

Le choix que les dirigeants de l'Harmonie Choletaise ont fait en nommant M. Copet directeur de la Société est donc une sûre garantie d'une bonne et solide instruction musicale pour les enfants confiés à ses soins.

Au surplus, tous les cours sont gratuits.

IP, 25 octobre 1941

L'Harmonie Choletaise a fêté Sainte Cécile et donné un concert au profit des prisonniers

Fidèle à ses pieuses et charitables traditions, l'Harmonie Choletaise a donné, dimanche dernier, à midi 15, à Notre-Dame, en l'honneur de sa sainte patronne, une messe en musique au cours de laquelle une quête a été faite pour les pauvres secourus par les Dames de la Miséricorde.

L'Harmonie jouait sous la direction de son nouveau chef, M. Copet, ancien chef de musique de première classe au 91^{er} régiment d'Infanterie.

Il aura suffi de cette première audition pour que les Choletais acquièrent l'assurance que leur vieille et sympathique société musicale était en d'excellentes mains. Nous avons apprécié l'exécution des divers morceaux enlevés dans le mouvement et admiré la douceur et le fond de certains passages. Il est vrai que la compétence et la maîtrise indiscutables du chef s'associent au talent de remarquables solistes, qui ne pourront, d'ailleurs, que gagner sous sa savante direction. Nos compliments à M. Copet pour ce début prometteur.

L'après-midi, renouvelant leur séance de la veille au soir, nos musiciens de l'Harmonie se sont fait entendre au Théâtre municipal, dans une soirée-concert donnée au profit des prisonniers de guerre.

Un nombreux public les applaudit chaleureusement et fit également bon accueil aux autres numéros du programme présentés par des artistes amateurs de la troupe Angers-Comédie. Tour à tour, Mme Sylviane, diseuse; Mlle Guibert, soprano; M. Renou, baryton; MM. Michel et Poirié, chanteurs fantaisistes, émuèrent, charmèrent ou divertirent l'assistance.

Deux petites pièces d'un acte, « Le retour à la terre », de Villeroz, et « L'étrange », de Pailleron, du répertoire de la Comédie Française, qui terminaient chacune des parties de la soirée, obtinrent un légitime succès.

Signalons enfin que le piano d'accompagnement fut excellemment tenu par Mlle Simone Gilbert, fille de l'ancien et regretté directeur de l'Harmonie, professeur de piano à l'École de Musique.

Au cours des deux séances, M. Riéra, le dévoué secrétaire du Comité d'entraide aux Prisonniers, annonça la quête et remercia dirigeants et musiciens de l'Harmonie Choletaise de leur louable initiative et de leur contribution personnelle à ces artistiques soirées. Au nom du public choletais qui répondit à leur appel et au nom de nos chers prisonniers, nous nous associons pleinement à ces remerciements.

IP, 6 décembre 1941

Harmonie Choletaise. — Répondant à une demande de l'Harmonie Choletaise désireuse de continuer à assurer l'éducation musicale gratuite de la jeunesse de notre ville, le Conseil alloue à cette société une subvention annuelle de 22.500 francs.

IP, 13 décembre 1941

Harmonie Choletaise

Programme du concert qui aura lieu demain dimanche 20 septembre, au Jardin du Mail, de 17 h. 30 à 18 h. 30 :

Marche Tricolore Popy
Ouverture Italienne Zereò
Ballet Antique Guillemin
Ballet Egyptien Luigini
Polonaise de Concert Paul Vidal

Le Chef de Musique,
M. Copet.

Le bureau rappelle que les cours de solfège et d'instruments sont donnés gratuitement, tous les jours de la semaine, sauf le samedi, au siège de l'Harmonie Choletaise, 4, rue du Petit-Conseil (2^e étage), de 6 à 7 heures. Les inscriptions nouvelles sont reçues au même lieu et aux mêmes heures.

Nous ne pouvons qu'engager très instamment tous les jeunes de notre ville — et ils sont nombreux — qui se sentent quelque attrait pour la musique, à s'inscrire sans tarder à ces cours faits avec autant de compétence que de dévouement par le directeur de l'Harmonie et ses collaborateurs. Ils trouveront là, pour les soirées d'hiver, une distraction saine qui leur procurera dans la suite des satisfactions insoupçonnées et, forte de l'excellente formation reçue, ils concourront brillamment plus tard au bon renom musical de notre cité.

IP, 19 septembre 1942

NOS CONCERTS

L'HARMONIE CHOLETaise

Le samedi soir 10 avril, à 20 h. 30 exactement, et le dimanche 11, à 16 h., l'Harmonie Choletaise donnera son concert au théâtre, au profit des prisonniers de guerre de notre ville.

Ces représentations remporteront certainement le plus vif succès, car nos compatriotes auront plaisir à entendre cette société qui, sous la direction de son chef des plus distingués, M. Copet, obtient des résultats fort remarquables.

Ses artistes feront entendre des œuvres de valeur et difficiles d'exécution, telles que : « Le Ballet des deux Pigeons » de Messager, « l'Adagio » de la 3^e symphonie de Saint-Saëns, « Héroclade » et quelques fragments des « Scènes Pittoresques » de Massenet.

En outre, quatre élèves de 10 à 11 ans exécuteront un court morceau symphonique écrit pour la flûte, la clarinette, le bague et l'alto. Cette audition permettra au public de se rendre compte de ce qui peut être obtenu chez des enfants au bout de huit mois d'étude.

Enfin, *Les Noces de Jeannette*, opéra-comique de Victor Massé, seront données en dernière partie et interprétées par M. Joseph Bouchet, diplômé des Maîtres du Chant Français, et par Mlle Antoinette Berthomé, soliste des Concerts Lamoureux et de la Schola Cantorum. On connaît les airs fameux de ce chef-d'œuvre de gaieté, de mélancolie et de grâce de la musique française : Ah ! vous ne savez pas, ma chère ! — Parmi tant d'amoureux — Cours, mon aiguille, dans la laine — L'air du rossignol — etc...

Prix des places : Loges et Fauteuils : 30 frs; 1^{re} Stalles : 16 frs; 2^e Stalles : 13 frs; Balcon : 10 frs; Galerie : 5 frs.

La location commencera le mercredi 7 avril, chez Mme Delaunay, à la mairie.

IP, 3 avril 1943

Succès Musical

Nous apprenons, avec plaisir, que M. Roger Haynard, qui fit partie de l'Harmonie Choletaise pendant 6 ans, vient d'obtenir un 2^e prix de hautbois (1^{er} nommé) au Conservatoire de Paris.

M. Haynard avait déjà obtenu au Conservatoire de Nantes : un premier prix de hautbois, de solfège et d'harmonie, et le prix d'excellence.

Ce magnifique résultat, pour lequel nous complétons bien vivement M. Haynard, fait honneur, en même temps, à son premier professeur, M. Copet, le distingué directeur de l'Harmonie Choletaise.

L'Intérêt Choletais, 4 août 1951

Après la Sainte-Cécile de l'Harmonie Choletaise

L'église Notre-Dame était comble dimanche pour la messe de Sainte-Cécile, où l'Harmonie Choletaise donna une audition particulièrement réussie, qui satisfait les nombreux mélomanes présents.

Un choix judicieux des morceaux, la justesse, la sonorité des instruments, ainsi que les nuances, nous permettent de souligner les progrès réalisés par notre belle société.

Tous nos compliments aux musiciens et à leur directeur.

Un excellent déjeuner, servi d'une façon parfaite, dans les salons de l'hôtel Merceron, et rehaussé par la présence de M. le Maire et de nombreuses dames, réunissait ensuite les musiciens. Dans une ambiance familiale, la soirée s'écoula trop vite au gré de chacun.

IC, 1^{er} décembre 1951

A l'Harmonie Choletaise

M. Edouard Betailleau, vice-président de la société et membre de la Fédération Bretagne-Nyon, vient d'être élu sous-chef, en remplacement de M. Maurice Logezis, démissionnaire pour raison de santé.

Nous sommes heureux d'offrir nos sincères compliments à M. Betailleau et, à M. Logezis, nos vœux de complet rétablissement.

IC, 24 mai 1952

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Choletaise

Une fois de plus, « L'Harmonie Choletaise » a dignement célébré la fête des musiciens : dimanche, elle a donné à l'église Notre-Dame, pendant la messe de 11 h. 30, une audition qui mérite de retenir l'attention, tant par le choix des morceaux que par la qualité de l'exécution.

Ce fut d'abord la « Marche d'Alhalie », de Mendelssohn, dans laquelle notre société a su, tout en évitant les « forêts » abusifs, atteindre une ampleur et un fond très appréciables. Suivaient deux morceaux qu'il est rare de voir figurer au répertoire d'une harmonie : « Dans les steppes de l'Asie centrale », de Borodine, et « Pavane pour une Infante défunte », de Ravel. L'absence de certains éléments aurait dû priver l'Harmonie Choletaise du plaisir d'exécuter ces deux chefs-d'œuvre si elle n'avait eu à sa tête un chef éminent. Il fallait, en effet, toute la science musicale de M. Copet pour oser remanier l'orchestration de ces deux œuvres, et tout son talent pour réaliser, avec les moyens du bord, les effets de sonorité qui correspondaient adroitement aux intentions des auteurs. Même ainsi appropriés à ses moyens, ces deux morceaux de grand répertoire restaient pour notre société une œuvre redoutable, dont elle s'est tirée, il est juste de le reconnaître, d'une façon très honorable.

Le programme se terminait par la « Scène Bohémienne », de Bizet, bien faite pour permettre à nos musiciens de manifester leurs qualités d'ensemble, leur finesse dans les détails, leur souci des nuances.

A nos valeureux musiciens et à leur excellent chef, nous adressons toutes nos félicitations.

Un auditeur.

IC, 29 novembre 1952

L'Harmonie Choletaise au concours de Tours

Participant dimanche dernier au concours international de musique, organisé à Tours, et qui groupait 56 sociétés, l'Harmonie Choletaise, qui concourait en 1^{re} division, 3^e section, a obtenu un deuxième prix de lecture à vue, un premier prix d'exécution avec couronne de vermeil, et prix ascendant.

La société devra donc concourir en 1^{re} division, 2^e section.

Nous sommes très heureux d'adresser tous nos compliments à nos musiciens choletais ainsi qu'à leur directeur, M. V. Copet, grâce auquel ce résultat flatteur a pu être obtenu.

IC, 5 juin 1954

L'Harmonie Choletaise a fêté la Sainte-Cécile



Les musiciens photographiés devant l'église Notre-Dame.

IC, 1^{er} décembre 1956

A l'Harmonie Choletaise M. V. Copet nous quitte

Les Choletais n'apprendront pas sans de vifs regrets le départ du talentueux et sympathique chef de l'Harmonie Choletaise qui, vu son âge, quitte la société afin de profiter d'une retraite bien gagnée.

Une époque importante de sa vie active fut consacrée à l'Harmonie Choletaise dont il était le directeur depuis plus de 16 années ; grands furent les services qu'il rendit ainsi à l'art musical en notre ville.

Faire son éloge est superflu : la haute valeur de sa compétence musicale et la sûreté de son jugement sur tout ce qui touche à la musique sont bien connus des mélomanes et il n'a jamais épargné son temps ni sa peine.

Faire de la musique sous sa baguette était, non seulement un enseignement, mais aussi un plaisir sans cesse renouvelé.

Ce n'est pas sans une vive émotion que l'Harmonie Choletaise remercie de tout cœur Monsieur Copet des efforts qu'il a déployés pour développer le niveau musical de ses musiciens et lui souhaite une longue et paisible retraite.

C'est M. Georges Dimbert, d'Annecy, qui prendra la direction de l'Harmonie et des cours aux élèves.

1^{er} prix du conservatoire national de Lyon, 1^{er} prix de virtuosité du conservatoire de Genève, chef d'orchestre du théâtre de la Galeté, directeur d'une importante harmonie, M. Dimbert est plus connu dans les milieux artistiques sous le nom de René Clarys.

Il doit prendre son poste début janvier et se tiendra également à la disposition des jeunes gens ou des familles, pour des leçons particulières de piano, violon, accordéon et chant.

Nous lui souhaitons dès maintenant la bienvenue.

IC, 14 décembre 1957

Harmonie Choletaise

REPRISES DES REPÉTITIONS

Tous les sociétaires sont informés de la reprise des répétitions vendredi prochain 31 janvier, à 20 h, 30 très précises, sous la direction de M. Georges Dimbert.

Étant donné la présentation du nouveau chef, le Conseil d'administration compte sur la présence de tous.

L'Harmonie Choletaise accueillera avec le plus grand plaisir les musiciens non encore adhérents qui désireraient s'y inscrire.

Tous les cours seront sous la direction de M. Georges Dimbert, chef de l'Harmonie Choletaise, qui, brillant concertiste international sous le nom artistique de « René Clarys », est 1^{er} prix du conservatoire de Lyon, 1^{er} prix de virtuosité du Conservatoire de Genève, ex-chef du 144^e Régiment d'Infanterie à Gap, ex-chef d'orchestre du Théâtre de la Gaîté, à Paris.

M. Dimbert se tiendra également à la disposition des familles et jeunes gens pour des leçons particulières de piano, violon, accordéon et chant.

IC, 1^{er} février 1958

IC, 10 mai 1958

L'Harmonie Choletaise

va fêter son 110^e anniversaire

Fondée en mai 1848, par un groupe de commerçants, fabricants, fonctionnaires et ouvriers, l'Harmonie Choletaise portait alors le nom de Fanfare de Cholet, et était présidée par le comte de Las Case, député de Cholet.

Après 46 années de développement et de succès divers, et après avoir groupé de nouveaux instruments (des bois), autour de sa bannière, elle changea son nom pour celui qu'elle porte de nos jours.

Ce fut alors un très long palmarès de succès dans les différents concours où la société se présenta, et qui s'allonge sans cesse. Son activité est toujours accrue. N'a-t-elle pas connue, certaines années, plus de 60 sorties ?

Pour favoriser l'essor de l'art musical et permettre un recrutement d'instrumentistes, l'Harmonie Choletaise a organisé, depuis 1922, des cours de solfège et d'instruments, dirigés au départ avec un dévouement remarquable par les différents chefs de pupitre.

Depuis, la charge de ces cours est assurée avec toute la compétence nécessaire, par le directeur de la société. Pendant 16 ans, sous l'impulsion de M. Copet, ces cours ont conduit chaque année de nombreux élèves au concours de la Fédération Musicale Bretagne-Anjou.

Actuellement, dirigés par le nouveau directeur M. Dimbert, ils connaissent un plein succès et permettent d'envisager que de nombreux jeunes soient bientôt aptes à renforcer les rangs de l'Harmonie.

Pour marquer le 110^e anniversaire de sa fondation, l'Harmonie Choletaise, sous la direction de M. Dimbert, donnera une audition le jeudi de l'Ascension, 15 mai, en l'église Notre-Dame, pendant la messe de 11 h. 30.

Cette audition prouvera, une fois de plus le développement continu de l'Harmonie Choletaise, la valeur musicale de son chef et d'un ensemble de musiciens dévoués à leur société.

M. Henri Charleux

nouveau chef

de l'Harmonie Choletaise

Lors de l'inscription toute récente des nouveaux élèves à l'école de musique, M. Gazeaux, président de l'Harmonie Choletaise, a présenté aux parents et aux élèves le nouveau chef de l'Harmonie Choletaise, M. Henri Charleux, appelé à succéder à M. Dimbert, lequel avait pris la suite de M. Copet.

Ainsi que ses prédécesseurs, M. Charleux a fait toute sa carrière militaire.

Originaire du Creusot, clarinettiste de talent, le nouveau chef de l'Harmonie reçut des leçons de M. Vernet, clarinette solo à la Garde Républicaine et fut élève de M. Noël Gallon pour l'harmonie et le contrepoint.

En 1933, il suivit à Paris un stage pour l'école des sous-chefs de musique et, en 1939, il fut nommé chef de musique au 110^e Régiment d'Infanterie à Dunkerque.

Puis il lui fallut, au cours des premiers mois de guerre, abandonner la musique militaire. Cependant, M. Charleux reprit contact avec elle à Rennes où il termina sa carrière avec le grade de capitaine.

À Cholet, chaque jeudi, il formera de jeunes élèves qui seront plus tard d'excellents musiciens de l'Harmonie Choletaise.

Nous offrons à M. Henri Charleux nos meilleurs souhaits de bienvenue.

IC, 3 octobre 1959

DIMANCHE 13 MARS
à 16 h., au théâtre

Grand concert

de l'Harmonie Choletaise

Sous la direction de M. Henri Charleux, l'Harmonie Choletaise, fondée en 1848, actuellement présidée par M. Auguste Gazeau, assisté de M. Edouard Retailleau, vice-président, donnera, dimanche prochain 13 mars, à 16 h., dans la salle du théâtre municipal, un grand concert.

M. Georges Prisset, maire de la ville, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette manifestation appelée à un grand succès.

Au programme : En 1^{re} partie, les élèves de l'école de musique dans : a) « Le Pastouriau », à quatre voix ; b) « Hymne à la nuit », à trois voix ; c) « A la claire fontaine », à quatre voix ; d) « La leçon de solfège », pour voix de soprano.

En 2^e partie, l'Harmonie Choletaise interprétera : a) « Deux danses norvégiennes », de Grieg ; b) « Allegro de la symphonie inachevée », de Schubert ; c) « Habanera », de Chabrier ; d) « La Dame de Pique » (ouverture), de Suppé.

Solistes : MM. Durand (clarinette) et Retailleau (flûte).

IC, 12 mars 1960

Harmonie Choletaise

Une importante réunion avait lieu le 20 janvier, en vue de renouveler le bureau de l'Harmonie Choletaise.

La confiance a été renouvelée à l'équipe sortante, M. Gazeau étant réélu président.

Le bureau est donc composé comme suit : MM. Gazeau, président ; E. Retailleau, vice-président ; Durand, secrétaire ; Prével, trésorier ; Brouillet, David, Fonteneau, Robert, Soulard.

IC, 28 janvier 1961

Excellent concert d'hiver de l'Harmonie Choletaise

Dimanche après-midi, au théâtre municipal, l'Harmonie Choletaise, sous la direction de M. Henri Charleux, donnait son traditionnel concert d'hiver, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

Un très brillant programme fut interprété devant un auditoire particulièrement nombreux.

Parmi les personnalités, nous notons la présence de MM. J.-Claude Gourin, sous-préfet; René Le Bault de la Morinière, député de Maine-et-Loire; Georges Prisset, conseiller général-maire de la ville; Louis Berlet, conseiller municipal; Vinçonneau, secrétaire général adjoint des services de la ville; Gazeau, président de l'Harmonie Choletaise; Edouard Retailleau, délégué de la Fédération Musicale de Bretagne-Anjou, etc.

Au cours de cette magnifique audition, un certain nombre de musiciens furent décorés.

MM. Maurice Prével et Joseph Garreau reçurent, tout d'abord, la médaille d'honneur des Sociétés Musicales et Chorales.

Puis des diplômes et médailles de la Fédération Bretagne-Anjou furent remis :

— pour 25 années de services rendus à l'art musical, à MM. Jean Delhayé et Gaston Rossignon ;

— et pour 20 années, à MM. Paul Fonteneau, Robert Soulard, Maurice Soulard, Guy Rousselot, Guy Gouzien, Claude Robin, Jean-Louis Collobert, Raymond Baudin, Claude Gibouin, Edouard Contival, Yves Fonteneau.

Nous présentons toutes nos félicitations aux nouveaux récipiendaires, et nous adressons nos bien vifs compliments à M. Henri Charleux et à tous ses musiciens pour cette magistrale et très brillante exécution.

IC, 21 décembre 1962

L'Harmonie Choletaise a reconstitué son bureau

Réunis en assemblée générale le vendredi 27 septembre, les musiciens ont procédé à l'élection du bureau. Ont été élus ou réélus :

MM. Georges Durand, André Brouillet, Paul Fonteneau, Robert Soulard, Maurice Soulard, Charles Guérin, François Delage, Edmond Ménard, Guy Rousselot, Georges Devanne. Sous-chef de musique : Henri Godineau.

L'Harmonie Choletaise continue donc, ainsi que son école de musique où M. Charleux instruit les 80 élèves jusqu'à présent inscrits pour la nouvelle année scolaire. La fête de Ste Cécile, toute proche, sera sans aucun doute l'occasion d'un grand rassemblement des bonnes volontés et le témoignage d'une union et d'une vitalité à toute épreuve.

IC, 4 octobre 1963

Remise de diplômes à l'Harmonie Choletaise

Au cours de l'excellent concert donné récemment au théâtre municipal par l'Harmonie Choletaise, sous la conduite de M. Henri Charleux, directeur, concert qui a remporté un très large succès, des diplômes ont été remis à de jeunes instrumentistes et élèves de l'Ecole de Musique à l'occasion de leur réussite aux récents examens de la Fédération.

M. Brouillet, président, et plusieurs membres de l'Harmonie Choletaise devaient remettre leurs diplômes aux lauréats suivants :

Hautbois : Alain Brouillet (2^e prix).

Clarinette : Jean-Marie Guillet (1^{er} prix avec félicitations), Martine Rossignon, Claude Hecquet, et Françoise Ménard (1^{re} mention).

Saxophone : Nicole Guinebrière (1^{re} mention).

Trompette : Jean-Marie Pintaud (2^e prix), Jean-Claude Cousseau (1^{re} mention avec félicitations), Noël Blanvillain et Claude Guinebrière (1^{re} mention).

Trombone : Dominique Blanvillain (1^{re} mention).

Bugle : Jacques Rotureau et Claude Bulteau (1^{er} prix avec félicitations).

Alto : Christian Piconnier (1^{re} mention).

Nous leur présentons nos bien vives félicitations.

IC, 27 décembre 1963

Nouvelles inscriptions à l'Ecole de Musique de l'Harmonie Choletaise

L'Ecole de Musique de l'Harmonie Choletaise, dont le but essentiel est de former des musiciens pour la société, accepte cependant tous les élèves garçons et filles désirant posséder, sans préjuger de leur avenir, de bonnes notions de solfège et une culture musicale fort utile aux examens quels qu'ils soient.

L'initiation au chant choral donnée par M. Charleux, dont on connaît l'incessant labeur, ajoute encore à l'attrait des cours. Au service de la musique et de la jeunesse, le directeur de l'Harmonie Choletaise travaille pour l'avenir avec un dévouement non mesuré et dégage de tout intérêt propre. Il veut communiquer à chaque garçon et fille l'étincelle de la musique et mettre tous les moyens en œuvre pour que la flamme puisse s'épanouir. C'est dans cet esprit que l'Harmonie Choletaise, répondant au désir de plusieurs familles, prendra exceptionnellement de nouvelles inscriptions.

Les jeunes qui voudraient entrer à l'Ecole de Musique après les vacances de fin d'année devront se présenter salle de l'Harmonie, 4, rue du Petit-Conseil, à partir d'aujourd'hui, vendredi 3 janvier. Cette mesure s'adresse non seulement aux débutants, mais encore aux adolescents ayant ou non des connaissances en solfège, ou bien aimant simplement le chant, ou bien encore jouant déjà d'un instrument.

Il est bon de rappeler à la jeunesse choletaise que l'ensemble instrumental mixte des moins de vingt ans constitue à lui seul une source de plaisir et de perfectionnement sans égale et que cet ensemble répète chaque semaine, dans une salle chauffée, sous la direction du guide le plus sûr. Noter enfin que tous les cours sont gratuits et qu'ils reprendront le lundi 6 janvier.

IC, 3 janvier 1964

Harmonie Choletaise

Calendrier des fêtes et services avec participation de l'Harmonie Choletaise :

31 mai : Procession de la Fête-Dieu et concert de la Fête des Mères.

7 juin : Fête des Ecoles Publiques.

14 juin : Festival à Chemillé.

18 juin : Cérémonie au Monument aux Morts.

28 juin : Concours International des Sables-d'Olonne.

14 juillet : Cérémonie traditionnelle.

Comme on le voit, nos musiciens seront fort occupés d'ici les vacances. La direction les remercie à l'avance pour leur dévouement et leur demande d'assister jusqu'au concours à toutes les répétitions.

IC, 29 mai 1964

Beaux succès pour l'Harmonie Choletaise à la Fédération Musicale Bretagne-Anjou

L'Harmonie Choletaise, qui présentait 62 élèves dont 25 instrumentistes, a obtenu les résultats suivants :

Solfège préparatoire (1^{re} mention avec félicitations) : Marie-Hélène Chemineau, Philippe Pignon, Jeannine Soulard.

(1^{re} mention) : Gilles Brémond, Didier Cauret, Mireille Chiron, Joseph Garreau, Jacques Joubert, Annick Lemasie, Jean-Michel Levelu, Patrick Brosseau, Maryvonne Grégoire, Xavier Lemasie.

(2^e mention) : Joël Bahier, Catherine Blaelard, Jean Brémond, Jean-Luc Chiron, Michel Frappier, Jean-Pierre Gratulus, Danièle Grégoire, Joëlle Hecquet, Michel Pohnu, Pascal Rochais.

3^e division (1^{re} mention instrument) : Claude Borleteau, Jean-Jacques Dairay, André David, Joseph Baudry, Michel Dard, Jacques Delhaye.

(2^e mention) : Christian Picon, Jean-Jacques Moulin, Marie-Evelynne Tacquet, Christian Veitmann, Patrick David, Lionel Billaud.

2^e division (1^{re} mention instrument) : Monique Garreau, Pierre Brémond, Jean-Claude Cousseau, Alain Brouillet.

(2^e mention) : Philippe Miraux, nier.

1^{re} division (1^{er} prix avec félicitations) : Jean-Marie Guillet.

1^{er} prix : Claude Bulteau, Jacques Rotureau.

IC, 3 juillet 1964

Remise de décorations à l'Harmonie Choletaise à l'occasion de la Sainte-Cécile

Dimanche dernier, au cours de la messe de 11 h. 30, en l'église Notre-Dame, l'Harmonie Choletaise s'est fait entendre à l'occasion de la Sainte-Cécile.

L'Harmonie Choletaise, que préside M. André Brouillet et que dirige M. Henri Charleux, devait nous offrir un magnifique programme tout au long de l'office, avec la « Marche Nuptiale », de Mendelssohn ; « Adagio », d'Albinoni ; « Méditation n° 2 », de Henri Charleux ; « Angelus », de Massenet et une « Marche » avec tambours et clairons.

A l'issue de cette belle cérémonie, tous les musiciens de l'Harmonie Choletaise étaient conviés à un banquet servi à l'hôtel Brégeon. Au cours de celui-ci, M. Prisset, conseiller général, maire de Cholet, et

M. A. Brouillet, président de l'Harmonie, devaient remettre des décorations à un certain nombre de sociétaires. Ces distinctions étaient attribuées au titre de l'année 1964 et récompensaient les récipiendaires des nombreuses années de présence au service de la musique.

LES DECORES

Diplôme et médaille des vétérans de la Confédération Musicale de France : M. Marcel Ménard, 55 ans de service.

Médaille d'argent de la Confédération Musicale de France : MM. Maurice Marchais, Gabriel Charbonnier, 40 ans de service.

Diplôme et médaille de bronze de la Confédération Musicale de France : MM. Joseph Garreau, Edmond Ménard et Louis Gaudier, 30 ans de service.

Médaille d'argent de la Fédération Bretagne-Anjou : M. André Brouillet, 25 ans de service.

Diplôme d'honneur de la Fédération Bretagne-Anjou : MM. Serge Vivien, Roger Coutant, Pierre Masson, Marcel Fradin, 20 ans de service.

A tous nous exprimons nos bien sincères félicitations.

CONCERT AU THEATRE DIMANCHE PROCHAIN

Dimanche prochain, à 16 h 30, salle du théâtre municipal, l'Harmonie Choletaise donnera un important concert qui doit attirer tous les Choletais amis de la musique.

Au programme :

« Ouverture de Rosamunde » de Schubert, « Symphonie inachevée » de Schubert, « Menuet » (extrait de la « Petite musique de nuit ») de Mozart, le quatuor de saxophones de l'Harmonie, « Tannhäuser » de Wagner, « Scènes pittoresques » de Massenet, « Marche nuptiale » de Mendelssohn, ensemble musique et batterie (directeur de la batterie : Joseph Garreau).

IC, 11 décembre 1964

La Sainte-Cécile à l'Harmonie Choletaise

Les musiciens de l'Harmonie Choletaise célébraient dimanche la Sainte-Cécile. A 11 heures, les 60 exécutants défilèrent au son de pas redoublés pour se rendre à l'église Notre-Dame où une messe était célébrée.

Au cours de cette cérémonie, à laquelle assistaient notamment MM. Philippe Denis, sous-préfet, Ligot, maire de Cholet, le Dr Bomet, président de la Commission culturelle, Péchadre, président cantonal de l'U.N.C., les musiciens interprétaient, en première audition, une pièce écrite par M. Henri Charleux : « Deo Gratias ».

Un vin d'honneur était offert à l'Harmonie au presbytère Notre-Dame. Les musiciens prenaient ensuite leur déjeuner

traditionnel à l'Hôtel du Commerce.

Au cours du déjeuner, M. Ligot remettait les distinctions suivantes aux musiciens :

Première lettre de félicitations : MM. Ménard Michel, 6 années de service (basse); Godet Roger, 5 années (saxo-alto); Nerrière Jean-Pierre, 5 années (clairon); Fradin Yves, 5 années (clairon); Charleux Claude, 5 années (C.B. à cordes); Garreau Jean-Pierre, 5 années (trombone); Raynard Gilles, 5 années (clarinette).

Médaille d'honneur (argent) F.M.B.A. : MM. Souliard Robert, 26 années et demie de service (clarinette); Souliard Maurice, 25 années (clarinette); Baudin Raymond, 26 années (tambour); Ponteneau Yves, 26 années (tambour).

Médaille d'honneur (or) F.M.B.A. : MM. Marchais Maurice, 39 années de service (saxo-alto); Boussicot Pierre, 46 années (bugle); Cousseau Joseph, 44 années (trombone); Charbonnier Gabriel, 37 années (basse); Devanne Georges, 41 années (clairon); Murzeau Maurice, 45 années (tambour); Martin Georges, 41 années (clairon).

Diplôme et médaille d'honneur C.M.F. : M. Ripoché Gilbert, 31 années de service (saxo-alto).

Notons que l'Harmonie Choletaise se propose de donner un concert public le dimanche 8 janvier, à 17 heures, dans la salle du théâtre municipal.

LE CATALOGUE - JOUETS

vau - CHOLET

utés 1966

halie », elle parle

le », elle marche seule

VOIX D'ANIMAUX

PARLANTE, etc...

LES JOUETS

JEUX DE SOCIÉTÉ

otre carte d'acheteur

RÉE LIBRE —

IC, 2 décembre 1966

NÉCROLOGIE

**M. Maurice Logeais,
ancien sous-chef
de l'Harmonie**

Les obsèques de M. Maurice Logeais, décédé le 28 novembre en son domicile, 28 rue de la Fonderie, dans sa 78^e année, ont été célébrées mercredi après-midi, en l'église du Sacré-Cœur, devant une assistance nombreuse.

Ancien combattant de la Grande Guerre qu'il fit au 77^e comme musicien-brancardier, M. Logeais fut sous-chef de l'Harmonie Choletaise pendant trente-quatre ans. Pendant cette longue période, il contribuait, tant par ses connaissances en musique que par ses qualités humaines, à l'essor de l'Harmonie. Il fut pendant cinquante ans employé aux Ets Morellet-Guérineau.

Le défunt était proche parent de M. Raymond Suire, vice-président de l'Union des Commerçants, et Mme, et de M. Georges Picot, et Mme.

« L'Intérêt Choletais » présente à son épouse, à ses enfants et à toute la famille l'expression de ses condoléances.

IC, 2 décembre 1966

Sainte-Cécile

Plusieurs musiciens de l'Harmonie sont à l'honneur

Plusieurs musiciens et musiciennes de l'Harmonie Choletaise ont reçu, dimanche après-midi, à l'occasion de la Sainte-Cécile, au cours d'une cérémonie qui se déroulait au restaurant des Barrières, en présence de M. Maurice Ligot, conseiller général, maire, et de M. Guy Ronsin, adjoint et membre de la commission culturelle municipale, des récompenses.

MM. Mmes et Mlles Jean-Marie Guillet, Marie-Marguerite Garreau, Bernard Lucazeau, Jacques Rotureau, Claude Bulteau, Jean-Claude Cousseau, Michel Dard ont obtenu une « première lettre de félicitations », Aimé Marchand un diplôme d'honneur de la Fédération, Serge Vivien, Claude Robin, Guy Gousien une médaille d'argent de la Fédération, Joseph Garreau la médaille d'or fédérale, André

Brouillet et Guy Rousselot les diplômes et médaille de bronze de la confédération.

Le président Brouillet a remercié la municipalité de Cholet pour sa compréhension à l'égard des musiciens, et rendu un hommage mérité à M. H. Charleux, directeur de l'Harmonie. Celui-ci a souhaité que « les séances de répétition soient suivies avec plus d'assiduité encore ». Le directeur de l'Harmonie Choletaise a ajouté : « C'est à ce prix seulement que nous pourrons un jour envisager de préparer et de participer sérieusement à un concours. »

Dans la matinée de dimanche, l'Harmonie avait donné un concert à Notre-Dame de Cholet, et « l'orchestre des jeunes », dirigé par Mlle Paule Charrier, au Sacré-Cœur.

IC, 29 novembre 1968

Avant son grand concert du 10 décembre

L'harmonie choletaise a fêté dimanche la Ste-Cécile



L'Harmonie Choletaise, qui donnera un concert le 10 décembre, à 16 h. 30, au Théâtre Municipal, a fêté dimanche la Sainte-Cécile.

Après une messe en musique les membres de l'Harmonie conduits par leur chef,

M. Charleux, se rendaient à l'Hôtel Moderne, où M. Brouillet, président, accueillait M. Tisseau, conseiller municipal, représentant le maire de la ville de Cholet.

Les récompenses suivantes ont été décernées.

Médaille d'argent de la Confédération Musicale de France : MM. Godineau, Huchon, David, Martin, Devanne, Murzeau.

Médaille d'argent de la Fédération Bretagne-Anjou : MM. Fonteneau, Pignon, Vi-

vien, Contival.

Médaille de bronze de la Confédération : MM. Guérin, Rotureau.

Diplôme d'honneur de la Fédération : MM. Gabaret, Baron, Slaudéau, Béranger, Jobard, Denéchère.

A L'OCCASION DE LA SAINTE-CECILE DIVERSES DECORATIONS ONT ETE REMISES

Suivant la tradition, l'Harmonie Choletaise assistait et participait dimanche dernier à une messe solennelle à l'église Notre-Dame.

Ensuite eut lieu une réunion amicale au cours de laquelle diverses distinctions furent remises à des membres de l'association que nous sommes heureux de féliciter pour leur attachement à la musique.

Médaille d'or de la Confédération (50 années de service) : Pierre Boussicot.

Médaille de bronze (30 années de service) : Robert Soulard, Maurice Soulard, Roger Pignon et Edouard Contival.

Médaille d'or de la Fédération (35 années de service) : Charles Guérin, Edmond Ménard et Gaston Rossignon.

Médaille d'argent (25 années de service) : Pierre Masson et Roger Coutant.

Diplôme d'honneur (20 années de service) : Jean-Robert Cassin.

Lettre de félicitation : André David.

IC, 28 novembre 1969

IC, 1^{er} décembre 1967

Musique et culture

Dimanche dernier, l'Harmonie Choletaise donnait au théâtre son grand concert d'hiver que la récente épidémie de grippe avait retardée d'un mois.

Ce fut un concert de grande qualité que nous offrait l'Harmonie Choletaise sous la direction de son chef M. Charleux, tant par l'exécution que par le choix des œuvres : Bizet, Wagner, Mendelson étaient au programme. Faisons ici une mention spéciale pour M. Charleux qui composa « La Ménardière », rendant un juste hommage à 3 générations de musiciens de la famille Ménard, membres assidus de l'Harmonie Choletaise depuis longtemps.

L'orchestre champêtre, en entr'acte, nous fit apprécier les charmes de la musique alsacienne sous la direction de M. Godineau.

Ce concert se termina avec la batterie-fanfare et l'Harmonie par « Le Grenadier du Caucase », marche brillante et très enlevée.

Bonne après-midi donc, et les absents, comme toujours, eurent tort. Hélas ! un petit nombre de mélomanes était au rendez-vous, 137 exactement et sur ce chiffre sont comptées les familles des musiciens ! Alors ? Oui, en effet, on peut se demander comment malgré les excellentes musicales ou para-musicales qui existent à Cholet, on n'arrive même pas à remplir un théâtre de 400 places pour aller écouter une autre société-sœur ?

On cherche également à comprendre comment malgré l'existence d'une maison des jeunes et de la culture on ne fasse pas le plein lors des manifestations musicales ou artistiques ?

Oui, tout cela est navrant pour une ville comme Cholet qui est en plein développement de ne réunir que 137 personnes sur 45.000 habitants pour écouter de la musique, de la vraie, — pas celle des yé-yé ou des juke-box — mais la bonne musique populaire accessible à tous. On n'a même pas l'excuse que cela coûte trop cher, puisque c'est gratuit.

Remercions une fois encore l'Harmonie Choletaise et son chef M. Charleux de nous avoir procuré dimanche dernier 2 heures de bonne musique et de saine détente.

Rendez-vous pour d'autres manifestations musicales de ce genre, du moins nous l'espérons.

Fauteuil 129.

IC, 23 janvier 1970



L'HARMONIE CHOLETAISE

L'Harmonie Choletaise a fêté comme il se doit sa sainte patronne Sainte Cécile. Après un mini-défilé, les musiciens ont assisté à la messe en l'église Notre-Dame et participé par l'exécution de quelques morceaux.

Après un excellent banquet, la journée s'est achevée par une remise de décorations :

Confédération musicale de France. — Médaille d'or : MM. Charbonnier, Delage, Guérin, Godineau, Huchon, Marchais, Rautureau.

Médaille d'argent : MM. Mas-

son, Rousselot, Siaudeau, Souillard.

Fédération Bretagne Anjou. — Médaille d'or : MM. Béranger, Cassin, Moine.

Diplômes d'honneur : MM. Fradin, Kerlirzin, Murzeau et Nerrière.

Médaille exceptionnelle à M. Baron.

IC, 30 novembre 1973



■ **SAINTE CECILE A ETE DI-
GNEMENT FETEE** par les musi-
ciens de l'Harmonie Choletaise.
Défilé dans les rues de la
ville jusqu'à l'église Notre-Da-
me où était célébrée une messe,
puis redéfilé en ville.

A l'issue du banquet, l'après-
midi, remise de médailles.

M. Marcel Ménard a reçu la
médaillon des vétérans avec étoile
de la Confédération Musicale
de France, ce qui représente
70 ans consacrés à la musique!

MM. Lucien Chauveau et
Maurice Retailleau ont reçu la
médaillon d'argent et Maurice

Sourisseau la médaille de bron-
ze.

Par ailleurs, MM. Jean-Claude
Cousseau et Gérard Bidet
ont reçu le diplôme d'honneur
de la Fédération Bretagne-An-
jou, et M. Philippe Pignon, la
deuxième lettre de félicitations
de cette même Fédération.

IC, 29 novembre 1974

● **Ça c'est du concert...** J' parle
de l'Harmonie Choletaise qui a
donné au théâtre son concert
annuel sous la baguette du
chef Yves Babin. Nous avons
beaucoup apprécié le groupe
de clarinettes avec en soliste
Henri Godineau. Nous n'ou-
blierons pas non plus le me-
nuet d'une symphonie de Mo-
zart et l'ouverture de Von Sup-
pé.

Non seulement le program-
me était bien choisi mais il
était magnifiquement inter-
prété. Un grand bravo à l'Har-
monie Choletaise et merci pour
cette soirée.

IC, 7 mars 1980

L'Harmonie Choletaise a 130 ans

Il y a 130 ans que l'Harmonie
Choletaise joue dans notre vil-
le le rôle indispensable qu'on
lui connaît. Je dis bien « indis-
pensable », parce qu'il est réel-
lement impensable qu'une ville
de moyenne importance comme
la nôtre puisse se passer d'un
groupement orchestral qui em-
bellit nos fêtes et comble de
plaisir nos concitoyens dans
les défilés et les réjouissances.

On doit le souligner avec
d'autant plus d'insistance que
malheureusement, partout en
France, le recrutement s'avère
difficile pour les orchestres ré-
gionaux, et cela, paradoxalement,
au moment même où les
pouvoirs publics font un effort
appréciable et déjà efficace
pour développer le goût de la
musique, trop négligé autrefois
par notre Education nationale.

Certes, ce n'est pas facile,
dans les temps que nous tra-
versons, de recruter des jeunes
gens de bonne volonté. Il faut
un effort pour devenir un bon
instrumentiste. Mais aucune
connaissance, quoi qu'on dise,
ne va sans effort et la musique,
en définitive, est payante pour
celui qui l'apprend : outre les
joies auditives qu'elle procure,
elle est (je puis en témoigner)
la source d'amitiés qui donnent
du prix à l'existence.

Je n'entreprendrai pas ici de
faire l'histoire de l'Harmonie, ni
d'énumérer les prix gagnés aux
concours. Elje Chamard s'en est
chargé, mieux que je ne saurais
le faire.

Je voudrais seulement de-
mander aux Choletais d'encou-
rager leur musique municipale
— et inviter les jeunes à ap-
prendre un instrument de leur
choix et, à venir, nombreux
s'inscrire.

Et, puisqu'il faut tout de mé-
me faire un peu d'histoire, je di-
rai que l'Harmonie ne fut au dé-
but (c'était en 1848, date mé-
morable) qu'une fanfare et que

la fanfare devint rapidement
l'orchestre que nous connais-
sons.

Voici la liste des présidents
qui se succédèrent de 1848 à
nos jours :

1848. M. Dardenne, qui donna
sa démission le jour où on lui
imposa de jouer « la Marseillai-
se », que ce traditionaliste
trouvait trop révolutionnaire.
Depuis ce temps, la Marseillai-
se, n'est-ce pas, a fait du che-
min...

- 1880 : M. Grasset.
- 1883 : M. Novelli, sous-chef
de la musique du 77^e.
- 1893 : M. Astruc.
- 1894 : M. Gaultier.
- 1913 : M. Guillery, sous-chef
du 77^e.
- 1920 : M. Gilbert.
- 1941 : M. Copet, chef de mu-
sique militaire de première
classe.
- 1951 : M. Dunbert.
- 1959 : M. Charleux, chef de
musique militaire de première
classe.

M. Copet et M. Charleux fu-
rent d'excellents musiciens,
comme tous les chefs de mu-
sique militaire, rompus à toutes
les difficultés, connaissant tout
le répertoire et tenant en
main leur groupe avec une ba-
guette impeccable...

J'aimerais que le public cho-
letais vint plus nombreux as-
sister aux concerts de l'Harmonie.
Ils sont gratuits. J'ajouterais que
chaque morceau est commenté



M. Th. GILBERT
Directeur fondateur de l'Ecole
de Musique
Directeur de l'Harmonie Choletaise
(vu par « Siau d'Eau » en 1935)

avec compétence et chaleur par
M. Gabard, qui, musicien lui-mé-
me, est un maître du genre.

Enfin, le président actuel, M.
Soulard, se dépense sans com-
pter pour faire de l'Harmonie un
orchestre régional, assidu et
fourni. Aidons-le dans sa tâche
et amenons-lui beaucoup de
jeunes, pour qu'ils deviennent
de parfaits musiciens.

A. Jeanneau.

Les rues de Cholet raconte

par A. DURAND

Une confusion nous a fait pu-
blier la semaine dernière, avant
l'heure, une liste de rues à par-
tir de la lettre K, alors que la
précédente s'arrêtait à la lettre
H. Nous prions nos lecteurs, et
spécialement ceux qui nous en
ont fait la remarque, de nous
en excuser.

qui deviendrait la place Rougé.
Dès 1483, les actes signalent
l'existence de halles à l'angle
des rues du Commerce et des

IC, 23 juin 1978